

**MINISTÈRE DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES**



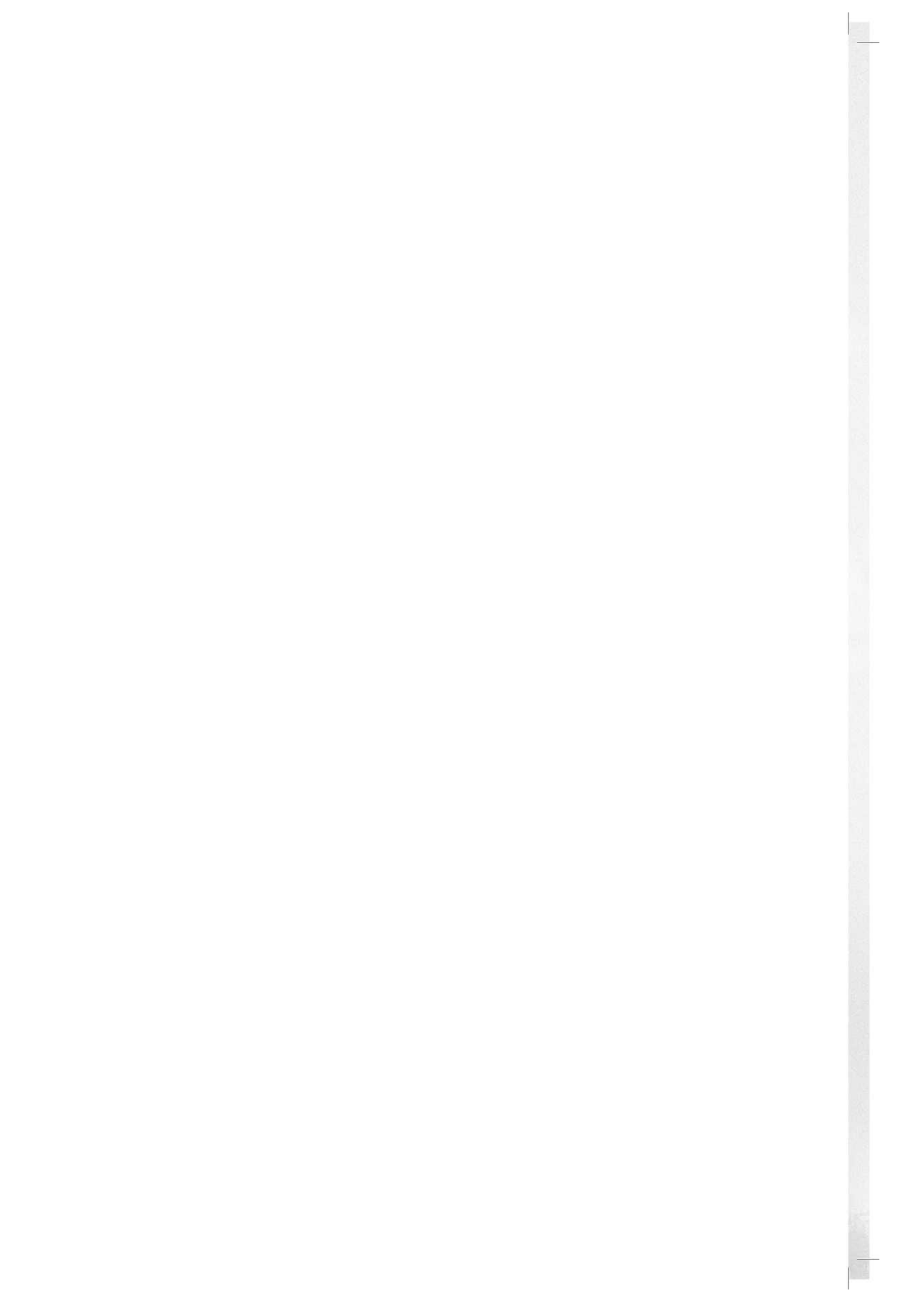
**RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **ANNÉE 2022**

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DU BUDGET ET DES FINANCES**



MINISTÈRE DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

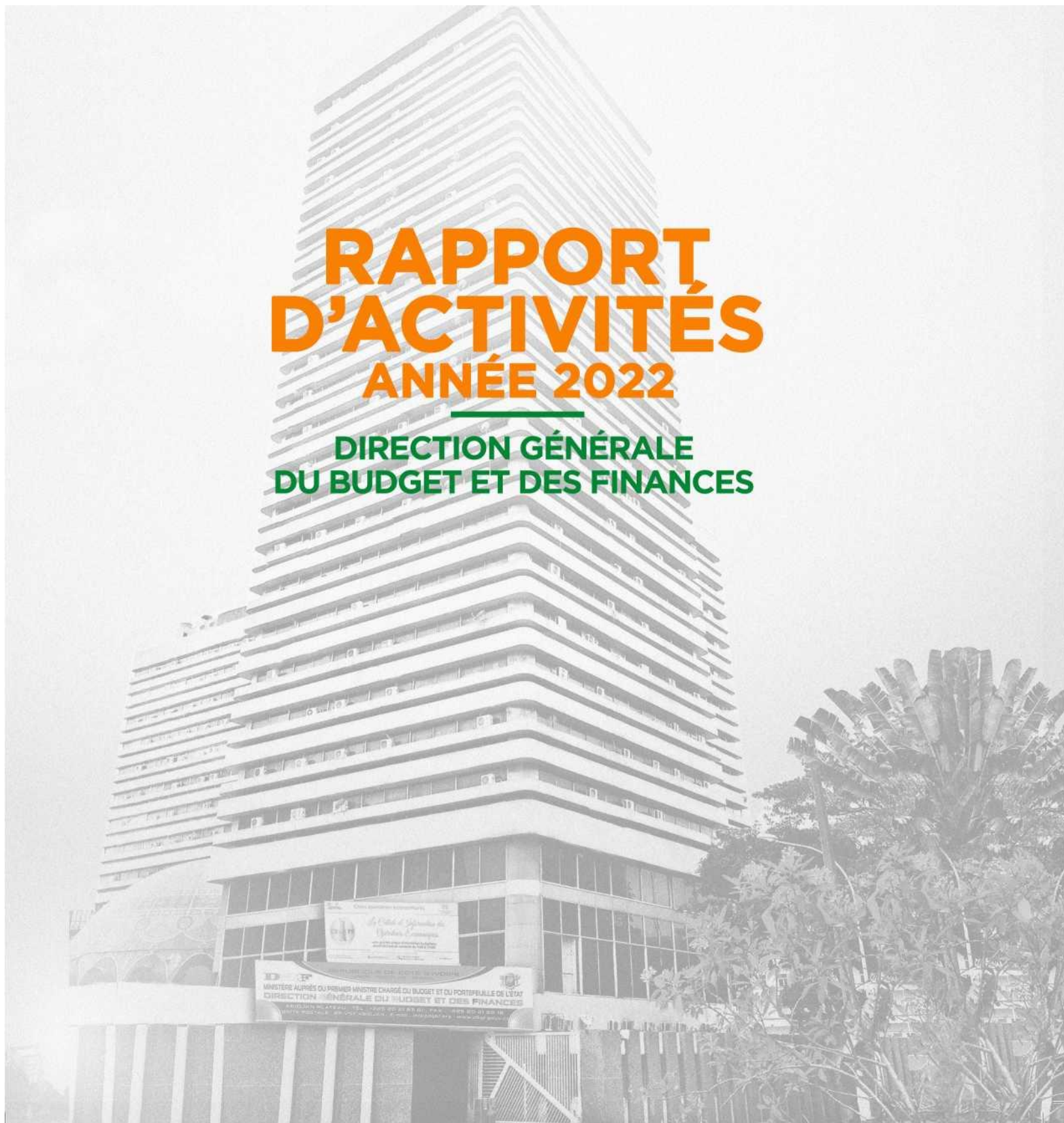
DIRECTION GÉNÉRALE  
DU BUDGET ET DES FINANCES



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

# RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE  
DU BUDGET ET DES FINANCES





## *Le Mot du Directeur général*



### **TRAORE Seydou**

Directeur Général du Budget  
et des Finances

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans une dynamique d'amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques, en vue de renforcer l'efficacité de l'action publique et de s'aligner sur les standards internationaux.

La Direction Générale Budget et des Finances s'inscrit dans cette dynamique à travers la production de rapports d'activités chaque fin d'exercice budgétaire.

Pour rappel, l'élaboration du rapport d'activités est un exercice d'auto-évaluation qui permet de faire une analyse rétrospective des activités menées durant l'exercice écoulé et aussi de relever les forces et faiblesses des stratégies et actions mises en œuvre pour réaliser les objectifs fixés en début de gestion dans le plan d'actions. De ce fait, il offre l'occasion de faire l'état de réalisation des objectifs fixés, les propositions de mesures correctives ou d'orientations nouvelles pouvant conduire à une plus grande efficacité des actions.

Pour l'exercice 2022, la Direction Générale du Budget et des Finances a produit son rapport d'activités qui rappelle les objectifs fixés, présente les résultats obtenus, relève les difficultés rencontrées et propose les mesures correctrices.

J'invite donc toutes les structures à s'inscrire dans la poursuite de cette culture du compte rendu afin de permettre à la Direction Générale du Budget et des Finances d'être plus efficace dans la réalisation de ses missions.

*Merci à toutes et à tous.*



## SOMMAIRE

### I-OBJECTIFS GLOBAUX

1.1	CELLULE D'EVALUATION ET D'AUDIT DES DEPENSES PUBLIQUES	10
1.2	DIRECTION DES POLITIQUES ET SYNTHESSES BUDGETAIRES	10
1.3	DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT,	11
1.4	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTEME D'EXECUTION BUDGETAIRE	11
1.5	DIRECTION DU CONTROLE BUDGETAIRE	11
1.6	DIRECTION DES OPERATIONS DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES,	12
1.7	DIRECTION DE LA SOLDE	12
1.8	DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	13
1.9	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX.	13
1.10	DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUDGETAIRE	13
1.11	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE	14
1.12	DIRECTION DE LA FORMATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COMMUNICATION	14
1.13	CELLULE D'INFORMATION DES OPERATEURS ECONOMIQUES (CELIOPE)	14

### II- RESULTATS OBTENUS **15**

2.1	CELLULE D'EVALUATION ET D'AUDIT DES DEPENSES PUBLIQUES	16
2.2.	DIRECTION DES POLITIQUES ET SYNTHESSES BUDGETAIRES	21
2.3.	DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT	24
2.4.	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTEME D'EXECUTION BUDGETAIRE	24
2.5.	DIRECTION DU CONTROLE BUDGETAIRE	,26
2.6.	DIRECTION DES OPERATIONS DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES	28
2.7.	DIRECTION DE LA SOLDE	30
2.8.	DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT.	31
2.9.	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX .	38
2.10.	DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUDGETAIRE	48
2.11.	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE.....	52
2.12.	DIRECTION DE LA FORMATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COMMUNICATION .....	57
2.13	CELLULE D'INFORMATION DES OPERATEURS ECONOMIQUES	63

### III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES **90**

3.1-	DIFFICULTÉS	81
3.2-	SOLUTIONS PROPOSEES	83



# Résumé Analytique

Les activités menées par la Direction Générale du Budget et des Finances au cours de l'année 2022 ont contribué à la poursuite de l'amélioration de la gestion des Finances Publiques à travers la finalisation des textes réglementaires d'application des directives de l'UEMOA portant sur la réforme budgétaire.

Les principales actions menées par les différents services se résument comme suit :

- l'audit de la gestion administrative et financière de 33 EPN ;
- la revue des dépenses publiques (RDP) de 20 communes ;
- la poursuite de l'effort de modernisation des procédures et d'accélération du processus d'exécution des dépenses publiques ;
- la poursuite du renforcement des dispositifs de suivi et d'évaluation des EPN ;
- la poursuite du plan de redynamisation des Conseils de Gestion des EPN ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) ;
- le démarrage de la mise en œuvre de la certification globale de la DGBF ;
- la préparation et le suivi du Débat d'orientation budgétaire ;
- l'élaboration du budget 2023 dans les délais constitutionnels ;
- l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et économique pluriannuelle 2023-2025 ;
- la production des Communications en Conseil des Ministres rendant compte trimestriellement de l'exécution du budget 2022 ;
- l'élaboration du projet de loi de règlement 2021 adopté par l'Assemblée Nationale ;

Cependant, il y'a des difficultés qui ont contrarié la réalisation de certains objectifs fixés. Il s'agit notamment :

- du niveau élevé des avances sans couverture budgétaire rendant difficile la maîtrise du niveau



des dépenses ;

- de la production de nombreux actes modificatifs du budget de nature à mettre en cause le principe de la sincérité budgétaire ;
- de l'insuffisance des locaux pour le personnel de la DGBF.

## INTRODUCTION

Conformément au décret n°-2021-800 du 08 décembre 2021, portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, la Direction Générale du Budget et des Finances est chargée :

- de la programmation pluriannuelle des ressources et des emplois ;
- du cadrage macro-financier des projets de lois de finances initiales et rectificatives ;
- de la préparation des lois de finances de l'année ;
- du suivi de l'exécution du budget ;
- de la reddition des comptes dans le cadre de la loi de règlement ;
- du contrôle budgétaire des opérations des Etablissements Publics Nationaux ;
- du contrôle a posteriori de la gestion des Collectivités Décentralisées ;
- de l'analyse de l'effectivité et de l'efficacité des dépenses et leur impact sur les populations cibles ;
- du suivi et de l'évaluation des dépenses publiques aux fins de juger des progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux résultats.

La Direction Générale du Budget et des Finances est placée sous l'autorité d'un Directeur Général, assisté dans sa tâche par deux Directeurs Généraux Adjointes et d'un Inspecteur Auditeur Général.

La Direction Générale est composée de services rattachés, de onze (11) directions centrales et de services déconcentrés.

Les services rattachés à la Direction Générale sont :

La Cellule d'Évaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP) dirigée par l'Inspecteur Auditeur Général ayant rang de Directeur Général Adjoint, la Cellule d'Information des Opérateurs Economique, le Services Financier du Programme Budget, le Centre Médical des Finances Générales.

Les Directions Centrales sont :

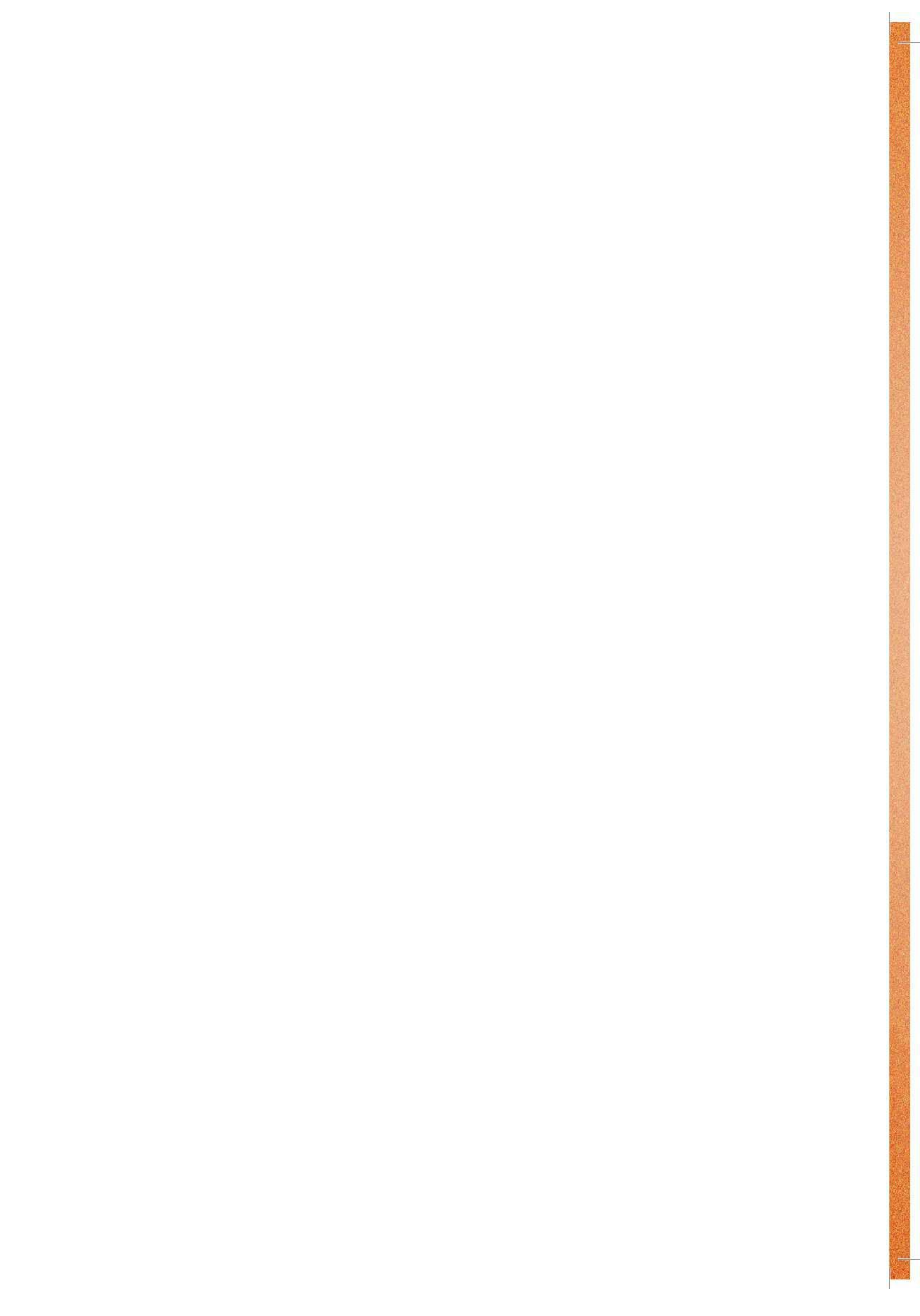
- ^B la Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires (DPSB) ;
- 0 la Direction du Budget de l'Etat (DBE) ;
- 3 la Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire (DASEB) ;
- ^B la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB) ;
- ^B la Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées (DOCD) ;
- © la Direction de la Solde (DS) ;
- ^B la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) ;
- ^B la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) ;
- ^B la Direction des Systèmes d'Information Budgétaire (DSIB) ;
- 10 la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) ;  
La Direction de la Règlementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire (DRMGB).

Les services extérieurs comprennent :

- > les Directions Régionales du Budget et des Finances.

Le présent rapport qui fait le point de la mise en œuvre du programme d'activités de l'année 2022 s'articule autour de trois (03) axes :

- (1) Objectifs globaux définis ;
- (2) Résultats obtenus ;
- (3) Difficultés rencontrées et perspectives de solutions.







# I-OBJECTIFS GLOBAUX

---



En 2022, les objectifs globaux de la Direction Générale du Budget et des Finances se résument comme suit :

### 1.1 CELLULE D'EVALUATION ET D'AUDIT DES DEPENSES PUBLIQUES

Au titre de l'année 2022, la CEADP s'était fixée pour objectifs de :

- > élaborer un plan stratégique d'audit 2022-2024 ;
- > exécuter un plan d'audit 2022 au sein de deux (02) directions centrales de la DGBF ;
- > auditer la gestion administrative et financière de 33 EPN.

Dans le Programme d'Activités de l'année 2022 de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF), étaient inscrites les quatre (4) missions suivantes :

- > faire la revue des dépenses publiques (RDP) de 20 communes ;
- > évaluer de la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit administratif et financier de 10 EPN et de la revue des dépenses publiques de 9 Régions, effectués en 2021 ;
- > faire des missions de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les établissements Privés de l'Enseignement Secondaire Général (EPESG) ;
- > faire des missions de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les établissements Privés de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle (EPESTFP).

### 1.2 DIRECTION DES POLITIQUES ET SYNTHESSES BUDGETAIRES

Au titre de l'année 2022, la DPSB s'était fixée pour objectifs de :

- > participer aux travaux d'analyse des projections de recettes intérieures pour l'année 2023 en rapport avec la Direction des Politiques, des Prévisions et Statistiques Economiques et les régies financières ;
- > participer aux travaux d'analyse et de projection de la masse salariale en liaison avec la Direction de la Solde et de la Direction chargée de la gestion du personnel militaire et civil du Ministère de la Défense ;
- > élaborer le cadrage budgétaire et la note explicative qui l'accompagne ;
- > rédiger la lettre de cadrage du premier ministre donnant les orientations de l'action gouvernementale au titre de la gestion 2023 et notifiant les enveloppes aux Ministères et Institutions ;
- > participer aux conférences et aux arbitrages budgétaires ;
- > saisir dans le SIGOBE le service de la dette publique, des Comptes Spéciaux du Trésor, des ressources intérieures, le salaire des militaires et des appuis budgétaires ;
- > élaborer le projet de loi portant budget de l'Etat pour l'année 2023 ainsi que de sa communication en Conseil des Ministres et son Rapport de présentation.
- > élaborer le DPBEP 2023-2025 ;
- > élaborer les documents de planification budgétaires ;
- > élaborer la Déclaration sur les Risques Budgétaires 2023-2025 ;
- > élaborer le budget citoyen 2023 pour une meilleure vulgarisation de l'information budgétaire ;
- > faire le suivi du portefeuille des Partenariats Publics Privés (PPP) ;
- > suivre la capacité d'absorption des dépenses d'investissement et des dépenses pro pauvres et dépenses sociales ;
- > analyser et traiter les requêtes de demandes d'informations formulées par les services ;
- > élaborer le tableau de suivi du solde budgétaire ;
- > mettre en place et suivre la régulation budgétaire ;
- > produire tous les tableaux statistiques sur l'exécution budgétaire ;
- > produire les communications trimestrielles en conseil des ministres sur l'exécution du budget ;
  
- > élaborer les statistiques des avances de trésorerie ;
- > suivre la régularisation des avances de trésorerie ;
- > produire les états des restes à régulariser en vue de la prise des arrêtés de régularisations en fin de gestion ;
- > réaliser les études sur les questions liées aux procédures exceptionnelles ;
- > élaborer l'avant-projet de LR ;

- > rédiger les réponses aux préoccupations de la Cour des Comptes sur l'examen de l'avant-projet de LR;
- > rédiger la Communication en Conseil des Ministres relative à l'avant-projet de LR;
- > conduire et suivre les travaux du Secrétariat Technique du Comité de LR.

### 1.3 DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT

Au titre de l'année 2022, la DBE s'est fixée pour objectifs de :

- > préparer la loi de finances 2023 et achever le processus dans les délais constitutionnels ;
- > Participer à la préparation du PIP 2023-2025 ;
- > élaborer et renseigner périodiquement un tableau de suivi et de gestion des crédits provisionnels ;
- > rédiger le projet d'instruction portant préparation du calendrier budgétaire 2023 ;
- > rédiger, en liaison avec la DRMGB, un guide d'élaboration du budget ;
- > informer régulièrement le public sur la situation d'exécution du budget de l'Etat ;
- > disposer d'un tableau de suivi mensuel et d'analyse des modifications apportées au budget au cours de son exécution;
- > disposer d'un tableau de suivi des avances de trésorerie ;
- > Produire et faire signer une instruction encadrant le recours aux actes modificatifs, et veiller à son application ;
- > démarrer l'utilisation du module actes rectificatifs et redémarrer l'utilisation du module avances de trésorerie ;
- > renforcer les actions de communication sur l'évolution des indicateurs budgétaires ;
- > conduire une réflexion sur une meilleure implication des Directeurs Régionaux du Budget dans les activités de la Direction du Budget de l'Etat ;
- > démarrer la mise en œuvre du Plan de formation des Agents de la Direction du Budget de l'Etat ;
- > élaborer un guide des Chargés d'Etudes de la Direction.

### 1.4 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTEME D'EXECUTION BUDGETAIRE

Au titre de l'exercice 2022, les trois (03) objectifs globaux de la DASEB sont :

- > encadrer, assister et suivre les acteurs dans l'exécution de leurs opérations budgétaires ;
- > procéder à l'évaluation trimestrielle des DAF ;
- > poursuivre la déconcentration des services de la DASEB dans six (06) localités.

### 1.5 DIRECTION DU CONTROLE BUDGETAIRE

Pour mener à bien ses missions, la DCB s'est fixé, pour l'exercice 2022, l'objectif général de contribuer significativement à l'amélioration du suivi de la gestion budgétaire et au renforcement de la performance et de la bonne gouvernance dans les EPN.





Cet objectif général est décliné en politiques d'actions :

- poursuivre le renforcement des dispositifs de suivi et d'évaluation des EPN ;
- renforcer le contrôle de la gestion budgétaire des EPN ;
- évaluer la gestion budgétaire des EPN ;
- poursuivre l'amélioration de la gouvernance des EPN ;
- poursuivre l'actualisation des textes législatifs et réglementaires qui encadrent la gestion des EPN ;
- évaluer et impulser la performance des EPN ;
- récompenser la performance des EPN ;
- poursuivre la redynamisation de la Direction du Contrôle Budgétaire.

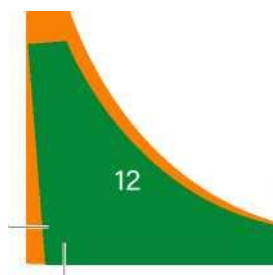
## 1.6 DIRECTION DES OPERATIONS DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES

En 2022, les objectifs globaux de la Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées se résument comme suit :

- > Améliorer le cadre institutionnel de la gestion financière des Collectivités Décentralisées.

Il s'agit de :

- l'amélioration de l'approche de détermination de l'enveloppe budgétaire à allouer aux collectivités décentralisées ;
  - élaborer le décret portant modalités de fixation, de calcul et de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD) ;
  - élaborer l'arrêté interministériel portant modalités d'exécution des crédits pour dépenses imprévues dans les collectivités territoriales et les districts autonomes ;
  - coordonner l'élaboration des autres textes d'application de la n°885-2020 du 21 octobre 2020 portant régime financier des collectivités territoriales et des districts autonome ;
  - élaborer une stratégie de mise en œuvre du budget-programmes des collectivités territoriales et districts autonomes.
- > Automatiser l'activité budgétaire dans les Collectivités Décentralisées :
    - établir le bilan de l'exploitation du SIGESCOD de l'exercice budgétaire 2021 ;
    - suivre l'exploitation du système intégré de gestion des collectivités décentralisées et assister les acteurs des collectivités territoriales connectées ;
    - poursuivre l'extension du SIGESCOD dans les nouvelles collectivités.
  - > Assister les collectivités décentralisées dans l'élaboration et l'exécution de leurs programmes budgétaires :
    - encadrer la DGDDL et les Collectivités territoriales sur le nouvel environnement budgétaire ;
    - faire le suivi de l'exécution des dotations transférées aux collectivités territoriales ;
    - constituer une banque de données d'informations budgétaires des collectivités territoriales.



## 1.7 DIRECTION DE LA SOLDE

Conformément aux missions de la Direction de la Solde, l'ensemble des activités menées en 2022 peuvent se subdiviser via l'atteinte des quatre (04) objectifs globaux suivants :

- > assurer une meilleure maîtrise des dépenses de personnel de l'Etat à travers la mise en œuvre de la politique salariale du gouvernement déclinée dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale 2014-2022 adoptée en 2014 et les protocoles d'accord portant revendications, signés en 2017 et 2022 avec les syndicats du secteur public ;
- > poursuivre les efforts visant à assainir le cadre de gestion des dépenses de personnel par le renforcement du contrôle sur le traitement, la consolidation de l'automatisation des tâches, l'amélioration des procédures de traitement de la Solde et la consolidation des relations avec les banques et établissements financiers ;
- > améliorer la qualité du service offert aux usagers de la Direction de la Solde à travers, d'une part, l'amélioration des conditions de travail des agents de la Solde et, d'autre part, l'amélioration des conditions de la délivrance des actes à céder, la mise en ligne des bulletins de salaire, des CCP et de la liste des bénéficiaires du paiement du stock des arriérés des mesures de 2009 et l'ouverture d'un guichet unique de réception des usagers clients ;
- > améliorer la compréhension de l'évolution à court, moyen et long terme de la masse salariale et ses principaux déterminants à travers la réalisation d'études et la production de statistiques.

## 1.8 DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

Au titre de l'année 2022, la DPE s'est fixée comme objectifs de :

- > recenser et faire le suivi du patrimoine mobilier de l'Etat ;
- > faire le suivi de l'acquisition et assurer la gestion des véhicules administratifs ;
- > faire le suivi des abonnements et des consommations de l'Etat en eau, électricité et téléphone ;
- > lutter contre la fraude et le gaspillage d'eau, d'électricité et de téléphone dans les services de l'état ainsi que les abus dans l'utilisation des véhicules administratifs ;
- > assurer la mise en œuvre de la comptabilité des matières.

## 1.9 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX

Les objectifs globaux assignés à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) s'articulent autour des trois axes suivants :

- > poursuivre l'amélioration de la gestion administrative du personnel ;
- > poursuivre l'amélioration du cadre de travail ;
- > favoriser la restauration, l'équilibre psycho-social et la promotion de l'épanouissement du personnel de la DGBF et de leur famille.

## 1.10 DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUDGETAIRE

Au titre de l'année 2022, la DSIB s'est fixée comme objectifs de : assurer la conduite des activités informatiques et le développement des applications; assurer la gestion de l'exploitation, la maintenance des équipements et du réseau informatique; développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information;

- > assurer la définition et la mise en œuvre de la politique informatique de la Direction Générale du Budget et des Finances.
- >
- >
- >
- >



### **1.11 DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE**

L'objectif global est : « Assurer le suivi de la mise en œuvre du budget-programmes dans l'administration publique ».

Cet objectif global se décline en plusieurs objectifs spécifiques qui sont :

- > renforcer le cadre réglementaire à travers la prise de textes et la mise en place d'outils de gestion ;
- > renforcer la transparence dans la gestion et le contrôle budgétaire de l'Etat en mode budget-programmes ;
- > poursuivre la formation des acteurs sur les thèmes en lien avec de la réforme des procédures et outils de gestion budgétaire en mode programmes.

### **1.12 DIRECTION DE LA FORMATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COMMUNICATION**

Au titre de l'année 2022, la DFDC s'est fixée comme objectifs de :

- > renforcer les capacités du personnel de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) ;
- > promouvoir la documentation et les archives au sein de la DGBF et mettre en œuvre la politique d'informatisation du Centre de Documentation et d'Archives (CDA) ;
- > promouvoir la communication interne et externe de la DGBF.

### **1.13 CELLULE D'INFORMATION DES OPERATEURS ECONOMIQUES (CELIOPE)**

Au titre de l'année 2022, la CELIOPE s'est fixée comme objectifs de :

- > élaborer et transmettre mensuellement au cabinet du ministre un rapport d'activités ;
- > réaliser une enquête semestrielle de satisfaction client auprès des usagers ;
- > vulgariser d'avantage le progiciel de gestion en ligne « E-requête » auprès des requérants ;
- > poursuivre la réalisation des actions médias et non médias de communication ;
- > réaliser les actions d'information et de sensibilisation de proximité auprès des organisations professionnelles ou participer à leurs activités ;
- > organiser une campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE à l'intérieur du pays
- > participer ou organiser des sessions de formation des agents sur les thèmes relatifs au circuit de la dépense publique et à la gestion budgétaire en général.





# **II- RESULTATS OBTENUS**

---



## 2.1 CELLULE D'EVALUATION ET D'AUDIT DES DEPENSES PUBLIQUES

Les résultats obtenus en 2022 concernent les missions programmées et les missions non programmées ainsi que les activités de renforcements de capacités des agents de la CEADP.

### 2.1.1 Les activités programmées

Les trois (3) activités programmées, inscrites dans le Plan d'Actions Stratégique (PAS) 2022 du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, sont :

- > élaboration du plan stratégique d'audit 2022-2024 ;
- > exécution du plan d'audit 2022 au sein de deux (02) directions centrales de la DGBF, à savoir: la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) et la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB) ;
- > audit de la gestion administrative et financière de 33 EPN

Les quatre (4) missions prévues au Programme d'Activités de l'année 2021 de la DGBF ont également été toutes réalisées en 2022. Il s'agit de :

- > revue des dépenses publiques (RDP) de 20 communes ;
- > évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit administratif et financier de 10 EPN et de la revue des dépenses publiques de 9 Régions, effectués en 2021 ;
- > mission conjointe avec le MENA de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les EPESG.
- > mission conjointe avec le METFPA de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les EPESTFP

Les résultats de ces missions programmées sont présentés comme suit.

#### 2.1.1.1. Elaboration du plan stratégique d'audit 2022-2024

La cartographie des risques des directions et services de la DGBF a été préalablement élaborée.

Par la suite, le projet de plan stratégique d'audit 2022-2024 a été élaboré par la CEADP, puis validé par le DGBF et transmis au Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE) pour approbation.

#### 2.1.1.2. Exécution du plan d'audit 2022 au sein de 2 directions centrales de la DGBF (DPE et DCB)

La mission d'audit de la DPE a débuté le 21 septembre 2022. Le rapport est produit et transmis au DGBF. Quant à la mission d'audit de la DCB, elle a débuté en novembre 2022 et est en cours de réalisation.

#### 2.1.1.3. Audit de la gestion administrative et financière de 33 EPN

Cette mission d'audit a concerné les 33 EPN suivants :

1. Agence Emploi Jeunes (AEJ) ;
2. Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) ;
3. Centre d'Education à Distance en Côte d'Ivoire (CED-CI) ;

Centre Hospitalier Universitaire de Treichville (CHU T) ;

Centre Ivoirien d'Anti-Pollution (CIAPOL) ;

Centre de Recherche Océanologique (CRO) ;

Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan1 (CROU-A1) ;

- 4.
- 5.
- 6.
- 7.

8. Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 2 (CROU-A2) ;
9. Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bouaké (CROU Bouaké) ;
10. Centre Régional des Œuvres Universitaires de Daloa (CROU Daloa) ;
11. Centre Régional des Œuvres Universitaires de Korhogo (CROU Korhogo) ;
12. Ecole Normale Supérieure (ENS) ;
13. Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) ;
14. Fonds National de Lutte Contre le Sida (FNLS) ;
15. Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) ;
16. Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) ;
17. Institut National de Formation Sociale (INFS) ;
18. Institut National d'Hygiène Publique (INHP) ;
19. Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INPHB) ;
20. Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
21. Institut National de Santé Publique (INSP) ;
22. Institut Pasteur de Côte Ivoire (IPCI) ;
23. Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) ;
24. Institut Raoul Follereau (IRF) ;
25. Fonds de Soutien au Développement de la Presse (FSDP) ;
26. Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) ;
27. Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ;
28. Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) ;
29. Office National de la Protection Civile (ONPC) ;
30. Office National des Sports (ONS) ;
31. Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ;
32. Université de Man (UMAN) ;
33. Université Alassane Ouattara Bouaké (UAO).

Cette mission s'est déroulée du 04 mai 2022 au 31 juillet 2022. 31 rapports de mission ont été produits et 02 sont en cours pour des raisons d'indisponibilité des Ordonnateurs (DG de l'ICA et de l'ONS).

#### **2.1.1.4. Revue des dépenses publiques de vingt (20) communes**

Les vingt (20) communes concernées par cette revue sont les suivantes : AGNIBILEKRO, BETTIE, BAKO, TIE- ME, DIDIEVI, DJEKANOU, AZAGUIE, SIKENSI, FACOBLY, KOUIBLY, BONON, ZUENOULA, KOLIA, KOUTO, DIAWALA, OUANGOLODOUGOU, FRONAN, NIAKARAMADOUGOU, MANKONO et TIENINGBOUE,

Cette mission s'est déroulée du 07 novembre au 23 décembre 2022.

Les vingt (20) rapports de mission ont été produits et sont disponibles.

#### **2.1.1.5. Evaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit administratif et financier de 10 EPN et de la revue des dépenses publiques de 9 Régions, effectués en 2021**

Cette mission d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations a concerné les 10 EPN suivants :

1. Centre Hospitalier Universitaire d'Angré (CHU-ANGRE) ;
2. Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké (CHU-BOUAKE) ;
3. Centre Hospitalier Universitaire de Cocody (CHU-COCODY) ;
4. Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) ;



5. Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
6. Université NANGUI ABROGOUA d'Abobo-Adjamé (UNA) ;
7. Université Jean LOROUGNON GUEDE de Daloa (UJLoG) ;



8. Université FELIX HOUPHOUET BOIGNY de COCODY (UFHB);
9. Université PELEFORO GON COULIBALY de Korhogo (U-PGCK) ;
10. Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI).

Elle a également concerné les neuf (09) Régions suivantes : NAWA, KABADOUGOU, BELIER, IFFOU, GUEMON, PORO, TCHOLOGO, WORODOUGOU et BOUKANI.

Cette mission s'est déroulée du 07 novembre au 16 décembre 2022.

Les dix-neuf (19) rapports de mission accompagnés d'une note de synthèse ont été produits et sont disponibles.

#### **2.1.1.6. Mission conjointe avec le MENA de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les EPESG**

Cette mission conjointe du MENA (représenté par l'IGEN et la DEEP) et du MBPE (représenté par la CEADP) a été diligentée du lundi 21 février au mercredi 16 mars 2022 à l'effet de procéder au contrôle physique des élèves affectés de trente-deux (32) Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

Ce contrôle physique n'a concerné que les élèves des établissements non équipés en matériel de recensement biométrique, au titre de l'année scolaire 2021-2022, soit plus de 1 043 établissements privés pour l'Enseignement Général.

Le rapport de mission produit par la CEADP est disponible

#### **2.1.1.7. Mission conjointe avec le METFPA de contrôle des effectifs des élèves affectés par l'Etat dans les EPESTFP**

Cette mission conjointe du METFPA représenté par l'IGEN et la DEEP et du MBPE représenté par la CEADP a été diligentée du mercredi 27 avril au samedi 21 mai 2022.

Elle s'est déroulée en deux (2) phases sur toute l'étendue du territoire national, comme suit :

- la première phase s'est déroulée du 27 avril au 04 mai 2022 et a concerné vingt-cinq (25) établissements privés relevant des Directions Régionales (DR) d'Abidjan Nord et d'Abidjan Sud dans la zone d'Abidjan et banlieue, non équipés en matériel de recensement biométrique;
- la deuxième phase s'est déroulée du 15 au 21 mai 2022 et a porté sur un échantillon représentatif de 40 établissements privés sélectionnés parmi les Directions Régionales (DR) de l'intérieur du pays, non équipés en matériel de recensement biométrique.

Le rapport de mission produit par la CEADP est disponible

### **2.1.2 Activités non programmées**

Au cours de l'exercice 2022, quatre (4) activités ponctuelles ont été confiées à la CEADP sur saisine du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Il s'agit de : la mission de contrôle des kits scolaires, des tables-bancs, véhicules administratifs et autres équipements livrés dans les Etablissements scolaires, les IEP et les DRENA du MENA.

l'inspection de la gestion administrative et financière du DAF du Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale (MRCS) ;

l'inspection de l'exécution de deux (02) conventions signées entre la SODEFOR et la Société ITS ;



- > l'inspection de l'exécution des dotations budgétaires allouées à la Direction Régionale du Ministère de la Fonction Publique (MFP) de la Région du Worodougou. Les résultats de ces missions non programmées sont présentés comme suit.

#### **2.2.2.1. Mission conjointe de contrôle des kits scolaires, des tables-bancs, véhicules administratifs et autres équipements livrés dans les Etablissements scolaires, les IEP et les DRENA du MENA**

Cette mission conjointe de contrôle du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE) a été diligentée dans dix (10) Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) tirées au sort que sont :

- au sud : DRENA Abidjan 4 et Dabou ;
- à l'Est : DRENA Adzopé et Daoukro ;
- à l'Ouest : DRENA Man et Soubré ;
- au Centre : DRENA Bouaké et Yamoussoukro ;
- au Nord : DRENA Ferkessédougou et Korhogo.

Il s'agit de procéder à la vérification physique, avec documents à l'appui, des kits scolaires et des tables-bancs livrés en 2021 ainsi que des autres types d'équipements livrés de 2017 à 2021.

La mission de contrôle s'est déroulée du 30 janvier au 13 février 2022.

Le rapport de mission produit par la CEADP a été transmis à la DAF du MENA. Cette mission conjointe de contrôle du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE) a été diligentée dans dix (10) Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) tirées au sort que sont :

- au sud : DRENA Abidjan 4 et Dabou ;
- à l'Est : DRENA Adzopé et Daoukro ;
- à l'Ouest : DRENA Man et Soubré ;
- au Centre : DRENA Bouaké et Yamoussoukro ;
- au Nord : DRENA Ferkessédougou et Korhogo.

Il s'agit de procéder à la vérification physique, avec documents à l'appui, des kits scolaires et des tables-bancs livrés en 2021 ainsi que des autres types d'équipements livrés de 2017 à 2021.

La mission de contrôle s'est déroulée du 30 janvier au 13 février 2022.

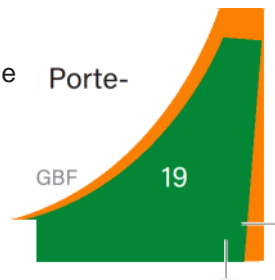
Le rapport de mission produit par la CEADP a été transmis à la DAF du MENA.



### 2.2.2.2. Inspection de la gestion administrative et financière du DAF du Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale (MRCS)

Cette mission d'inspection s'est déroulée du 02 mai au 30 juin 2022.

Le rapport de mission accompagné d'une note a été produit et transmis au Ministre du Budget et du feuille de l'Etat et au Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale.



### 2.2.2.3. Inspection de l'exécution de deux (02) conventions signées entre la SODEFOR et la Société ITS

Cette mission s'est déroulée du 17 septembre au 06 novembre 2022.  
Le rapport de mission a été produit et transmis à la DGBF pour validation.

### 2.2.2.4. Inspection de l'exécution des dotations budgétaires allouées à la Direction Régionale du Ministère de la Fonction Publique (MFP) de la Région du Worodougou

Cette mission s'est déroulée du 05 au 08 décembre 2022.  
Le rapport de mission a été produit et transmis à la DGBF pour validation

## 2.1.3 Activités de renforcement des capacités des agents de la CEADP

Au cours de l'exercice 2022, les autres activités réalisées ont porté essentiellement sur le renforcement des capacités des cadres de la CEADP diligenté par la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC).

Les séminaires de formation ont porté sur différents thèmes, comme indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Liste des participations à des séminaires de formation en 2022

N°	THÈME DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	PARTICIPANTS
<b>Formations organisées par la DFDC</b>			
1	Contrôle de gestion	Du 18 au 20 mai 2022 à l'Hôtel le Vaisseau Cocody Angré 7e tranche	2 cadres de la CEADP
2	Elaboration des cartographies des processus et des risques d'une organisation publique	Du 1er au 03 juin 2022 à l'Hôtel le Vaisseau Cocody Angré 7e tranche	30 cadres de la CEADP
		Du 06 au 08 juillet 2022 à l'Hôtel le Vaisseau Cocody Angré 7e tranche	30 cadres de la CEADP
3	Contrôle interne budgétaire et financier des administrations de l'Etat dans le cadre de la réforme budgétaire	Du 05 au 07 octobre 2022 à l'Hôtel le Vaisseau Cocody Angré 7e tranche	3 cadres de la CEADP
4	Préparation, programmation et exécution du Budget-programme	Du 22 au 24 juin 2022 à l'Hôtel NOVOTEL du Plateau	2 cadres de la CEADP
5	Redaction administrative	Du 08 au 10 juin 2022 à l'Hôtel NOVOTEL du Plateau	2 cadres de la CEADP
6	Comptabilité des matières : gestion suivi et traçabilité	Du 12 au 14 octobre 2022 à l'Hôtel le Vaisseau Cocody Angré 7e tranche	1 cadre de la CEADP
7	Outils et technique de planification des projets	Du 18 au 19 mai 2022 à Bingerville	3 cadres de la CEADP

### Formation organisée par l'IGF

Assistance des Directions Générales du MEF et du MBPE à la mise en oeuvre d'un cadre de référence harmonisé de contrôle interne et de management des risques

Du 12 au 16 septembre 2022 à l'Hôtel Le Suprême de Grand-Bassam

2 cadres de la CEADP



Port d'activités 2022 de la DGBF

## **2.2. DIRECTION DES POLITIQUES ET SYNTHES BUDGETAIRES**

### **2.2- 1 Préparation des lois de finances**

#### **2.2.1.1. Loi de Règlement 2021**

Ces travaux se sont déroulés en plusieurs étapes et ont duré de janvier 2022 à novembre 2022. Ainsi, les activités suivantes ont été menées :

- > recueil des données de recettes et de dépenses de l'exercice 2021 notamment auprès des différentes administrations financières de janvier 2022 à mars 2022 ;
- > consolidation des données de 2021 à travers notamment les travaux du Secrétariat Technique du Comité de LR (STCLR) qui se sont déroulés au cours de treize (13) réunions ;
- > participation au séminaire de pré validation du rapport général sur la performance des programmes (RGP) au titre de l'année 2021 (mai 2022) ;
- > rédaction de l'avant-projet de LR 2021 et de son rapport de présentation (mai - juin 2022) ;
- > rédaction des courriers de transmission de l'avant-projet de LR 2021 ;
- > analyse des observations de la Cour des Comptes relatives à l'exécution de la Loi de finances 2021 et à l'audit de performance des programmes de l'année 2021 ;
- > propositions de réponses aux observations de la Cour des Comptes sur l'exécution de la Loi de finances 2021, relevant de la DGBF ;
- > centralisation des réponses relevant des autres structures du MBPE ;
- > organisation de séances du STCLR en vue de la consolidation et de la transmission de l'ensemble des réponses aux observations de la Cour des Comptes ;
- > production et centralisation de divers documents demandés par la Cour des Comptes en vue de la production de ses différents rapports ;
- > rédaction du projet de CCM relative à l'avant-projet de LR 2021 (septembre 2022) ;
- > analyse des rapports définitifs de la Cour des Comptes en vue du suivi des recommandations ;
- > participation à la présentation du projet de LR 2021 à l'Assemblée Nationale.

#### **2.2.1.2. Préparation du projet de budget 2023**

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration du projet de Loi de finance 2023, ce sont:

- > la participation aux travaux d'analyse des projections de recettes intérieures pour l'année 2023 en rapport avec la Direction des Politiques, des Prévisions et Statistiques Economiques et les régies financières ;
- > la participation aux travaux d'analyse et de projection de la masse salariale en liaison avec la Direction de la Solde et la Direction chargée de la gestion du personnel militaire et civil du Ministère de la Défense ;
- > l'élaboration du cadrage budgétaire et de la note explicative qui l'accompagne ;
- > la rédaction de la lettre de cadrage du premier ministre donnant les orientations de l'action gouvernementale au titre de la gestion concernée et notifiant les enveloppes aux Ministères et Institutions ;
- > la participation aux conférences et arbitrages budgétaires ;
- > la saisie dans le SIGOBE du service de la dette publique, des Comptes Spéciaux du Trésor, des ressources intérieures et des appuis budgétaires ;
- > l'élaboration du projet de loi portant budget de l'Etat pour l'année 2023 ainsi que de sa Communication en Conseil des Ministres et de son Rapport de présentation.



## 2.2.2. Mise en place du budget 2022 et suivi de son exécution

Les activités menées lors de la mise en place du budget 2022 ont consisté à l'élaboration d'un tableau de régulation permettant de fixer les limites maximales de consommation trimestrielle de crédits budgétaires en rapport avec le rythme prévisionnel de recouvrement des ressources.

Les activités de suivi de l'exécution budgétaire 2022 ont été menées à travers :

- > suivi de la mobilisation des ressources et de l'exécution du budget de l'Etat;
- > mise en place, suivi de la régulation budgétaire et élaboration de la mensualisation des dépenses budgétaires;
- > élaboration, actualisation et suivi du plan d'engagement des dépenses;
- > élaboration du tableau de suivi du solde budgétaire;
- > élaboration des différents états de la masse salariale;
- > production de tableaux statistiques sur l'exécution budgétaire;
- > production de la communication trimestrielle en conseil des ministres sur l'exécution du budget;
- > production de la revue en milieu d'année;
- > production du bulletin d'information sur l'exécution du Budget;
- > participation aux travaux des comités : Comité de Trésorerie et Comité TOFE.

## 2.2- 3 Suivi de la mise en œuvre des mesures du programme économique et financier

Le suivi des activités relatives à la mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretons Woods, s'est traduit par :

- > la synthèse des notes sur la mise en œuvre des diligences du programme économique et financier produites par les services de la Direction Générale du Budget et des Finances dans le cadre de la préparation des missions du FMI qui se sont déroulées, par visioconférence, en mai et juin 2021 ;
- > la participation à la rédaction des mesures de réformes de la gestion des finances publiques ;
- > la mise à jour mensuelle de la matrice des mesures du programme économique et financier relevant de la DGBF et la note l'accompagnant ;
- > la synthèse des comptes rendu des réunions des missions conjointes des bailleurs de fonds ;
- > la participation aux réunions mensuelle du Comité de suivi des indicateurs des différents programmes d'appui budgétaire (PAFR, Initiative Cacao durable).

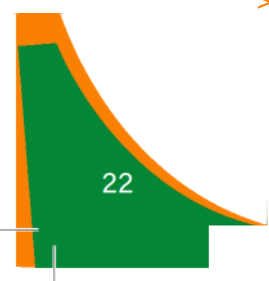
## 2.2.4 Elaboration de la Déclaration sur les risques budgétaires (DRB) 2023-2025

La Déclaration sur les Risques Budgétaires (DRB) 2023-2025 a été élaborée à travers les activités suivantes :

convocation de la réunion de cadrage et de lancement des travaux techniques visant la revue du processus d'élaboration de la DRB, l'élaboration du calendrier de déroulement du processus d'élaboration de la DRB, la préparation des TDRs des différents groupes de travail et la préparation des lettres d'invitation à la réunion de lancement ;

collecte et compilation des contributions transmises par les structures membres du Comité Technique ;

- > organisation du séminaire technique de pré-validation de la DRB 2023-2025.



## 2.2.5 Elaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025

Le document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025 a été élaboré à travers les activités suivantes :

- > convocation de la réunion de cadrage et de lancement des travaux techniques visant la revue du processus d'élaboration du DPBEP, l'élaboration du calendrier de déroulement du processus d'élaboration du DPBEP, la préparation des TDRs des différents groupes de travail et la préparation des lettres d'invitation à la réunion de lancement ;
- > collecte et compilation des informations transmises par les structures membres du Comité Technique ;
- > organisation du séminaire technique de pré-validation qui a pour objectif l'analyse et la validation des projections des indicateurs macroéconomiques, des ressources et dépenses effectuées et finalisation DPBEP en vue de le soumettre à la hiérarchie ;
- > l'analyse de la performance de la programmation pluriannuelle 2021-2025 et son insertion dans le DPBEP.

## 2.2.6 Suivi de la capacité d'absorption des dépenses d'investissement et des dépenses pro pauvres et dépenses sociales

Les activités suivantes ont été réalisées :

- > organisation de deux (02) rencontres entre la DGBF et les RPROG et responsables de projets qui ont permis de relever les difficultés rencontrées dans l'exécution des dépenses d'investissement et de proposer des solutions en vue d'accroître la capacité d'absorption des ministères, des crédits alloués au dépenses d'investissement;
- > production du tableau sur la capacité d'absorption des dépenses d'investissement des ministères et institutions intégré dans la Communication en Conseil des Ministres trimestrielle.

## 2.2.7 Elaboration et vulgarisation du Budget Citoyen 2022

Les activités réalisées ont concerné :

- > la finalisation et la mise en ligne du budget citoyen 2022 ;
- > l'organisation de la campagne de vulgarisation du budget citoyen 2022 dans huit (08) villes de l'intérieur du pays à savoir, Boundiali, Séguéla, Touba, Duékoué, Soubré, Divo, Dimbokro et Adzopé.

## 2.2.8 Elaboration du Budget Citoyen 2023

Les activités suivantes ont été réalisées :

- > pré-validation du budget citoyen 2023 et élaboration de la matrice d'actions 2023 du Comité de Transparence Budgétaire ;
- > Finalisation et mise en ligne du budget citoyen 2023.



## 2.3. DIRECTION DU BUDGET DE L'ETAT

Rapport d'activités 2022 de la

Les activités ci-dessous ont été réalisées par la Direction du Budget de l'Etat au terme de l'année 2022 :

- > La Loi de Finances 2023 a été préparée dans les délais constitutionnels ;
- > La Direction a pris activement part, à la préparation du PIP 2023-2025 ;
- > Un tableau a été élaboré et régulièrement renseigné pour le suivi de la gestion des crédits provisionnels ;
- > Le projet d'instruction portant calendrier de préparation du budget 2023, a été rédigé et transmis au cabinet du Ministre chargé du Budget ;
- > Le guide d'élaboration du budget a été rédigé de concert avec la Direction de la Réforme Budgétaire et de la Modernisation de la Gestion Publique ;
- > Un tableau de suivi des avances de trésorerie a été élaboré.

## 2.4. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SYSTEME D'EXECUTION BUDGETAIRE

### 2.4.1. Encadrer, assister et suivre les acteurs du circuit de la dépense dans l'exécution de leurs opérations budgétaires

- Enrôlement des acteurs

Le budget de l'exercice 2022 a été mis en place le 03 janvier 2022 dans le SIGOBE.

La DASEB, dans sa mission d'Administrateur du système et de facilitateur pour la bonne exécution des opérations budgétaires a aidé les acteurs à s'enrôler dans le système, en liaison avec la Direction des Systèmes d'Information Budgétaire (DSIB).

- Formation des acteurs

Dans le cadre de l'assistance et de l'encadrement des acteurs, des formations théoriques ou pratiques sur les circuits et procédures d'exécution du budget à travers le SIGOBE ont été effectuées en cours de gestion par la DASEB ou lors des rentrées budgétaires organisées par les ministères à la demande des acteurs.

- Déploiement de matériels

Dans son rôle d'encadrement et d'appui des acteurs, la DASEB a effectué quatre (04) missions de déploiement de matériel (mobilier de bureau, matériels informatiques, box internet) vers les services d'exécution dans les localités de l'intérieur du pays. Ces missions ont permis d'améliorer les conditions de travail des agents de la DASEB en poste à l'intérieur du pays, en vue d'accroître leur capacité d'encadrement des acteurs budgétaires.

- Traitement des demandes de relèvement de plafond

Environ 506 demandes de relèvement de plafond ont été formulées en 2022 (contre 472 l'année dernière), dont 454 (89,72%) ont été accordées contre 389 l'année dernière, soit 82,41%.

- Préparation du basculement en mode budget-programmes des RNE

Dans le cadre de la préparation du basculement des RNE en mode budget-programmes en 2023, une mission expérimentale du SIGOBE a eu lieu du 18 novembre au 11 décembre 2022, dans les Ambassades de la République de Côte d'Ivoire en Afrique du Sud (Pretoria), en Belgique (Bruxelles), en France (Paris), en Corée du Sud (Séoul), au Japon (Tokyo), en Inde (New-Delhi), au Brésil (Brasilia), au Canada (Ottawa) et aux Etats Unis (Washington).



Cette mission a été réalisée par trois équipes conduites par Messieurs les DGA et le DASEB et a consisté essentiellement à la présentation :

- des principes généraux du budget-programmes;
- des changements et innovations induits par le SIGOBE;
- du fonctionnement opérationnel de ce nouvel outil à travers des tests;
- d'identifier les obstacles et les processus à améliorer avant la phase de généralisation.

#### 2.4.2. Procéder à l'évaluation trimestrielle des DAF

L'avènement du budget-programmes dans notre pays a induit des changements au niveau de certains acteurs de la dépense publique. En effet, les DAF des ministères ne sont plus Ordonnateurs délégués de leurs départements ministériels respectifs mais plutôt Responsables de la Fonction Financière Ministérielle (RFFiM).

Ainsi, un nouveau cadre d'Evaluation de ceux-ci dans leur fonction de RFFiM a été établi en 2021 dans la perspective de mettre en exergue leur performance dans le contexte du budget-programmes.

Au cours des trois premiers trimestres de la gestion 2022, l'évaluation trimestrielle de l'action des différents RFFiM a été effectuée par le Comité d'évaluation mis en place à cet effet. Un classement de l'ensemble des DAF à fin mars, fin juin et fin septembre 2022 est disponible et permet d'identifier, pour les trimestres concernés, les trois meilleurs DAF. Le rapport final de cette évaluation est disponible pour chaque trimestre.

Il convient de noter que les résultats de cette évaluation concernant le quatrième trimestre ainsi que les résultats définitifs de cette évaluation au titre de l'exercice 2022 seront disponibles le 30 avril 2023. Il sera ensuite organisé une cérémonie de récompense des trois meilleurs DAF de l'année 2022 au plus tard à la fin du mois de juin 2023.

#### 2.4.3. Déconcentrer le système d'exécution budgétaire

L'objectif de la déconcentration du système d'exécution budgétaire est de rapprocher l'outil d'exécution budgétaire des acteurs dans les principales localités du pays afin de leur permettre d'exécuter leurs budgets sur place dans leur localité respective.

Pour l'année 2022, le SIGOBE a été déployé dans sept (07) localités. Avant le déploiement du SIGOBE dans ces localités, des travaux préalables de réhabilitation et de sécurisation des locaux identifiés ont été réalisés. Le déploiement effectif du SIGOBE dans les localités concernées a été marqué par des cérémonies de lancement opérationnel sous la présidence des membres du Corps préfectoral des départements concernés. Il s'agit des localités de : Djékanou, Zoukougbeu, Attiéguakro, Bettié, Kouassi Kouassikro, Nassian et Transua. Par ailleurs, la DASEB a procédé à la réouverture du Service SIGOBE de Guibéroua et à l'organisation des missions de prospection dans les localités de Bouna, Adzopé, Bouaflé, Touba et Séguéla.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret n°2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat qui induit une réorganisation des services déconcentrés de la Direction Générale du Budget et des Finances en région, à travers la création d'une Direction Régionale du Budget et des Finances dans chaque chef-lieu de région.

Ainsi, ces missions ont pour objet d'identifier des locaux pouvant abriter les services des Directions Régionales du Budget et des Finances dans ces localités.

Au terme de ces missions, des locaux ont été identifiés à Bouna, Adzopé, Touba et Séguéla.

Des travaux de réhabilitation et de sécurisation de ces locaux ont été réalisés à Bouna. Ces travaux ont été entamés en 2022 et vont s'achever en 2023



## 2.5. DIRECTION DU CONTROLE BUDGETAIRE

Au cours de l'année 2022 la Direction du Contrôle Budgétaire a réalisé les résultats suivants :

### 2.5.1. Poursuivre le renforcement des dispositifs de suivi et d'évaluation des EPN.

- > évaluation de la gestion budgétaire et financière des EPN

Les CCM et notes de synthèse rendant compte de la gestion du second semestre 2021 et du premier semestre 2022 sur les EPN ont été validées. Celles du second semestre 2022 sont en cours de finalisation.

- > mener une étude sur l'optimisation des ressources propres et la rationalisation des charges normatives des EPN

L'étude a été réalisée par un Cabinet de la place. Le rapport a été transmis à Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances après l'examen par la DCB et le Secrétariat Technique. Les recommandations formulées par le cabinet ont fait l'objet d'un plan de mise en œuvre.

- > finaliser et vulgariser le canevas de l'avis motivé des CB en mode budget programme

Le projet de canevas de l'avis motivé des CB en mode budget programmes est en cours de finalisation.

- > élaborer un nouveau canevas du contenu des rapports des Contrôleurs Budgétaires

Des rubriques complémentaires ont été proposées aux Contrôleurs Budgétaires en vue de faire le point des irrégularités constatées dans la gestion des EPN et des éventuels risques qu'ils encourent.

### 2.5.2. Renforcer la transparence dans la gestion budgétaire des EPN

- > publier le rapport annuel de synthèse de la gestion budgétaire 2022 des EPN

Les communiqués officiels des Conseils des Ministres tiennent lieu de publication. Deux CCM ont été adoptées et publiées sur le site Web du MBPE et de la DGBF.

### 2.5.3. Évaluer et auditer la gestion budgétaire des EPN

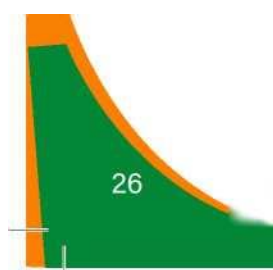
- > effectuer des missions de supervision et d'assistance dans 25 EPN

25 missions de supervision ont été organisées dans les EPN. Les rapports définitifs des missions sont disponibles.

### 2.5.4. Poursuivre l'amélioration de la gouvernance des EPN

**Les CCM à fin décembre 2021 et à fin juin 2022 ont fait le point sur la situation de fonctionnement des organes de gouvernance dans les EPN. Il en ressort qu'au titre de la gestion 2021, sur les 79 COGES installés, neuf (09) n'ont tenu aucune réunion. S'agissant des Comités de Trésorerie, treize (13) structures sur les 99 n'ont tenu aucune réunion.**

Pour le premier semestre 2022, sur les 79 EPN, six (06) n'ont tenu aucune réunion de Conseil de Gestion. En ce qui concerne les Comités de Trésorerie (CT), sur les 98 EPN, cinq (05) n'ont tenu aucune réunion.



- > renforcement des capacités des membres des Conseils de Gestion des EPN désignés par le MBPE

Une session de formation de renforcement des capacités des membres des conseils de gestion a été réalisée en mars 2022 à l'Hôtel Belle Côte sis à la Riviera Palmeraie. Cette session a enregistré 99 participants sur les 125 membres attendus. Soit un taux de participation de 79%.

### 2.5.5. Poursuivre l'actualisation des textes législatifs et réglementaires qui encadrent la gestion dans les EPN

- > deux (02) projets de décrets d'application de la loi n°2020-627 du 14 Août 2020 ont été élaborés et enrôlés par le Secrétariat Général du Gouvernement. Ce sont :
  - a. Projet de Décret portant organisation administrative et modalités d'exercice de la tutelle des Etablissements Publics Nationaux ;
  - b. Projet de décret portant modalités d'octroi de jetons de présence aux membres des conseils de gestion des Etablissements Publics Nationaux.

### 2.5.6. Evaluer et récompenser la performance et la gouvernance dans les EPN

La méthodologie et les critères d'évaluation ont été validés et portés à la connaissance des EPN et leurs tutelles. La collecte des données auprès des EPN est en cours pour l'évaluation au titre de l'année 2022

### 2.5.7. Poursuivre la redynamisation de la Direction du Contrôle Budgétaire

> renforcement des capacités des cadres de la DCB ainsi que les acteurs des EPN sur le Budget-programmes  
Les agents de la DCB ont été formés à l'utilisation des versions avancées des logiciels Word, Excel et Power point. Ils ont également pris part aux formations sur la gestion et le contrôle budgétaire dans le contexte du budget-programmes dispensées aux Ordonnateurs et CB des EPN.

### 2.5.8. Activités non prévues mais réalisées

La DCB a réalisé les activités suivantes :

- > former les Nouveaux Contrôleurs Budgétaires

Participation à la formation des nouveaux CB en animant des thèmes relatifs à leur fonction et missions au sein des EPN.

- > élaborer le guide du Chargé d'Etudes pour l'élaboration de la masse salariale des EPN

Pour faciliter l'élaboration de la masse salariale un guide est en élaboration. Ce guide permettra d'orienter les chargés d'études dans l'analyse et le traitement des dossiers.

- > rédiger le canevas du rapport sur la gouvernance des EPN à l'attention des Présidents des Conseils de Gestion

Un canevas du rapport sur la gouvernance des EPN des Présidents des Conseils de Gestion a été élaboré





> développement d'une application pour le suivi des activités des CB

Cet applicatif baptisé « projet jumelles » a été développé et est fonctionnel. Il est exploité à travers l'URL [www.jumelles.dgbf.ci](http://www.jumelles.dgbf.ci)

> formations des DAF des EPN

Dans le cadre du basculement de la gestion des EPN au mode budget-programmes, la nouvelle nomenclature budgétaire, les nouvelles règles et le fonctionnement de l'applicatif SIGOBE EPN ont été présentés aux DAF des EPN lors de l'atelier de formation.

> formations des DAF, des CB et de leurs assistants respectifs

Dans le cadre du basculement de la gestion des EPN au mode budget-programmes, les DAF, les CB et leurs assistants respectifs ont été formés à l'utilisation de l'applicatif SIGOBE EPN.

## 2.6. DIRECTION DES OPERATIONS DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES

La mise en œuvre de tous ces objectifs a permis d'obtenir des résultats probants :

### 2.6.1. Au niveau de l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion financière des Collectivités Décentralisées :

Au titre de l'amélioration de l'approche de détermination de l'enveloppe budgétaire à allouer aux collectivités décentralisées, la méthode de fixation de l'enveloppe pour l'exercice budgétaire 2023 s'est axée sur l'intégration d'un nouveau critère "pauvreté" en plus du critère population (RGPH 2014).

La prise en compte de ce nouveau critère a permis le relèvement des dotations directes globales de 11 940 385 000 Fcfa les faisant ainsi passer de 96 750 176 296 Fcfa en 2022 à 108 690 561 296 Fcfa en 2023; soit une augmentation de l'enveloppe globale de 12,34%.

Ainsi, la dotation moyenne des communes passe de 180 478 309 Fcfa en 2022 à 241 751 294 Fcfa en 2023 et celle des régions de 1 586 690 852 Fcfa en 2022 à 1 784 419 363 Fcfa en 2023.

Pour ce qui est de l'élaboration des textes d'application de la loi n°885-2020 du 21 octobre 2020 portant régime financier des collectivités territoriales et des districts autonomes : le décret portant nomenclature budgétaire des collectivités territoriales et districts autonomes a été signé le 3 août 2022 ;

l'avant-projet de décret portant modalités de fixation, de calcul et de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD), est élaboré et transmis à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local pour observations ;

- ❖ l'arrêté interministériel portant modalités d'exécution des crédits pour dépenses imprévues dans les collectivités territoriales et les districts autonomes élaboré et transmis à la DGDDL pour observations ;
- ❖ l'avant-projet d'arrêté interministériel portant création, attributions et fonctionnement du Comité d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du budget programme dans les collectivités territoriales et les districts autonomes transmis à la DGDDL pour observations ;

tenue d'une séance de travail relative à l'élaboration des textes subséquents à la loi n° 885-2020 du 21 octobre

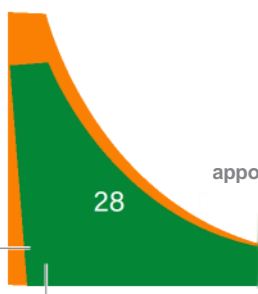
- ❖ 2020 portant régime financier des collectivités territoriales et des districts autonomes le 24 mars 2022 avec la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, la Direction du Contrôle Financier et la Direction Générale des Impôts, assorti d'un calendrier fixant la date butoir d'élaboration desdits textes.

❖

❖

apport d'activités 2022 de la DGBF

28



## 2.6.2. Au niveau de l'automatisation de l'activité budgétaire dans les Collectivités Décentralisées

Dans le cadre de la production du bilan de l'exploitation du Système Intégré de Gestion des Collectivités Décentralisées (SIGESCOD) pour l'année 2021, les comptes administratifs des collectivités connectées ont été élaborés et consolidés. Concernant le suivi de l'exploitation du SIGESCOD, sur les trente-huit (38) collectivités territoriales connectées, trente-sept (17 régions et 20 communes) ont saisi et exécuté leurs programmes triennaux et leurs budgets primitifs dans le système pour l'exercice 2022.

En ce qui concerne la poursuite de l'extension du SIGESCOD dans les nouvelles collectivités, des missions de formation à l'utilisation de l'outil ont été effectuées du 13 novembre au 16 décembre 2022 dans vingt-trois (23) collectivités territoriales qui ont été connectées sur financement du Programme d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF) de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Tableau 2 : Ce sont :

N°	LOCALITES	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		RÉGIONS	COMMUNES
1	Bondoukou	Région du Moronou	Commune de Bongouanou
2	Bouna	Région du Bounkani	Commune de Bouna
3	Dimbokro	Région du N'ZI	Commune de Dimbokro
4	Divo	Région du Loh-Djiboua	Commune de Divo
5	Duékoué	Région du Guemon	Commune de Duékoué
6	Gagnoa	Région du Goh	Commune de Gagnoa
7	Minignan	Région du Folon	Commune de Minignan
8	Odiénné	Région du Kabadougou	Commune d'Odiénné
9	Sassandra	Région du Gbokle	Commune Sassandra
10	Soubré	Région de la Nawa	Commune Soubré
11	Mayo		Commune de Mayo
12	Touba	Région du Bafing	Commune de Touba
<b>TOTAL</b>		<b>11 régions</b>	<b>12 communes</b>

A ce jour, soixante-un (61) collectivités territoriales sont connectées au SIGESCOD.

## 2.6.3. Au niveau de l'assistance des collectivités décentralisées dans l'élaboration des documents budgétaires et dans l'exécution du budget

Dans le cadre de sa mission d'assistance aux collectivités territoriales, la DOCD a participé, au sein de la Commission de Coordination du Développement Communal à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, à la validation des programmes triennaux et des budgets primitifs des 232 collectivités territoriales (31 régions et 201 communes).

Par ailleurs, la DOCD a encadré la DGDDL dans le traitement des actes modificatifs de 18 collectivités territoriales.

En outre, au cours de l'exercice budgétaire 2022, un suivi des transferts des dotations budgétaires aux collectivités décentralisées a permis de s'assurer que l'ensemble des dotations budgétaires a été transféré aux collectivités territoriales conformément à la régulation budgétaire.

A cet effet, les dotations budgétaires ont été transférées dans leur totalité pour un montant de 101,935 milliards Fcfa aux collectivités décentralisées par natures de dépenses suivantes :

- Personnel : 6,202 milliards Fcfa ;
- Transfert : 26,832 milliards Fcfa ,
- Investissement : 68,901 Milliards FCFA

Il convient également de noter que sur invitation de la Primature, Tutelle des quatorze (14) Districts Autonomes, la DOCD a participé à l'examen des dossiers de ces entités en vue de leur approbation.

## 2.7. DIRECTION DE LA SOLDE

Au terme des activités de l'exercice 2022 écoulé, les résultats obtenus se présentent ainsi qu'il suit :

> Au titre de la maîtrise des dépenses de personnel de l'Etat :

mise en œuvre des mesures contenues dans les accords signés par le gouvernement et les syndicats, notamment le paiement de la cinquième tranche du stock des arriérés des mesures de 2009 qui a porté sur un effectif de 59 070 personnes pour un coût de 34,38 milliards Fcfa ;

✓ prise en compte dans le catalogue des mesures nouvelles de l'année 2023 des orientations prescrites par la conférence de programmation des effectifs initiée par le Ministère de la Fonction Publique et des mesures de revalorisations salariales adoptées par le gouvernement dans le cadre de la nouvelle trêve sociale couvrant la période 2022-2027 ;

✓ mandatement des dépenses de personnels géré par la Direction de la Solde en 2022, marqué par la mise en œuvre à partir du mois d'août des revalorisations des salaires annoncées par le Président de la République, lors de son adresse à la nation du 06 août 2022. Sur la période d'août à décembre 2022, l'incidence financière totale est estimée à 71,8 milliards fcfa.

> Au titre des efforts en vue de l'assainissement du cadre de gestion des dépenses de personnel

mises à jour régulières (mensuelles) des situations administratives et indiciaires des fonctionnaires éligibles au déblocage et à l'avancement indiciaire automatique sur la base des éléments transmis par la Fonction Publique via le Fichier Unique de Référence (FUR) ;

✓ suppression de l'indemnité contributive au logement aux fonctionnaires et agents de l'Etat logés par l'Etat ;

✓ suppression d'indemnités représentatives de frais et d'indemnités diverses de personnes ayant perdu l'éligibilité à leur attribution par la codification des postes à indemnité, Emission d'ordres de recettes divers à l'encontre de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant indûment perçu des salaires et accessoires de solde ;

✓ mise à jour de la situation salariale des personnels en poste à l'étranger et dans les Etablissements Publics Nationaux ;

✓ réalisation de transferts de soldes d'EPN à EPN ou d'EPN au budget général et vice-versa afin de rattacher véritablement la charge salariale à l'institution ou aux services utilisateurs des agents concernés ;

✓ intensification des contrôles sur les frais de mission à l'étranger afin de limiter les paiements aux seuls frais régulièrement pris en compte.

> Au titre de l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers de la Direction de la Solde

mise en ligne tous les mois sur le site internet de la DGBF des bulletins de salaire ;

mise en ligne tous les mois sur le site internet de la DGBF des bénéficiaires pris en compte dans le cadre du paiement du stock des arriérés des mesures de 2009 ;

✓ délivrance dans les services extérieurs de la Direction de la Solde de bulletins de solde aux fonctionnaires en service à l'intérieur du pays ;

✓ appui apporté aux fonctionnaires en poste à l'intérieur du pays qui le désirent, pour l'obtention dans les services extérieurs de la Direction de la Solde, de documents et actes établis par les services centraux ;

✓ réduction de la fraude sur les domiciliations bancaires au moyen de la mise en place depuis le 05 juillet 2019 de l'attestation de non enregistrement d'avance sur rappel (attestations délivrées en 2020) ;

✓ amélioration des conditions de travail des agents de la Direction de la Solde par la mise à disposition d'un (01) véhicule de type 4X4 à une (01) direction Régionale de la Solde. Un véhicule de service a été remis à une Sous-direction. L'aménagement et l'embellissement des bureaux des sous directions de la solde en central, entamés en 2019 se poursuivent. Tous les agents sont équipés en matériel de bureau et informatiques ;

✓ amélioration de la prise en charge des usagers-clients à travers la création d'un guichet unique de réception. A cet effet, un applicatif informatique a été développé afin de faciliter l'identification et l'orientations des usagers-clients.

> Au titre des études réalisées et des activités de suivi de l'exécution de la masse salariale

✓ réalisation de projection et de prévision dans le cadre de la préparation de l'élaboration du Budget de l'Etat ; suivi du programme économique et financier ;

✓ rapport trimestriel d'exécution de la masse salariale ;

✓ rapport de mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale ;



- ✓ rapport trimestriel sur le paiement du stock d'arriéré;
- ✓ rapport détaillé de l'exécution de la masse salariale;

## 2.8. DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

### 2.8.1. Au titre du recensement et du suivi du patrimoine mobilier de l'Etat

> mise en œuvre de l'instruction N°001 du 07 janvier 2022 relative au circuit de prise en compte des nouvelles acquisitions de biens dans le patrimoine de l'Etat :

◆◆ enregistrement des biens acquis en 2022 dans la base de données : Au 31 décembre 2022, la DPE a reçu et traité 215 dossiers d'acquisition de biens d'équipement.

Le traitement de ces dossiers fait apparaître 3 993 biens enregistrés dans la base de données.

Ils se répartissent comme suit :

■ mobiliers et matériels de bureau	: 1 433
■ matériels informatiques	: 705
■ matériels biomédicaux	: 971
■ matériels et outillages techniques	: 88
■ mobiliers et matériels scolaires	: 469
■ mobiliers et matériels de logement	: 327

**N.B :** Il convient de préciser que les biens enregistrés en 2022 sont exclusivement les acquisitions des Etablissements Publics Nationaux (EPN) transmis par la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB). Au 31 décembre 2022, la DPE n'a reçu aucun dossier d'acquisition de biens de la Direction du Contrôle Financier (DCF). De ce fait, les données sur les biens acquis en 2022 ne pourront être consolidées qu'après la transmission par la DCF, des dossiers de pièces justificatives d'acquisition. Quant à l'opération de recensement et de marquage de ces biens, elle s'effectuera tout au long de l'année 2023.

◆◆ recensement des biens acquis enregistrés en 2021 :

En 2022, l'opération de recensement des biens acquis et enregistrés en 2021 dans le District Autonome d'Abidjan n'a pu se tenir du fait de la non-transmission des pièces justificatives des acquisitions des biens des ministères et institutions par la DCF. Seule la DCB a transmis les pièces justificatives des acquisitions des EPN, ayant permis d'enregistrer 10 223 biens en 2021.

> recensement ciblé : Le recensement ciblé concerne les structures de l'Etat qui sollicitent directement la DPE dans le but de faire recenser et marquer leurs nouvelles acquisitions.

Au titre de l'année 2022, trois (3) structures de l'Etat ont fait l'objet d'un recensement ciblé ayant permis de marquer 2 820 biens.

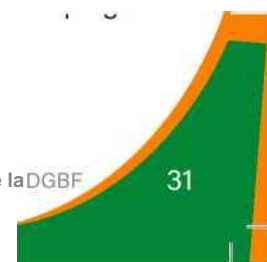
Il s'agit de :

- Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC) : 664 biens ;
- Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) : 721 biens ;
- Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) : 1 435 biens.

> missions de recensement à l'intérieur du pays : L'opération de recensement à l'intérieur du pays prend en compte les biens mobiliers enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction N°001 du 07 janvier 2022 relative au circuit de prise en compte des nouvelles acquisitions de biens dans le patrimoine de l'Etat et ceux acquis antérieurement. Ainsi, quatre (04) régions ont été couvertes en 2022 par les missions qui ont permis de recenser et de marquer 39 108 biens répartis comme suit :

- Marahoué : 11 744
- Indénié-Djuablin : 13 217
- N'Zi : 6 951
- Moronou : 7 196

> déclassement et enlèvement de biens hors d'usage dans les services à leur demande: portant sur 29 attestations de déclassement concernant 3 120 biens hors d'usage dont 2 480 mobiliers et matériels de bureau et 640 matériels informatiques.



- > élaboration de deux projets d'arrêté :
  - projet d'arrêté interministériel portant procédure de réforme des biens meubles de l'Etat;
  - projet d'arrêté interministériel portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission de gestion des biens meubles réformés de l'Etat.

> réception par la DPE, du matériel de la COP15 : La DPE a été saisie par le Président du Comité d'Organisation (PCO) de la 15ème Conférence des Parties (COP15) à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) à l'effet de mettre à sa disposition des matériels et équipements (mobilier et matériels de bureau, matériels informatiques et des consommables).

Ces matériels, stockés dans l'entrepôt de la DPE sis à Cocody Riviera Palmeraie ont fait l'objet d'une remise symbolique et officielle le 15 septembre 2022 au cours d'une cérémonie en présence de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, de Monsieur le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption et de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

Ainsi, 55 249 matériels et équipements ont été mis à la disposition de la DPE. Ils se répartissent comme suit :

■ mobiliers et matériels de bureau	: 965
■ matériels informatiques	: 181
■ autres matériels	: 200
■ matériels biomédicaux	: 81
■ consommables	: 53 822

### 2.8.2. Au titre du suivi de l'acquisition et de la gestion des véhicules administratifs:

- > délivrance de 5 435 vignettes administratives (3 716 autos et 1 719 motos) en 2022, pour un parc automobile de l'Etat estimé à 28 903 véhicules ; soit un taux de délivrance de 18,80%;
- > pour accroître leur sécurisation, suivi de la traçabilité de 200 nouveaux véhicules administratifs à l'aide du GPS;
- > pour l'exécution des crédits 2022 dédiés à l'acquisition de véhicules administratifs, 1 129 Lettres Commande Valant Marché (LCVM) ont été traitées et approuvées, en vue de l'acquisition de 6 189 véhicules pour un montant total de 94 372 030 664 F CFA, dont :
  - 2 774 automobiles ;
  - 3 032 motos ;
  - 25 vélos ;
  - 358 engins.

Ces acquisitions se répartissent par type de structure comme suit :

- ◆◆ Institutions : 53 LCVM établies pour l'acquisition de 109 véhicules dont 98 automobiles et 11 motos pour un montant total de 2 954 492 326 F CFA ;
- ◆◆ Autorités Administratives Indépendantes : 26 LCVM établies pour l'acquisition de 405 véhicules dont 72 automobiles, 308 motos et 25 engins pour un montant total de 5 714 506 218 F CFA ;
- ◆◆ Ministères : 415 LCVM établies pour l'acquisition de 2 123 véhicules dont 1 239 automobiles, 883 motos et 01 engins pour un montant total de 39 682 163 801 F CFA ;
  - 227 automobiles ont été acquises sur les crédits centralisés de la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) pour un montant de 9 572 827 951 F CFA.
- ◆◆ EPN : 154 LCVM établies pour l'acquisition de 364 véhicules dont 309 automobiles et 55 motos, pour un montant total de 7 602 628 533 F CFA ;
- ◆◆ Collectivités : 180 LCVM établies pour l'acquisition de 353 véhicules dont 181 automobiles, 115 motos, 25 vélos et 32 engins, pour un montant total de 5 598 506 170 F CFA ;
- ❖ Sociétés d'Etat : 114 LCVM établies pour l'acquisition de 1 369 véhicules dont 406 automobiles, 781 motos et 182 engins, d'un montant total de 13 120 775 997 F CFA ;
- ◆◆ Projets : 136 LCVM établies pour l'acquisition de 1 238 véhicules dont 284 automobiles, 838 motos et 116 engins pour un montant total de 13 998 411 432 F CFA ;
- ◆◆ Régies : 51 LCVM établies pour l'acquisition de 228 véhicules dont 185 automobiles, 41 motos et 02 engin pour un montant total de 5 700 546 187 F CFA.

Tableau 3 : Récapitulatif des acquisitions de la gestion 2022

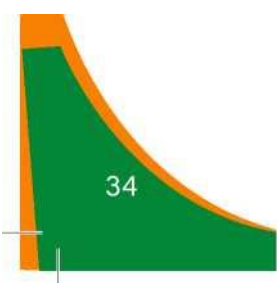
Structure	Nombre de LCVM	Nombre de véhicules	Autos	Motos	Engins	Montant	% Montant
Institutions	12	109	98	11	0	2 954 492 326	3,13
<b>Autorités Administratives Indépendantes</b>	26	405	72	308	25	5 714 506 218	6,06
Ministères	415	2123	1 239	883	1	39 682 163 801	42,05
EPN	154	364	309	55	0	7 602 628 533	8,06
Collectivités	180	353	181	115	32	5 598 506 170	5,93
Sociétés d'Etat	114	1 369	406	781	182	13 120 775 997	13,90
Projets	136	1 238	284	838	116	13 998 411 432	14,83
Régies	51	228	185	41	2	5 700 546 187	6,04
<b>TOTAL</b>	<b>1 129</b>	<b>6 189</b>	<b>2 774</b>	<b>3 032</b>	<b>358</b>	<b>94 372 030 664</b>	<b>100</b>

Source : Système Intégré de Gestion des Véhicules Administratifs (SIGVA)

- > 121 demandes de mise à la réforme concernant 525 véhicules ont été reçues et traitées par la DPE au cours de l'exercice 2022 : Les dossiers de 458 véhicules remplissant les conditions de réforme ont été validés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) pour décision.
- > déploiement du Système Intégré de Gestion des Véhicules Administratifs (SIGVA) auprès de 20 EPN et 40 services de Gestion du patrimoine de 12 Institutions et de 28 Ministères.
- > élaboration d'un projet de décret portant réglementation de l'acquisition, de l'utilisation et de la réforme des véhicules administratifs : le projet de décret a été validé par le cabinet du Ministre et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) pour signature.

### 2.8.3. Au titre du suivi des abonnements et des consommations de l'Etat en eau, électricité et téléphone

- > ordonnancement des factures de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone faisant apparaître au 31 décembre 2022, un montant total de 110 638 394 933 F CFA, décomposé comme suit :
  - électricité : 88 826 594 855 Fcfa ;
  - eau : 9 215 050 713 Fcfa ;
  - téléphone : 12 536 754 017 Fcfa .
- > suivi du règlement des factures de consommations 2022 par le Trésor : 61 805 551 153 F CFA ; soit un taux de 55,86%, décomposé comme suit :
  - électricité : 44 784 240 826 F CFA pour un montant de 88 826 594 855 F CFA ordonnancé ; soit un reste à régler de 44 042 354 029 F CFA ;
  - eau : 5 550 883 131 F CFA pour un montant de 9 215 050 713 F CFA ordonnancé ; soit un reste à régler de 3 664 167 582 F CFA;
  - téléphone : 11 470 427 196 F CFA pour un montant de 12 536 754 017 F CFA ordonnancé ; soit un reste à régler de 1 066 326 821 F CFA.



> création de 1 761 abonnés en eau, électricité et téléphone dont :

- électricité : 1179 ;
- eau : 391 ;
- téléphone : 191.

> résiliation de 774 abonnements dont :

- électricité : 9;
- eau : 7;
- téléphone : 758.

#### 2.8.4. Au titre de la lutte contre la fraude et le gaspillage d'eau, d'électricité et de téléphone dans les services de l'Etat ainsi que les abus dans l'utilisation des véhicules administratifs :

> en matière de contrôle des installations d'abonnement d'eau : 100 compteurs appartenant aux structures à grandes consommations ont été contrôlés sur 100 prévus dans le District Autonome d'Abidjan, soit un taux de réalisation de 100%. Au cours de ce contrôle, il a été constaté que les utilisateurs ont un comportement satisfaisant dans l'ensemble.

> en matière de contrôle des installations d'abonnement d'électricité : 100 compteurs appartenant aux structures à grandes consommations ont été contrôlés sur 100 prévus dans le District Autonome d'Abidjan, soit un taux de réalisation de 100%. Au cours de ce contrôle, il a été constaté que les utilisateurs ont un comportement satisfaisant dans l'ensemble.

> missions de contrôle des installations d'abonnement d'eau et d'électricité de l'Etat et des véhicules administratifs dans les régions de la Marahoué, de l'Indénié-Djuablin, du N'zi et du Moronou :

##### ❖ résultats du contrôle des installations d'eau

. 632 compteurs d'eau des quatre (04) régions figurant dans la base de données ont été retrouvés et contrôlés sur le terrain ;

- en plus de ces 632 compteurs, 09 autres ont été retrouvés ; soit un total de 641 compteurs. Le taux d'exécution s'établit donc à 101%.

- le tableau ci-dessous détaille les statistiques du contrôle en matière d'eau :

Tableau 4 : Abonnement en eau des régions de la Marahoué, de l'Indénié-Djuablin, du N'Zi et du Moronou

	ABONNEMENTS SODECI A CONTROLER (A)	ABONNEMENTS SODECI CONTROLES			TAUX DE REALISATION (B/A)
		LISTES	NON LISTES	TOTAL (B)	
REGION DE LA MARAHOUE	145	145	-	145	100 %
REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN	228	228	06	234	103 %
REGION DU N'ZI	116	116		116	100 %
REGION DU MORONOU	143	143	03	146	102%
TOTAL DES 4 REGIONS	632	632	09	641	101%





◆◆ résultats du contrôle des installations d'électricité

- 1035 compteurs d'électricité des quatre (04) régions figurant dans la base de données ont également été retrouvés.
- 08 autres compteurs d'électricité ont été contrôlés,
- soit un total de 1043 compteurs. Le taux de réalisation est donc de 100,8%.

Tableau 5 : le tableau ci-après indique les données relatives aux abonnements d'électricité pour les quatre (04) régions :

	ABONNEMENTS CIE A CONTROLER			ABONNEMENTS CIE CONTROLES				TAUX DE REALISATION (B/A)
	BT	HT	TOTAL (A)	BT	HT	NON LISTES	TOTAL (B)	
REGION DE LA MARAHOUE	281	24	305	281	24	-	305	100%
REGION DE L'INDE- NIE- DJUABLIN	325	26	351	325	26	02	353	101%
REGION DU N'ZI	163	11	174	163	11	-	174	100 %
REGION DU MORONOU	194	11	205	194	11	06	211	103%
TOTAL DES 4 REGIONS	963	72	1 035	963	72	08	1 043	100,8%

◆◆ anomalies constatées

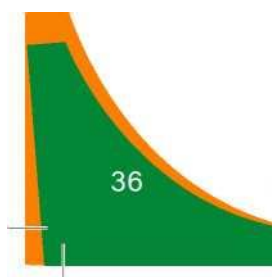
- actions correctives des installations d'eau engagées : Dans les quatre (04) régions visitées, 47 installations renfermant des fuites d'eau importantes ont été découvertes. Ces fuites d'eau ont été réparées.
- en outre, des logements d'astreinte sont connectés à 125 compteurs d'électricité et 32 compteurs d'eau de l'Etat. Des travaux de séparation de comptage sont recommandés.

◆◆ résultats du contrôle des véhicules administratifs

- 1 235 véhicules administratifs sur 1076 ont été contrôlés au cours des missions dans les quatre (04) régions, soit un taux de 115% ; dont 398 sur le listing de base et 837 n'y figurant pas.

Tableau 6 : le tableau ci-dessous détaille les statistiques du contrôle :

	VEHICULES A CONTROLER	VEHICULES CONTROLES					TAUX DE REALISATION (B/A)
	TOTAL (A)	LISTES	NON LISTES	TOTAL (B)	AUTOS	MOTOS	
REGION DE LA MARAHOUE	323	113	243	356	113	243	110%
REGION DE L'INDE- NIE- DJUABLIN	347	118	246	364	155	209	105%
REGION DU N'ZI	249	97	180	277	119	158	111%
REGION DU MORONOU	157	70	168	238	92	146	152%
TOTAL DES 4 REGIONS	1 076	398	837	1 235	479	756	115%



### 2.8.5. Au titre de la mise en œuvre de la comptabilité des matières :

- > renforcement des capacités des acteurs de la mise en œuvre de la comptabilité des matières : Organisation de deux (2) sessions de formation sur les modules relatifs au cadre de gestion des biens de l'Etat et des procédures et outils de gestion de la comptabilité des matières ayant permis de former 21 gestionnaires du patrimoine et 90 Responsables de Programme (RProg) d'Administration générale et d'EPN.
- > activités du Comité de la Comptabilité des Matières : Le Comité de la Comptabilité des Matières a procédé à l'élaboration des projets de textes suivants :
  - le document d'actions stratégiques de mise en œuvre de la Comptabilité des Matières 2022-2025;
  - le document relatif à la Nomenclature des Biens en Comptabilité des Matières ;
  - le projet d'arrêté portant seuil de Patrimonialisation des biens en Comptabilité des Matières ;
  - le projet d'arrêté portant création des commissions de réception des matières au sein des unités administratives ;
  - le projet d'arrêté portant Réforme des Biens meubles autres que les véhicules administratifs.
- > organisation d'un séminaire relatif à la validation du projet de Document d'Actions Stratégiques 2022-2025 de mise en œuvre de la Comptabilité des Matières dans les services de l'Etat : tenu du 25 au 28 octobre 2022 à NSA HOTEL de Grand-Bassam.
- > développement en cours du Système Intégré de Gestion de la Comptabilité des Matières (SIGESCOM) : Participation des réunions bipartites DPE-DSIB en vue de fournir aux informaticiens de la DSIB, toutes les informations devant leur permettre de développer l'applicatif informatique de mise en œuvre de la comptabilité des matières.
- > suivi des dossiers de nomination des Gestionnaires du Patrimoine : Courriers de relance adressés aux Ordonnateurs en vue de la nomination des Gestion du Patrimoine (GP). A l'issue de ces relances, le bilan fait ressortir que sur les 143 GP attendus, 117 ont été nommés ; dont 11 au titre des Institutions, 30 pour les Ministères et 76 au titre des EPN. Il reste à ce jour, la nomination de 26 GP pour finaliser ce dossier.
- > participation à la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projet communautaire de l'UEMOA : La DPE a participé à la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projet communautaire de l'UEMOA. Ainsi, à l'issue de l'évaluation des experts de l'UEMOA, il ressort que la directive n°03/2012 DU 29 juin 2012 portant Comptabilité des matières, est appliqué à 82% en Côte d'Ivoire. La revue a recommandé la prise d'un texte portant Gestionnaire entréalisateur et la réédition des comptes de gestion des matières.

## 2.9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX

Au cours de l'année 2022, sur vingt-et-un (21) activités inscrites au tableau des diligences, la DRHMG en a réalisé quinze (15) soit un taux de réalisation de 71,4%. Par ailleurs, six (06) activités n'ont pu être réalisées pour des raisons de calendrier

### 2.9.1. La gestion administrative du personnel

#### 2.9.1.1. Suivi des effectifs

> personnel par service

L'effectif du personnel au 31 décembre 2022 est de 2 098 contre 1 915 au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 9,6%. Sa répartition par service se présente comme suit : (Voir le tableau ci-après)

Tableau 7 : Répartition du personnel par service et sexe

DIRECTION	EFFECTIF 2021	EFFECTIF 2022				TOTAL	
		Masculin		Féminin		Effectif	%
		Effectif	%	Effectif	%		
CEADP	64	65	5,3	19	2,2	84	4,0
CELIOPE	17	10	0,8	10	1,1	20	1,0
CMTS	76	36	2,9	49	5,6	85	4,1
DASEB	567	361	29,5	232	26,6	593	28,3
DBE	74	47	3,8	33	3,8	80	3,8
DCB	107	67	5,5	54	6,2	121	5,8
DFDC	54	22	1,8	33	3,8	55	2,6
DG	41	26	2,1	16	1,8	42	2,0
DOCD	85	56	4,6	31	3,6	87	4,1
DPE	243	159	13,0	122	14,0	281	13,4
DPSB	41	31	2,5	13	1,5	44	2,1
DRMGB	45	27	2,2	20	2,3	47	2,2
DRHMG	61	40	3,3	28	3,2	68	3,2
DSIB	67	63	5,1	12	1,4	75	3,6
SOLDE	286	146	11,9	175	20,0	321	15,3
SCE COURRIER	13	12	1,0	4	0,5	16	0,8
EN DETACHEMENT	1	2	0,2	0	0,0	2	0,1
EN DISPONIBILITE	1	1	0,1	0	0,0	1	0,0
MIS A DISPO	66	50	4,1	21	2,4	72	3,4
EN ATTENTE D'AFFECTATION	6	4	0,3	1	0,1	5	0,2
TOTAL	1 915	1 225	100	873	100	2 098	100

Source: DGBF/DRHMG/SDP

> Personnel par catégorie et grade

L'analyse par catégorie indique qu'à la Direction Générale du Budget et des Finances, les agents de la catégorie A, au nombre de 927 représentent 44,2% de l'effectif total, ceux de la catégorie B au nombre de 551 représentent 26,3%, ceux de la catégorie C au nombre de 169 représentent 8,1%, ceux de la catégorie D au nombre de 86 représentent 4,1% et les autres (contractuels, vacataires) au nombre de 365 représentent 17,4%.

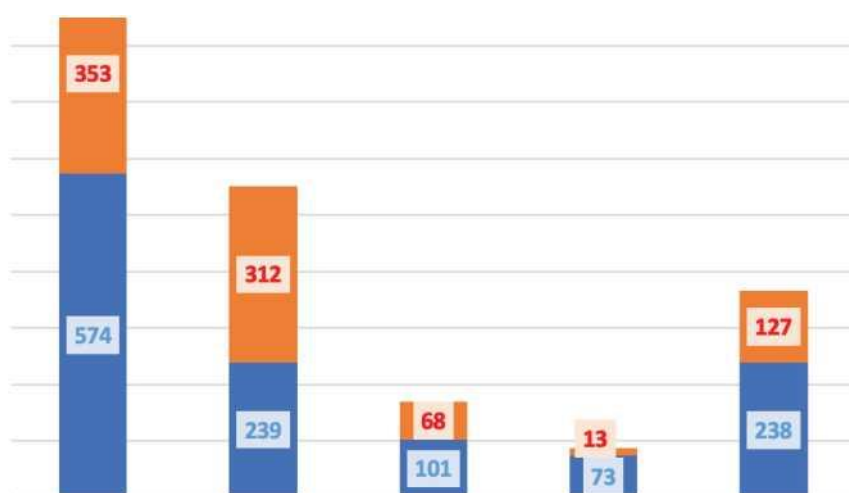
Le tableau ci-dessous donne la répartition du personnel de la DGBF selon le grade et le sexe.

Tableau 8 : répartition du personnel en fonction de la catégorie et du grade selon le sexe

CATEGORIE	GRADE	Masculin		Féminin		TOTAL	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
A	A7	13	1,1	2	0,2	15	0,7
	A6	31	2,5	6	0,7	37	1,8
	A5	108	8,8	36	4,1	144	6,9
	A4	229	18,7	121	13,9	350	16,7
	A3	193	15,8	188	21,5	381	18,2
	Total Cat. A	574	46,9	353	40,4	927	44,2
B	B3	227	18,5	274	31,4	501	23,9
	B1	12	1,0	38	4,4	50	2,4
	Total Cat. B	239	19,5	312	35,7	551	26,3
C	C3	2	0,2	2	0,2	4	0,2
	C2	34	2,8	5	0,6	39	1,9
	C1	65	5,3	61	7,0	126	6,0
	Total Cat. C	101	8,2	68	7,8	169	8,1
D	D2	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	D1	73	6,0	13	1,5	86	4,1
	Total Cat. D	73	6,0	13	1,5	86	4,1
Autres	Cont.	232	18,9	125	14,3	357	17,0
	Vac.	6	0,5	2	0,2	8	0,4
	Total Autres	238	19,4	127	14,5	365	17,4
TOTAL		1 225	100	873	100	2 098	100

Source : DGBF/DRHMG/SDP

Graphique 1 : Répartition du Personnel selon la catégorie et le sexe.



Source : DGBF/DRHMG/SDP



> Pyramide des âges

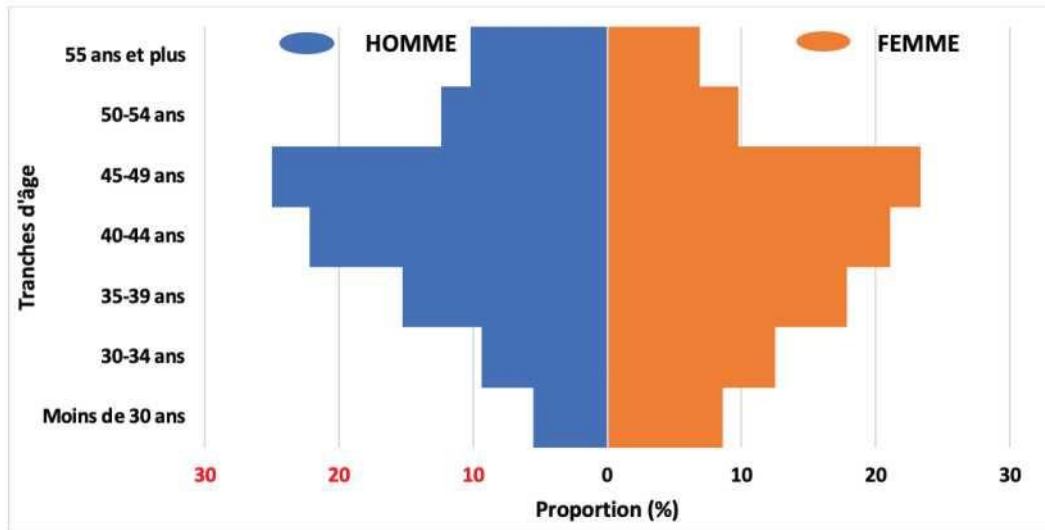
La pyramide des âges élaborée ci-après indique que la population que représente l'ensemble du personnel de la Direction Générale du Budget et des Finances est relativement jeune. En effet, 79,9% des agents ont moins de 50 ans.

Tableau 9 : répartition du personnel en fonction de l'âge et du sexe

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN		FÉMININ		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 30 ans	68	5,6	75	8,6	143	6,8
30-34 ans	115	9,4	109	12,5	224	10,7
35-39 ans	187	15,3	156	17,9	343	16,3
40-44 ans	272	22,2	184	21,1	456	21,7
45-49 ans	306	25,0	204	23,4	510	24,3
50-54 ans	152	12,4	85	9,7	237	11,3
55 ans et plus	125	10,2	60	6,9	185	8,8
TOTAL	1225	100	873	100	2 098	100

Source : DGBF/DRHMG/SDP

Graphique 2 : Pyramide des âges



Source : DGBF/DRHMG/SDP

> Mouvement du Personnel

**V Nouveaux agents**

Au cours de l'année 2022, 210 agents ont intégré la Direction Générale du Budget et des Finances. Le tableau ci-dessous indique la répartition par service :

Tableau 10 : répartition des nouveaux agents par Direction

EMPLOI	CEADP	LU o L o C L	CMTS	DASEB	LU m a	SERVICES DE LA DGBF III 1 1 1					DPSB	DRHMG	DSIB	SOLDE	SCE COUR	TOTAL
						DCB	DFDC	o a	DOCD	DPE						
Adjoint Administratif	0	0	0	2	0	1	0	1	0	1	0	1	0	2	3	11
Administrateur Civil	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Administrateur des Services Financiers	8	1	0	1	5	1	0	0	1	0	3	0	0	6	0	26
Administrateur du Travail et des Lois Sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Administrateur en Chef des Services Financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Agent Contractuel	0	0	1	27	0	10	0	0	0	28	0	1	0	1	0	68
Agent de Maîtrise des Travaux Publics	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Agent Spécialisé des Travaux Publics	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	3	0	7
Aide-soignant	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Assistant Comptable	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	2	0	7
Assistant Conservateur d'Archives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Assistant Social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Assistant Social Adjoint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Attaché Administratif	0	1	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	6
Attaché de Direction	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Attaché des Finances	7	2	0	6	2	1	0	0	3	2	0	1	0	4	0	28
Conservateur d'Archives	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Educateur Spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Infirmier Diplômé d'Etat	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Ingénieur des Eaux et Forêts	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Ingénieur des Techniques Informatiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Ingénieur des Techniques Sanitaires	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ingénieur des Travaux Statistiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Ingénieur Informaticien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Inspecteur d'orientation	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Inspecteur du Commerce	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Inspecteur Principal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Maître d'Education Permanente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Médecin Principal	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

EMPLOI	SERVICES DE LA DGBF															TOTAL
	CEADP	LU ma	CMTS	DASEB	LU ma	DCB	DFDC	0 a	DOCD	DPE	DPSB	DRHMG	DSIB	SOLDE	SCE COUR	
Secrétaire Administratif	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	6
Secrétaire Assistant Administratif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3
Secrétaire Assistant Comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Secrétaire Assistant de Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2
Secrétaire de Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Secrétaire des Finances	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	5
Technicien Supérieur de la Communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Technicien Supérieur de l'Informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	5
Technicien Supérieur du Commerce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
Vacataire	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>210</b>

Source : DGBF/DRHMG/SDP

### V Radiation

Au cours de l'année 2022, il y a eu 21 départs à la retraite et 7 décès.

Tableau 11 : Répartition des agents de la DGBF radiés de janvier 2022 au 31 décembre 2022

DIRECTION	Retraités	Décédés	Changement de structure	Fin de contrat	TOTAL
CEADP	5	0	0	0	5
CMTS	1	0	0	0	1
DASEB	4	3	1	2	10
DCB	3	2	0	0	5
DG	1	0	0	0	1
DPE	0	1	0	0	1
DRHMG	1	0	0	0	1
DSIB	1	0	0	0	1
D. SOLDE	5	1	0	0	6
SERVICE COURRIER	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>31</b>



### **2.9.1.2. Opérationnalisation de l'outil de gestion du personnel**

Au mois de juin 2022, les chargés du personnel des différents services de la DGBF ont été formés à l'utilisation de l'outil de gestion du personnel dénommée Système Intégré de Gestion du Personnel (SIGP). A l'issue de cette formation, l'outil a été déployé sur le poste de chaque agent.

En outre, une note de service du Directeur Général a été adressée à l'ensemble du personnel les invitant à s'appropriier ledit outil. Depuis le mois de septembre 2022, les demandes d'actes notamment les congés administratifs, permissions spéciales, autorisations d'absence, attestations de présence et de travail se font désormais à travers le SIGP.

### **2.9.1.3. Visites de travail de la DRHMG dans les services déconcentrés de la DGBF**

Sur instruction du Directeur Général, les visites ont été reportées en attendant la nomination et l'installation des Directeurs Régionaux du Budget et des Finances conformément au décret N° 2021-800 du 8 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, qui a procédé à la réorganisation des Directions Régionales.

### **2.9.1.4. Distinction des meilleurs agents de la DGBF**

A l'issue des travaux du jury de sélection des meilleurs agents de la DGBF, Monsieur ADOPO Fiacre, Directeur des Politiques et Synthèses Budgétaires a été désigné meilleur agent de la DGBF au titre de l'année 2021. Il est suivi dans le classement respectivement par Madame KOUASSI Affoué Marguerite, Sous-Directrice à la Direction de la Réglementation et de Modernisation de la Gestion Budgétaire et Monsieur AHIBO Ahibo Christian, Sous-Directeur à la Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire.

Ainsi, Monsieur ADOPO Fiacre a reçu le prix du meilleur agent des Finances Générales lors de la journée nationale d'excellence célébrée le 05 août 2022.

Par ailleurs, neuf (09) agents de la DGBF ont été distingués dans l'ordre du mérite de la Fonction Publique au titre des années 2020 et 2021 dont trois (03) dans le grade de Commandeur, quatre (04) dans le grade d'Officier et deux (02) dans le grade de Chevalier.

### **2.9.1.5. Coordination de la formation des élèves de la filière Finances Générales de l'ENA**

Dans le cadre de la coordination de la filière Finances Générales de l'ENA dont la DRHMG à la charge, certaines activités ont été menées au cours des années 2020 et 2021 et se sont poursuivies en 2022, à savoir :

- le suivi des stages ;
- la mise en place d'un comité de lecture des rapports de stage avant dépôt à l'ENA ;
- la reprise des activités de pré-soutenance des rapports et mémoires de stage ;
- la participation aux travaux relatifs à la réforme des curricula de formation des élèves de l'ENA. Les activités ont porté notamment sur l'écriture et la validation des syllabus des cours de la formation commune de base et des spécialités.





#### **2.9.1.6. Diffusion d'une nouvelle version du guide de procédures de gestion du personnel et du code d'éthique et de déontologie de la DGBF**

A l'issue d'une relecture du Guide de procédures de gestion du personnel et du Code d'éthique et de déontologie des agents de la DGBF, il a été procédé à l'édition et à la diffusion de nouveaux exemplaires desdits documents.

#### **2.9.1.7. Poursuite de la confection de badges des agents et contrôle de présence des agents**

Au cours de l'année 2022, 262 badges ont été édités. Au total, 1 979 agents disposent d'un badge sur un effectif de 2 098 agents. Soit un taux de 94,3%.

#### **2.9.1.8. Gestion des archives du personnel**

L'application de gestion administrative du personnel a permis au service de la gestion des archives du personnel de numériser et de sauvegarder au cours de l'année 2022 plus de 3 837 actes des agents actifs et sortis.

### **2.9.3. L'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents**

#### **2.9.3.1. Suivi des marchés**

Au cours de l'année 2022, différents marchés ont fait l'objet de suivi, notamment :

- ✓ le marché relatif à la rénovation des ascenseurs de la Tour F par la CFAO dont la réception provisoire a été faite ;
- ✓ le marché relatif aux travaux de construction du bâtiment R+13 ;
- ✓ le marché relatif à la sécurité et l'entretien des locaux de la Cité Financière.

#### **2.9.3.2. Cartographie générale des locaux de la DGBF**

Au cours de l'année 2022, une cartographie des locaux de la DGBF a été effectuée et a porté sur :

- la localisation des locaux (bâtiments) occupés par les services de la DGBF à Abidjan ;
- la répartition des agents par locaux.

### **2.9.4. Gestion de l'Action Sociale**

Au cours de l'année 2022, la Sous-Direction de l'Action Sociale a exécuté un ensemble d'activités en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs qui lui ont été assignés.

#### **2.9.4.1. Permanence**

La Permanence est une technique, propre à l'Assistant de Service Social, qui lui permet de se mettre à la disposition des usagers afin de connaître leurs besoins pour leur prise en charge efficace et/ou les orienter dans les structures adaptées au règlement de leurs situations problèmes. Elle consiste à être présent au bureau du Service Social, à des jours et heures fixes pour recevoir toute personne qui désire se confier/se faire écouter. C'est au cours de la permanence que l'Assistant de Service Social détecte le problème de ses usagers et déclenche le processus d'aide. Sa caractéristique principale est de permettre un entretien confidentiel.

Au cours de l'année 2022, le Service Social a effectué six cent quatre-vingt-treize (693) permanences.



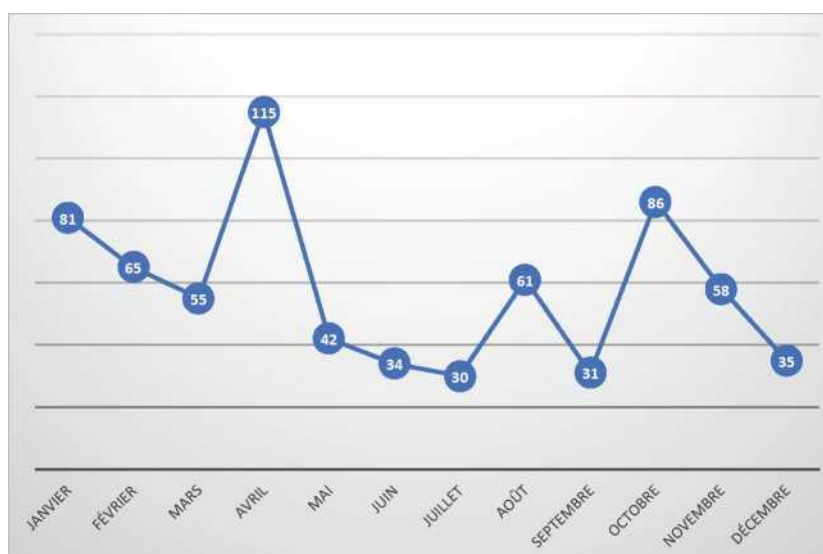
Tableau 12 : Répartition du nombre de personnes reçues au cours de l'année 2022 par mois

Mois	Nombre de personnes reçues	
	Effectif	Pourcentage (%)
Janvier	81	11,7
Février	65	9,4
Mars	55	7,9
Avril	115	16,6
Mai	42	6,1
Juin	34	4,9
Juillet	30	4,3
Août	61	8,8
Septembre	31	4,5
Octobre	86	12,4
Novembre	58	8,4
Décembre	35	5,1
TOTAL	693	100

Source: DGBF/DRHMG/SDAS

Le graphique 3 montre un nombre important de visiteurs au Service Social de la Sous-Direction de l'Action Sociale dans le mois d'Avril 2022 qui est composé en majorité d'ayants droit des agents décédés.

Graphique 3 : Evolution du nombre de visites au service social par mois.



Source: DGBF/DRHMG/SDAS

#### 2.9.4.2. Visite dans les Directions Centrales

Les visites dans les différentes Directions Centrales permettent de cerner tous les problèmes aussi bien environnementaux, que professionnels et personnels des agents. Elles ont également pour but de répertorier les différents conflits dans le but de les résoudre.

Ainsi les agents du Service Social ont effectué plusieurs visites dans toutes les Directions Centrales qui composent la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF). Au cours de ces différentes visites, aucun cas d'absentéisme majeur n'a été révélé, cependant sept (7) cas d'agents gravement malades ont été signalés.

Ces derniers ont été recensés à la Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées (DOCD), à la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE), à la Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire (DASEB), à la Direction des Systèmes d'Information Budgétaire (DSIB), à la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) et à la Direction de la Solde.

### 2.9.4.3 Visite au chevet des malades

Nous avons été informés de l'état de santé d'un agent en service à la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) qui après avoir été hospitalisé à la Clinique Prométhée de Yopougon Ananeraie pour une intervention chirurgicale au cerveau, a été victime à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Lors de notre visite, nous avons rencontré le médecin pour nous enquérir de son état de santé et faire un meilleur suivi.

### 2.9.4.4. Visite à domicile

Au cours de l'année 2022, quatre (04) visites à domicile ont été effectuées.

Le 07 septembre 2022, les agents du Service Social se sont rendus au domicile d'un agent de la Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire (DASEB) à la Riviera 3 afin de lui apporter un soutien psychosocial. L'usager nous a assuré mieux se porter et être prêt à reprendre le service. Malheureusement, le Service Social a été informé le 27 août 2022 de son décès.

Aussi, un agent de la Direction du Patrimoine de l'Etat (DPE) a été visité le 16 août 2022 à Yopougon Sicogi afin de lui apporter également un soutien psychosocial.

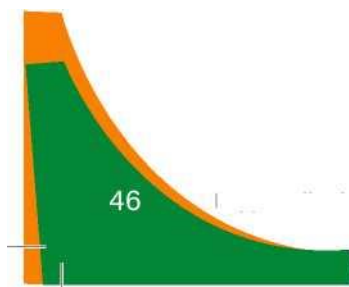
Enfin, le Service Social a effectué deux (2) visites auprès d'un agent de la Direction de la Solde les 24 et 28 novembre 2022.

### 2.9.4.5. Accompagnements sociaux

#### - Orientations

Le Service Social a effectué cinquante-neuf (59) orientations vers les Tribunaux du Plateau et de Yopougon en vue de l'établissement d'actes d'individualité. Ce document est un préalable au traitement de leurs dossiers par nos services.

Concernant les ayants-droit, ils ont été orientés d'une part vers les services judiciaires pour l'établissement d'actes d'hérédité, de certificats d'administration légale, d'actes de tutelle et d'autre part, vers des services administratifs pour des extraits d'actes de naissance, des légalisations de documents ou des procurations.



Enfin certains ayants-droit ont été dirigés auprès des services de :

- > la Fonction Publique pour l'établissement des documents nécessaires à l'obtention de l'arrêté de radiation et de la pension de veuve et orphelins ;
- > la Solde pour la cessation de paiement.

#### - Règlement de conflit

Le Service Social a œuvré au règlement de deux (02) conflits impliquant des agents. Il s'agit de deux (02) agents de transmission dont un en activité à la Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire (DSAEB) et l'autre à la Direction de la Solde.

### 2.9.4.6. Etat de paiement des ayants-droit

Il faut noter que tous les ayants-droit sont à jour de leurs paiements au titre de l'année 2022. Cependant, la DRHMG est en attente du dépôt des dossiers de quatre familles à savoir : les ayants-droit de NEA Haury Rebecca (DPCEI), Akichi Akichi Olivier (DGE), BATOUA Kouesseu Patricia (DCB) et ALLOH Chi Alloh Julienne (DPE).



#### 2.9.4.7. Actions sociales

Le Service Social a traité quatre-vingt-quatre (84) actions sociales liées à des décès répartis comme suit : neuf (09) agents, cinq (05) conjoint(es) d'agents, soixante-neuf (69) ascendants et un (1) descendant d'agent.

Tableau 13 : Récapitulatif des différentes actions sociales traitées

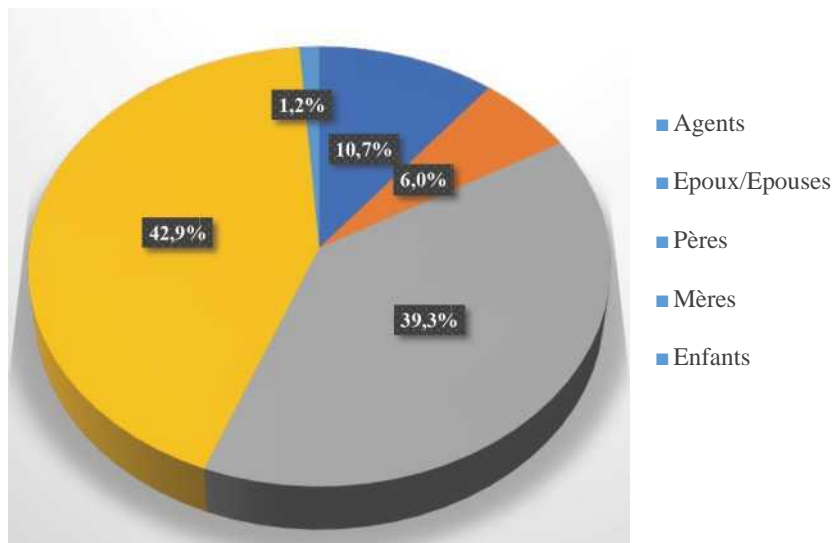
Catégories	Effectif	Montant décaissé
Agents	9	12 470 500
Epoux/Epouses	5	4 690 000
Pères	33	15 936 400
Mères	36	17 643 400
Enfants	1	300 000
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>51 040 300</b>

Source: DGBF/DRHMG/SDAS

Le montant total décaissé comprend les frais de route, de carburant, et les frais des chauffeurs des différents voyages effectués dans le cadre des obsèques. Les Actions Sociales traitées ont été en grande partie pour les décès d'ascendants des agents (39,3% de pères et 42,9% de mères).



Graphique 4 : Répartition des décès par catégorie



Source: DGBF/DRHMG/SDAS

### ✓ Activités programmées non réalisées

Pour des raisons de calendrier, certaines activités programmées n'ont pu être réalisées. Il s'agit :

- > de la mise en place de la Mutuelle Sociale des Agents des Finances Générales ;
- > du projet de visites des enfants des agents de la DGBF dans la Forêt du Banco et à la SOLIBRA de Yopougon ;
- > du projet d'organisation d'une Conférence sur « La gestion du stress sur le lieu de travail » ;
- > du projet d'organisation d'une Conférence sur « la toxicomanie sur le lieu de travail » ;
- > du projet d'organisation d'une Conférence sur la nutrition et bien-être au travail.

## 2.10. DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUDGETAIRE

Les activités réalisées pour l'atteinte des objectifs sont les suivantes :

### 2.10.1. Assurer la conduite des activités informatiques et le développement des applications

mise en œuvre du système de gestion de la comptabilité des matières (SIGESCOM);

Les études fonctionnelles et techniques du cahier des charges fonctionnelles mis à disposition par la DPE sont achevées depuis le 5 décembre 2022. Une fois ces spécifications validées par le comité de la comptabilité des matières, les développements vont démarrer;

mise en œuvre du système de suivi de la masse salariale des EPN (OXYGENE)

Les études fonctionnelles et techniques du système de gestion de la masse salariale des EPN sont en cours de finalisation. Un dossier d'études fonctionnelles sera très prochainement transmis à la DCB pour validation;

réécriture du système de gestion de la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat Les études fonctionnelles et techniques sont en cours de réalisation. Un dossier de spécifications fonctionnelles et techniques devrait être disponible au plus tard à la fin du mois de mai 2023. Les développements ou paramétrages (cas du choix d'un progiciel) commenceront donc en juin 2023 au plus tard;

- > dématérialisation des procédures d'élaboration des actes administratifs des fonctionnaires et agents de l'Etat Ce projet a débuté en avril 2022 sous l'initiative de l'ex secrétariat auprès du ministre de la Fonction Publique chargé de la Modernisation de l'administration Publique. Les études fonctionnelles et techniques sont en cours;

- > mise en œuvre de la gestion de la documentation et des archives de la DGBF.

Ce projet a été initié à la demande de la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC). Un cahier des charges fonctionnelles et techniques a été réalisé par une équipe conjointe de la DSIB et de la DFDC. Il a permis de faire le choix des progiciels « COHA » pour la gestion de la documentation et « ALFRESCO » pour la gestion des archives. Les deux solutions ont été déployées en tests et l'équipe technique de la DFDC procède aux tests fonctionnels à travers l'acquisition des données.

### 2.10.2. Assurer la gestion de l'exploitation, la maintenance des équipements et du réseau informatique

- > 2060 interventions dont 1627 en maintenance matériel et système, 665 en maintenance logiciel dont 320 en assistance bureautique et 769 en réseau informatique dont 299 en téléphonie IP ont été réalisées ;
- > la maintenance des équipements du Datacenter a été assurée ;
- > 433 consommables, 27 accessoires électriques (multiprises, rallonges), 406 accessoires et équipements informatiques (ordinateurs portables, ordinateurs de bureau, imprimante, scanner, disques durs, rétroprojecteurs...) ont été attribués aux différents services de la DGBF ;
- > dans le cadre de la préparation du budget 2022, une liaison informatique sécurisée temporaire entre la tour F et le Golf Hôtel a été mise en place pour permettre l'utilisation des ressources informatiques partagées du siège ;
- > la fourniture du service Internet pour toutes les Directions de la DGBF localisées à la Tour F et dans les sites distants à Abidjan a été assurée ;
- > des travaux de câblages réseaux complémentaires ont été réalisés à la Tour F de la cité Financière (SOLDE, DSIB, DBE, DASEB).
- > assistance à maîtrise d'ouvrage à la DGMP dans le cadre de l'hébergement et l'accessibilité de SIGOMAP ;
- > installation des autocomms dédiés sur les sites du centre médical et DFDC ;
- > optimisation du service TOiP de la DRMGP ;
- > réalisation d'un accès direct à la Direction Générale des Impôts (interfaçage SIGOBE/ SIGICI) ;
- > acquisition des équipements en vue de l'extension de la TOiP aux sites distants (Abengourou, Aboisso et Gagnoa);
- > équipement des salles de réunions du 20ième et du 11ième étage de la Tour F en système de vidéoconférence;
- > assistance aux utilisateurs à l'exploitation des outils d'élaboration du budget de l'Etat ;
- > support des services d'assistance de la DGBF dans l'exploitation des outils d'exécution du budget ;
- > assistance aux utilisateurs dans l'exploitation des outils supports.

### 2.10.3. Développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information

- > 55 connexions Internet itinérants ont été attribuées en plus des 585 de l'année précédente ;
- > animation du site web en ligne de la DGBF ([www.dgbf.gouv.ci](http://www.dgbf.gouv.ci)). Ce site a été classé 4ième au classement 2022 réalisé par la CAIDP;
- > un nouveau Site Web ([www.dgbf.ci](http://www.dgbf.ci)), pour mieux présenter les activités et les services en ligne de la DGBF, est en cours de réalisation. Ce site a été présenté à l'ensemble des Directions de la DGBF. Sa mise en ligne est prévue pour le début d'année 2023 ;
- > une assistance à l'exploitation du logiciel de gestion électronique des courriers (EMERAUDE) des services déployés est assurée ;
- > le développement et la mise en œuvre d'un outil de Vidéoconférence pour la DGBF ([budmeet.dgbf.ci](http://budmeet.dgbf.ci)) ont été réalisés. Par ailleurs la salle de réunion du 20ième Tour F a été équipée en matériels de vidéoconférences et le système de vidéoconférences des salles de réunion du 22ième ,10ième et du 2ième étage a été amélioré;

- > l'assistance à l'utilisation de la messagerie professionnelle (budget.gouv.ci) est assurée à travers la réinitialisation des paramètres d'accès et la formation de base de certains utilisateurs.

## 2.10.4. Assurer la définition et la mise en œuvre de la politique informatique de la Direction Générale du Budget et des Finances

### 2.10.4.1. Sécuriser et sauvegarder le système d'information budgétaire

- > la remise en état des infrastructures énergétiques. Il s'agit de :
  - o renouveler les 440 batteries des onduleurs redondants qui alimentent l'ensemble des 25 paliers de la Tour F ;
  - o remettre en état le système d'onduleur de l'infrastructure informatique de l'ensemble des 25 paliers de la Tour F ;
  - o renouveler les 64 batteries des onduleurs redondants qui alimentent le Datacenter.
- > une mission a été réalisée en septembre 2022 sur le Datacenter mutualisé du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État (MBPE) à Yamoussoukro. L'objectif de cette mission était de procéder à l'hébergement de la plateforme de réplication de la DGBF dans ledit Datacenter, favorisant ainsi la réplication des plateformes en production de la DGBF et à terme la reprise des activités en cas de sinistre sur le site principal de production;
- > mise en service des plateformes physiques dédiées aux serveurs d'applications et des bases de données.

### 2.10.4.2. Moderniser et mutualiser le réseau informatique, téléphonique et courant ondulé

Des passerelles voix sont en cours d'acquisition pour les localités (ABOISSO, GAGNOA et ABENGOUROU)

- > des équipements actifs et de postes téléphoniques IP ont été acquis ;
- > le paramétrage et l'installation d'équipements actifs et de postes téléphoniques IP sur les sites déconcentrés à Abidjan ont été réalisés (DFDC, Centre Médical, DASEB - II plateaux) ;
- > une planification a été faite pour :
  - o Evaluer l'utilisation de la ToIP dans les DR des localités : SAN-PEDRO, MAN, BOUAKE ET AGBOVILLE ;
  - o Prospector de nouveaux sites (ABOISSO et GAGNOA) ;
  - o Faire le câblage réseau informatique, télécoms et électrique dans les DR des localités de ABOISSO, GAGNOA et ABENGOUROU ;
  - o Déployer les téléphones et équipements actifs dans les DR des localités suscités ;

### 2.10.4.3. Gérer les applicatifs de gestion de l'administration budgétaire

En 2021 la DGBF a mis en œuvre le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SI-GOBE) dont l'exploitation a démarré en 2021 dans les services centraux de l'Etat. Après une première année d'utilisation de l'outil globalement satisfaisante, les activités de 2022 ont concerné :

les améliorations des fonctionnalités existantes ; l'ajout de fonctionnalités complémentaires ;  
la mise en œuvre du portail dédié aux fournisseurs de l'Etat dénommé « eFournisseur » l'intégration des RNE ; l'intégration des EPN ;

- le suivi physique des investissements publics

- > Amélioration des fonctionnalités existantes

Toutes les fonctionnalités dont une amélioration avait été demandée au cours de l'atelier du bilan de la première année d'exploitation du SIGOBE ont été prises en compte. Ainsi dans le système, il est possible :

- pour tous les acteurs de valider en masse les dossiers,
- le nombre de clics pour la réalisation d'une action a été réduit à travers l'édition automatique des actes,
- la gestion des lignes budgétaires éligibles aux régies d'avances est paramétrable ;
- un sous-module dédié à la gestion des marchés permet aux acteurs de suivre les marchés et leurs échéances;
- l'interfaçage avec le système d'information comptable a été amélioré pour prendre en compte les organismes publics;

- > mise en place de nouvelles fonctionnalités

De nouvelles fonctionnalités telles que celles permettant la gestion des titres de recettes, la gestion des devises pour les RNE et la gestion des bordereaux d'émission pour les EPN ont été mises en œuvre pour répondre aux spécificités fonctionnelles des organismes ciblés.

Par ailleurs le retour des traitements comptables des actes est disponible à travers l'interfaçage entre les deux systèmes.

- > mise en œuvre de « e-Fournisseur »

Le portail dédié aux fournisseurs de l'Etat pour suivre leurs factures a été réalisé. Son exploitation a été lancée officiellement par le Premier Ministre le 21 septembre 2022.

- > intégration des RNE

La gestion complète des RNE dans le SIGOBE est effective dans le SIGOBE à travers les fonctionnalités d'élaboration et d'exécution de leur budget. C'est à ce titre que les missions de tests en situation d'exploitation dans des Ambassades pilotes se sont déroulées du 18 novembre au 10 décembre 2022 pour préparer l'exploitation réelle en début d'année 2023.

- > intégration des EPN

Comme les fonctionnalités des RNE, celles des EPN ont également été réalisées. Les fonctionnalités d'élaboration du budget des EPN sont en production depuis le mois de juillet 2022 puis qu'elles ont permis d'élaborer le budget 2023 de tous les EPN.

Les fonctionnalités d'exécution seront en production en début d'année 2023. En ce moment les tests et les réajustements nécessaires sont en cours pour un début d'exploitation réussie.

- > module de suivi physique des investissements publics dans le SIGOBE

Ce module doit permettre de mettre en corrélation l'exécution financière d'un projet d'investissement avec ses réalisations sur le terrain.

La diligence de l'année 2022 était de réaliser un cahier des charges fonctionnelles validé par toutes les parties prenantes à la gestion des projets d'investissement. Ce cahier des charges validé est disponible depuis la validation du projet issu de l'atelier de validation tenu du 14 au 17 décembre 2022 à GRAND-BASAM.

Parallèlement aux activités visant à stabiliser et améliorer le système, un processus de transfert de compétences techniques de sa gestion de IKA Conseil à la DGBF a été initiée. Une mission de prospection s'est déroulée du 16 au 23 juillet 2022 en France à l'issue de laquelle un plan de transfert de compétences général a été proposé. Ce plan sera affiné et son exécution démarrera en 2023





## 2.11. DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE

### 2.11.1. Description des actions et activités programmées en 2022

Au titre de la gestion 2022, sept (7) actions et trente (31) activités ont été déclinées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Répartition des actions et activités par domaine au titre de l'année 2022

N°	ACTIONS	ACTIVITÉS
1	Démarrage de l'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères	3
2	Démarrage de l'implémentation du contrôle interne dans les ministères	8
3	Formation des acteurs de la gestion budgétaire sur le budget-programmes	4
4	Démarrage de la mise en œuvre de la certification globale de la DGBF	4
5	Organisation des conférences de performance	3
6	Elaboration du Rapport Général sur la Performance (RGP)	6
7	Elaboration de l'Annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 (Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses - Projets annuels de Performance 20232025)	3
TOTAL		31

### 1.1.2 Présentation des activités par action

Chaque action est déclinée en activités.

Action 1 : démarrage de l'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères

Trois (3) activités ont été retenues pour cette action :

- > élaborer les TDR relatifs au processus d'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères ;
- > organiser un atelier d'information et de sensibilisation de l'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères ;
- > organiser l'appui à la mise en place du contrôle de gestion dans les ministères concernés.

Action 2 : démarrage de l'implémentation du contrôle interne dans les ministères

Huit (8) activités ont été retenues pour cette action :

- > organiser une cérémonie de lancement du projet de CIB à travers le document de cadrage ; organiser une
- > réunion de sensibilisation au profit des acteurs sur les enjeux du CIB notamment la contribution du CIB à l'utilisation efficace des ressources, les bénéfices en termes d'amélioration d'efficacité des processus ; élaborer les organigrammes des structures, les manuels de procédures décrivant les tâches et les fiches de
- > description des postes dans chaque programme ; élaborer les termes de référence pour le recrutement d'un Expert ;
- > mobiliser l'assistance technique pour la formation des cadres de la DRMGB sur l'implémentation du contrôle
- > interne budgétaire dans l'administration publique ; organiser l'assistance technique de trois structures pilotes (une Institution, un Ministère, un EPN) ;
- > apporter un appui aux institutions, ministères et EPN pour l'établissement de la cartographie des risques budgétaires ainsi que l'évaluation et le traitement des risques budgétaires;
- >
- > organiser l'assistance technique pour la revue des cartographies des risques budgétaires élaborées par les ministères, institutions et EPN.

Action 3 : Formation des acteurs de la gestion budgétaire sur le budget-programmes

Cette action se décline en quatre (4) activités qui sont : actualiser le plan formation et des modules sur le budget-programmes ; organiser la 1ère phase de formation des acteurs centraux sur le budget-programmes

- ;
- > organiser des formations à la carte pour les acteurs centraux et déconcentrés sur le budget-programmes ;
- > organiser la 2ème phase de formation des acteurs centraux sur le budget-programmes

Action 4 : démarrage de la mise en œuvre de la certification globale de la DGBF à la norme ISO 9001 version 2015

Cette action se décline en quatre (4) activités qui sont:

- ) organiser la cérémonie de lancement de la démarche qualité ;
- > planifier et organiser le projet de mise en place du Système de Management de la Qualité (SMQ) ;
- > mettre en place un cadre institutionnel au sein de chaque Direction et préparation de la démarche qualité ;
- > construire le Système de Management de la Qualité (SMQ).

Action 5 : Organisation des conférences de performance

Cette action se décline en trois (3) activités qui sont :

- > élaborer les outils clés des conférences de performance ;
- organiser un atelier de lancement de la première édition des Conférences de performance.
- > organiser des échanges avec les ministères sur leur projet de DPPD-PAP 2023-2025 optique besoins.

Action 6 : Elaboration du Rapport Général sur la Performance (RGP)

Cette action se décline en six (6) activités qui sont : mettre à jour le canevas type de présentation des RAP ;

- ) recueillir les RAP des Ministères techniques ;
- ) analyser les RAP ;
- produire les Rapports d'analyse des RAP et le RGP ; organiser un atelier de validation technique du RGP ;
- ) transmettre les rapports d'analyse au Cabinet.

Action 7 : Elaboration de l'Annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 (Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses - Projets annuels de Performance 2023- 2025

Cette action se décline en trois (3) activités qui sont :

- produire le projet de DPPD-PAP constituant l'annexe 4 de la Loi de finances de l'année 2023 ; organiser un atelier de validation technique de l'annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 ;
- > transmettre l'annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023.



## II.2 Description des résultats obtenus par action et par activité

Tableau 20 : résultats obtenus par action et par activité

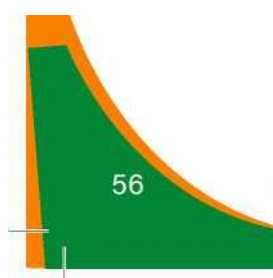
Activités	Résultats obtenus	Taux de réalisation	Observations	
<b>Action 1 : Démarrage de l'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères</b>				
<b>1</b>	Mettre en œuvre le dispositif de contrôle de gestion au sein des ministères	Termes de référence relatifs au processus d'implémentation du contrôle de gestion dans les ministères, élaborés	<b>100%</b>	Activité réalisée
		32 Responsables de la Fonction Financière Ministérielle (RFFiM) et 32 Directeurs en charge de la Planification formés sur le Contrôle de Gestion	<b>100%</b>	Activité réalisée à l'Hôtel le Vaisseau le 20 Octobre 2022
		Collaborateurs des Responsables de la Fonction Financière Ministérielle (RFFiM) et des Directeurs en charge de la Planification formés sur le Contrôle de Gestion	<b>100%</b>	Activité réalisée à l'Hôtel le Vaisseau le 21 Octobre 2022
<b>Action 2 : Démarrage de l'implémentation du contrôle interne dans les ministères</b>				
<b>2</b>	Faire appliquer le contrôle interne budgétaire dans les services de l'administration publique	Termes de référence pour le recrutement d'un expert élaborés	<b>100%</b>	Expert recruté (Afritag de l'Ouest)
		Cérémonie de lancement du projet de CIB organisée	<b>100%</b>	Activité réalisée à l'Hôtel le Vaisseau le 22 Novembre 2022
		32 Responsables de la Fonction Financière Ministérielle (RFFiM) et 122 Responsables de programme (RProg) formés sur le Contrôle Interne Budgétaire (CIB)		
		Les cadres de la DRMGB formés sur l'implémentation du contrôle interne budgétaire	<b>100%</b>	34 cadres formés par vidéo conférence au contrôle interne budgétaire du 09 au 24 Novembre 2022
<b>96%</b>	30 cadres de la DRMGB formés en présentiel au contrôle interne budgétaire du 28 Novembre 2022 au 02 Décembre 2022			
<b>Action 3 : Formation des acteurs de la gestion budgétaire sur le budget-programmes</b>				
<b>3</b>	Renforcer les capacités des acteurs de la gestion budgétaire sur les thématiques du budget- programmes	Plan formation et des modules sur le Budget-programmes actualisés	<b>100%</b>	
		Formations à la carte pour les acteurs centraux et déconcentrés sur le budget programmes organisées	<b>100 %</b>	Les différentes formations à la carte ont été réalisées
		La participation de la DRMGB aux formations à la carte sollicitées par les ministères et institutions sur les thématiques liées à la réforme budgétaire, réalisée	<b>100%</b>	Toutes les formations à la carte sollicitées par les ministères et institutions sur les thématiques liées à la réforme budgétaire ont été réalisées
<b>NB :</b> Les sessions de formation à la carte ont porté essentiellement sur les modules suivants : Principales innovations du budget-programmes ; Acteurs de la gestion des programmes et leurs rôles ; Outils de gestion de la performance ; Procédure d'exécution et contrôle du budget de l'Etat ;				

Activités		Résultats obtenus	Taux de réalisation	Observations
<b>Action 4 : Démarrage de la mise en œuvre de la certification globale de la DGBF</b>				
<b>4</b>	Mettre en œuvre la démarche qualité au sein de la DGBF	Cérémonie de lancement de la démarche qualité au sein de la DGBF non organisée (TDR, courriers d'invitation, discours et dépliants pour la cérémonie, élaborés	<b>50%</b>	Cérémonie à reprogrammer
		Projet de mise en place du Système de Management de la Qualité (SMQ) planifié et organisé	<b>100%</b>	- Planning pour la mise en œuvre de la DQ au titre de 2022, élaboré et exécuté ; - Formation des cadres de la DRMGB pour la conduite du projet
		Cadre institutionnel au sein de chaque Direction et préparation de la démarche qualité mis en place	<b>100%</b>	Décision n°2243 MBPE/DGBF/ DRMGB du 02 août 2022 portant mise en place des instances de mise en œuvre du projet de certification multisites de la DGBF à la norme ISO 9001 version 2015
		Le Système de Management de la Qualité (SMQ) en cours de construction	<b>50%</b>	- Membres des organes (Comité de pilotage et Equipe-projet) formés sur des modules liés à a démarche qualité - la Politique Qualité et la Cartographie des processus élaborées et validées par le DG (Documents en cours de diffusion dans les différents services de la DGBF) - Les Parties Intéressées Pertinentes de la DGBF identifiées au cours d'un atelier tenu du 6 au 8 décembre 2022 au Capitol Hôtel, Riviera Golf, Abidjan
<b>Action 5 : Organisation des conférences de performance</b>				
<b>5</b>	Réaliser les conférences de performance 2022 de la programmation budgétaire 2023-2025	Outils clés des conférences de performance élaborés	<b>100%</b>	Outils clés des conférences de performance élaborés et disponibles
		Echanges avec les ministères sur leur projet de DPPD-PAP 2023-2025 optique besoins organisés	<b>100%</b>	Comptes rendus de la tenue des Conférences de Performance, disponibles Projets de DPPD-PAP optique besoins disponibles



Activités		Résultats obtenus	Taux de réalisation	Observations
<b>Action 6 : Elaboration du Rapport Général sur la Performance (RGP)</b>				
<b>6</b>	Produire le Rapport Général sur la Performance (RGP)	Canevas type de présentation des RAP est mis à jour	<b>100%</b>	Canevas type mis à jour
		RAP analysés	<b>100%</b>	44 RAP 2021 des Ministères et Secrétariats d'Etat analysés
		Canevas type de présentation des RAP est mis à jour	<b>100%</b>	-
		Echanges avec les ministères sur leur projet de DPPD-PAP 2023-2025 optique besoins organisés	<b>100%</b>	Rapport de l'atelier et le RGP validé, disponibles
		Les RAP et le RGP transmis au cabinet	<b>100%</b>	
<b>Action 7 : Elaboration de l'Annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 (Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses - Projets annuels de Performance 2023-2025)</b>				
<b>7</b>	Produire l'Annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 (Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses - Projets annuels de Performance 2023-2025)	Projet de DPPD-PAP 2023-2025 constituant l'annexe 4 de la Loi de finances de l'année 2023 produit	<b>100%</b>	
		Atelier de validation technique de l'annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 organisé	<b>100%</b>	Rapport d'atelier et copie de l'annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023, disponibles
		Annexe 4 à la Loi de finances de l'année 2023 transmise	<b>100%</b>	Note de transmission disponible

Sur un ensemble de trente-un (31) activités, vingt-trois (23) ont été entièrement réalisées soit un taux de réalisation de 74,19 %. Quant aux huit (08) autres activités, elles sont en cours d'exécution.





## 2.12. DIRECTION DE LA FORMATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COMMUNICATION

Les actions menées se déclinent comme suit :

### 2.12.1- Au titre de la Formation

Le plan de formation 2022 de la Direction Générale du Budget et des Finances a été validé par la hiérarchie le 07 avril 2022.

#### > organisation de formations en Côte d'Ivoire

##### ■ Formations financées par le Budget de la DGBF

Au terme de la gestion 2022, huit (08) sessions de formation ont été organisées avec le budget DGBF et deux (02) avec l'appui de l'IDF

Tableau 14 : formations financées par le Budget de la DGBF

N°	THEMES	PRESTATAIRES	DATE	LIEU	EFFECTIFS
1	Contrôle de gestion	EPHATA CONSULTING	18 au 20 mai 2022	Hôtel le Vaisseau	30
2	Elaboration des cartographies des processus et des risques d'une organisation publique	MCE	01 au 03 juin 2022	Hôtel le Vaisseau	30
			06 au 08 juillet 2022	Hôtel le Vaisseau	30
3	Rédaction administrative	MD HOLDING	08 au 10 juin 2022	Hôtel le Vaisseau	25
4	Panorama des techniques de hacking et de contre mesure	AFRICA BUSINESS	15 au 17 juin 2022	Hôtel Novotel	15
5	Préparation, programmation et exécution du Budget-Programme	AFRICA BUSINESS	22 au 24 juin 2022	Hôtel Novotel	25
6	Contrôle interne, budgétaire et financier des administrations de l'État dans le cadre de la réforme budgétaire	MD HOLDING	05 au 07 octobre 2022	Hôtel le Vaisseau	25
7	Comptabilité des matières : gestion, suivi et traçabilité	EPHATA CONSULTING	12 au 14 octobre 2022	Hôtel le Vaisseau	25

Tableau 15 : formations organisées avec l'appui de l'IDF

N°	THEMES	PRESTATAIRES	DATE	PARTICIPANTS
1	Outils d'évaluation RH, approche par compétences et plan d'actions Outils et techniques de	IdF	Du 19 au 21 avril 2022	DASEB, DBE, DPSB, DCB, DS, DPE, DOCD, DFDC, DSIB, DRMGB, CEADP, DRHMG, CELIOPE
2	planification des projets et programmes	IdF	Du 18 au 19 mai 2022	Toutes les structures de la DGBF



> **Organisation de formations hors Côte d'Ivoire**

Au titre de la gestion 2022, sur les quatorze (14) agents retenus, treize (13) dont une (1) Secrétaire de direction ont pris part à des sessions de formation en France et au Canada.

Le tableau, ci-après, en donne un résumé :

N°	THEMES	PARTICIPANTS	DIRECTIONS	LIEU	INSTITUT	DATE
1	Conception, Pilotage et Evaluation d'un plan de formation	WAWAYOU Firmin	DFDC	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
2	Un contrôle budgétaire performant : enjeux et outils de la bonne gestion publique	SINSIN Firmin	DSOLDE	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
3	Outils de programmation Financière (TOFE, CDMT, Budget de l'Etat)	OUATTARA Lamine	DPSB	Paris	Centre International de Formation et de Perfectionnement (CIFOPE)	04 au 15 juillet 2022
4	Assistant et Secrétaire de direction, le rôle des acteurs	ABO épouse Kouakou Abena Laure	DBE	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
5	Contrôle de gestion et suivi budgétaire : corrections des écarts	LOUKOU Yao Ange Privat	DASEB	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
6	Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Axée sur les résultats	KONE Effierita Yacouba	DOCD	Paris	Centre International de Formation et de Perfectionnement (CIFOPE)	20 juin au 1er juillet 2022
7	La gestion des abonnements publics dans le cadre du Budget-programme	EKRA Bomo Eulalie	DPE	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
8	Gestion du protocole et organisation d'événements	DIAI Carine Josette	Service Chargée des Relations Extérieures à la (DGBF)	Thiais	Centre International de Formation et de Perfectionnement (CIFOPE)	27 juin au 08 juillet 2022
9	Gestion de stress et bien-être au travail	AKRE Emma Séphora	DRHMG	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
10	Evaluation et gestion des risques budgétaires	DINGUI Ambroise	DRMGB	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
11	Evaluation et gestion des risques budgétaires	KONAN Théophile	DBE	Paris	Horizon Performance	15 au 30 octobre 2022
12	Mettre en œuvre de manière opérationnelle les principes fondamentaux, les normes et les outils de la sécurité informatique	SOUMANOU Bian Paul Henri Eusebuo	DSIB	Paris	Horizon Performance	04 au 15 juillet 2022
13	Gestion Intégrée des risques dans l'administration publique et les projets	KROU Oi Krou Gilbert	DCB	Montréal au Canada	Cabinet SETYM International	1er au 12 août 2022

## 2.12.2- Au titre de la Documentation et des Archives

### 2.12.2- 1. Mise en œuvre de la politique de gestion documentaire

- > acquisition et traitement du fonds documentaire
  - trois cent quatre-vingt-neuf (389) numéros de périodiques acquis.
  - cent huit (108) numéros de Jorci acquis dont quatre-vingt-quinze (95) ordinaires et treize (13) spéciaux pour quatre cent soixante-dix-huit (478) textes extraits et enregistrés dans la base de données ALFRESCO.
  - six (06) monographies sur le contrôle de gestion et l'audit interne acquis.
  - 14 titres de documents budgétaires dont douze (12) pour la gestion 2022 et deux (02) pour l'année 2020 acquis et traités.
  
- > élaboration de produits documentaires
  - deux (02) dossiers d'information ont été produits respectivement sur les thèmes « LA COVID 19 ET L'ECONOMIE MONDIALE » et « LES MARCHES PUBLICS ».
  - un répertoire de deux cent cinquante-six (256) articles, extraits de FRAT MAT, relatifs aux activités du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, du Ministère de l'Economie et des Finances et des Institutions Financières, produit.
  - deux (02) dossiers de presse tirés des extraits de « FRAT-MAT » élaborés ;
  - deux (02) dossiers de presse tirés des conclusions des « Conseils des Ministres » élaborés.
  
- > veille documentaire et diffusion de l'information aux usagers
  - douze (12) courriers électroniques diffusés avec trente et un (31) articles extraits des revues.
  - six (06) monographies sur le contrôle de gestion et l'audit interne diffusées sur le site web de la DGBF.

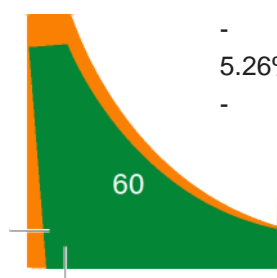
■ présentation et analyse des statistiques de fréquentation du CDA

Tableau 16 : Statistiques de fréquentation du CDA au cours de l'année 2021

STATISTIQUES ANNUELLES 2022							
N°	MOUVEMENTS	TRIMESTRE				TOTAL I 1 / VL- ANNUEL	TAUX (%)
		1 <sup>ER</sup>	2 <sup>ÈME</sup>	3 <sup>ÈME</sup>	4 <sup>ÈME</sup>		
1	<b>USAGERS</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>76</b>	<b>---</b>
	Internes	19	07	11	20	57	75
	Externes	05	04	04	06	19	25
1-1	<b>USAGERS DU FONDS DOCUMENTAIRE</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>72</b>	<b>94.73</b>
	Usagers internes	17	07	11	16	51	67.10
	Usagers Externes	07	04	04	06	21	27.63
1-2	<b>USAGERS DE LA SALLE DE REUNION</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>04</b>	<b>5.26</b>
	Usagers internes	01	01	01	01	04	5.26
	Usagers Externes	00	00	00	00	00	00
1-3	<b>APPRECIATION DES USAGERS</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>76</b>	
	Usagers satisfaits	17	07	10	18	52	68.42
	Usagers peu satisfaits	05	03	03	07	18	23.68
	Usagers non satisfaits	02	01	02	01	06	07.89
2	<b>DOCUMENTS CONSULTES</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>243</b>	
	Documents prêtés	45	13	05	16	79	32.51
	Documents consultés sur place	88	17	30	29	164	67.48
	Documents offerts (don)	00	00	00	00	00	00
2-1	<b>TYPES DE DOCUMENTS CONSULTES</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>243</b>	
	<b>Monographies</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>07</b>	<b>12</b>	<b>41</b>	<b>16.87</b>
	<b>JORCI</b>	<b>01</b>	<b>02</b>	<b>02</b>	<b>02</b>	<b>07</b>	<b>2.88</b>
	<b>Périodiques</b>	<b>13</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>13</b>	<b>5.34</b>
	<b>Documents budgétaires</b>	<b>106</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>176</b>	<b>72.42</b>
	<b>Documents essentiels</b>	<b>02</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>02</b>	<b>06</b>	<b>2.46</b>

■ analyse des données

- 76 clients ont visités le Centre de Documentation et d'Archives de la DGBF, dont 57 usagers internes à la DGBF soit 75% et 19 usagers externes soit 25% ;
- 72 usagers enregistrés pour la consultation du fonds documentaire, soit 94.73% et 04 usagers pour l'occupation de la salle de réunion, soit 5.26% ;
- 04 demandes formulées pour l'occupation de la salle de réunion du CDA enregistrées, avec un taux de 5.26% ;
- 243 documents consultés, pour 79 documents prêtés avec un taux de 32.51% et 164



consultés sur place pour un taux de 67.48%. Les documents consultés sont repartis comme suit : 16.87% pour 41 monographies, 72.42% pour 176 documents budgétaires, 02.46% pour 06 documents essentiels, 02.88% pour 07 JORCI et 05.34% pour 13 périodiques.

### **2.12.2- 2. Mise en œuvre de la politique d'archivage**

- > collecte et traitement des archives essentielles au CDA
  - trois cent quatre-vingt-quinze (395) programmes triennaux et budgets primitifs de 22 régions et 89 communs reçus de la DOCD ;
  - mille-cent-trente-six (1136) documents budgétaires issus des collectivités décentralisées couvrant la période 2012-2020 enregistrés dans les bases de données Excel et Alfresco-RM;
  - vingt-un (21) titres de documents budgétaires en provenance de la DBE ;
  - trente (30) textes relatifs à la gestion des EPN versés par la DCB ;
  - cent quinze (115) exemplaires du budget citoyen au titre de la gestion 2022 reçus de la DPSB;
  - deux (02) documents reçus de la DRHMG .
  
- > collecte et traitement des archives du courrier de la DGBF au CDA
  - deux-cent-quarante-quatre (244) boîtes d'archives et cinquante-deux (52) chemises d'archives reçues des Secrétariats de la Direction Générale et des Directions Générales Ad jointes du Budget et des Finances, traités et rangés ;
  - traitement des documents issus des versements 007et 008 du secrétariat du DG au titre de l'année 2014 achevé. Deux-cent-trente (230) boîtes constituées pour l'archivage des documents..
  
- > élaboration du référentiel d'archivage

La première phase consacrée à la relecture du projet de référentiel d'archivage initié a porté sur les documents issus des fonctions métiers de la DGBF tout en tenant compte des changements contenus dans le dernier décret n° 2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Les directions concernées sont : DPSB, DBE, DASEB, DRMGB, DPE, DS, DOCD, DCB et CEADP.

La seconde phase qui a trait à la recherche des textes législatifs et règlementaires (directives de l'UEMOA et textes transposés /autres) sur les orientations de conservation, a débuté et se poursuit.

### **2.12.2- 3. Mise en œuvre de la politique d'informatisation du CDA**

- > numérisation des textes règlementaires et des monographies
  - cent huit (108) numéros de JORCI de l'année 2022 numérisés et stockés sur Alfresco RM;
  - intégration des objets des textes de source DGBF numérisés dans la base de données Excel;
  - vingt-six (26) textes de source DGBF reçus en 2022 ont été numérisés et renseignés dans la base de données Excel ;
  - vingt-huit (28) monographies numérisés, stockés dans la base de données Alfresco RM en vue de diffusion sur le site Web.
  
- > conception du logiciel de gestion électronique des documents
  - le logiciel Alfresco RM conçu pour la gestion électronique des documents au CDA;
  - la formation des gestionnaires de l'appli effectuée;
  - le déploiement de l'appli Alfresco Records Management (Alfresco RM) sur le datacenter de la DGBF sous l'assistance de la Direction des Systèmes d'Information Budgétaires (DSIB) ;
  - la création des paramètres de connexion des utilisateurs dudit appli ;
  - la mise en place dans Alfresco d'un plan de classement des documents ;
  - la dématérialisation du Journal Officiel de la République (108 numéros) pour l'année 2022 et leur stockage dans la base de données documentaires ;



- le stockage dans la base de données des archives budgétaires des collectivités décentralisées ;
- la dématérialisation et le stockage des monographies.

### 2.12.3. Au titre de la Communication

#### 2.12.3.1. Bulletins d'informations « DGBF Infos »

- ✓ DGBF Infos N° 060, 061, 062-063 (numéro double), 064 réalisés et distribués.

#### 2.12.3.2. Réalisation de plans média

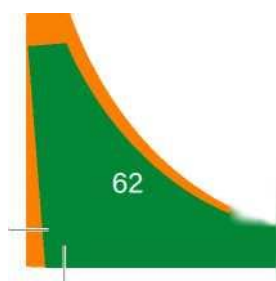
- ✓ plans média du séminaire bilan 2020 et perspectives 2021 réalisé et exécuté ;
- ✓ Plan média de la campagne de vulgarisation du Budget Citoyen 2021 à l'intérieur du pays réalisé et exécuté ;
- ✓ plan média des sessions d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités des membres des Conseils de Gestion (COGES) des Etablissements Publics Nationaux (EPN) réalisé et exécuté ;
- ✓ plan média de la présentation du code d'éthique et de déontologie de la DGBF réalisé et exécuté ;
- ✓ plan média réalisé et exécuté dans le cadre de l'exécution du plan de formation 2021 de la DGBF.

#### 2.12.3.3. Couverture médiatique

- ✓ quarante-quatre (44) activités de la DGBF ont fait l'objet de couverture au cours de l'année 2022.

#### 2.12.3.4. Réalisation de plan de communication

- ✓ un (01) plan de communication pour la vulgarisation des activités de la CELIOPE ;
- ✓ un (01) plan de communication relative à la campagne de vulgarisation du budget citoyen ;
- ✓ un (01) plan de communication pour la cérémonie de lancement de la CELIOPE ;
- ✓ un (01) plan de communication pour la campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE ;
- ✓ un (01) plan de communication pour le séminaire de formation des membres du conseil de gestion des EPN ;
- ✓ un (01) plan de communication pour le séminaire de formation des ordonnateurs des EPN sur le budget - programme ;
- ✓ un (01) plan de communication pour le séminaire de formation des contrôleurs budgétaires des EPN sur le budget programme.



### 2.12.3.5. Tableau 17 : Agendas, calendriers et Gadgets

N°	DESIGNATION	QUANTITES LIVREES	QUANTITES RESTANTES
1	Agendas VIP (grand format)	500	0
2	Agendas VIP (petit format)	500	0
3	Agendas classiques (grand format)	2600	0
4	Agendas classiques (petit format)	2600	0
5	Portes -clés	2200	0
6	Notes books	300	0
7	Sacs		0
8	Sacs kaba	1500	0
9	Pin's		0
10	Calendrier bancaires (mural)	500	0
11	Calendrier (à Feuilles)	500	0
12	Calendrier (Chevalet)	2550	0
13	Paquet de stylos	52	0

## 2.13 CELLULE D'INFORMATION DES OPERATEURS ECONOMIQUES

### 2.13.1. Rapports d'activités

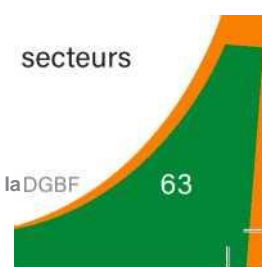
Conformément aux recommandations du Plan d'Actions Stratégique 2022, la CELIOPE a produit douze (12) rapports d'activités, et deux (02) rapports semestriels de satisfaction client. Les douze (12) rapports ont été élaborés et transmis à la hiérarchie. En outre, la CELIOPE est également tenu d'élaborer le rapport bilan des activités de l'année qui est la consolidation des rapports mensuels. Ce présent document constitue le rapport bilan annuel de la cellule pour l'exercice budgétaire 2022

### 2.13.2. Présentation des requérants

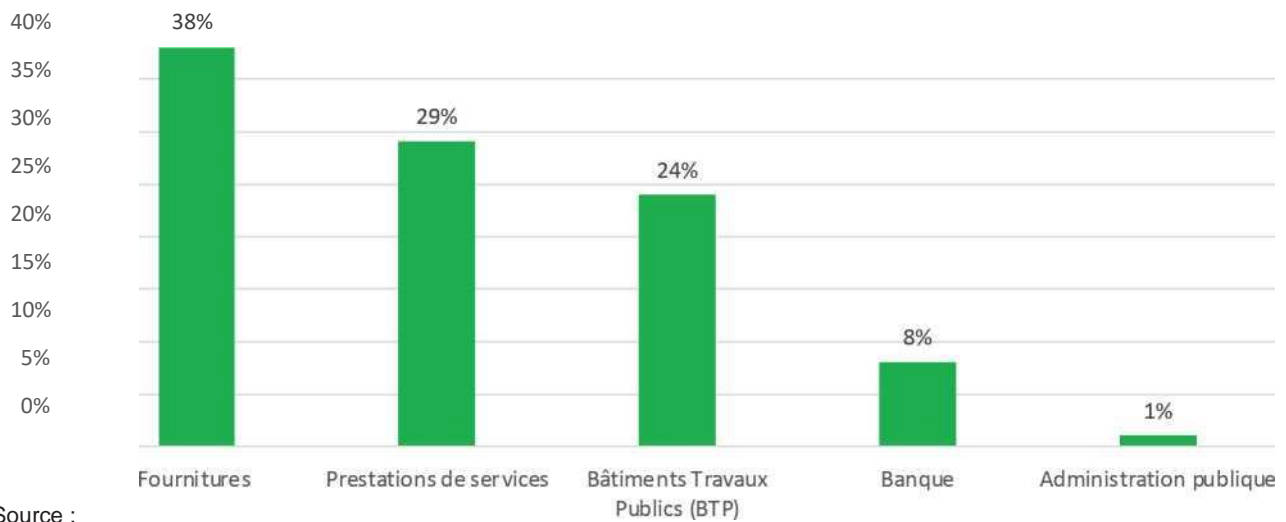
#### 2.13.2.1. Répartition des requérants selon le secteur d'activités

Les requérants reçus par la CELIOPE au cours de l'année 2022, sont à trente-neuf pour cent (39%) dans le secteur des Fournitures (matériels et mobiliers de bureau, matériels et consommables informatiques, matériels biomédicaux, denrées alimentaires...), à vingt-neuf pour cent (29%) dans le secteur des Prestations de service, vingt-quatre pour cent (24%) dans le secteur des Bâtiments et Travaux publics (BTP), huit pour cent (8%) dans le secteur des Banques, et un pour cent (1%) dans l'Administration publique.

Le graphique ci-après présente la répartition des requérants reçus à la CELIOPE en 2022 selon leurs d'activités



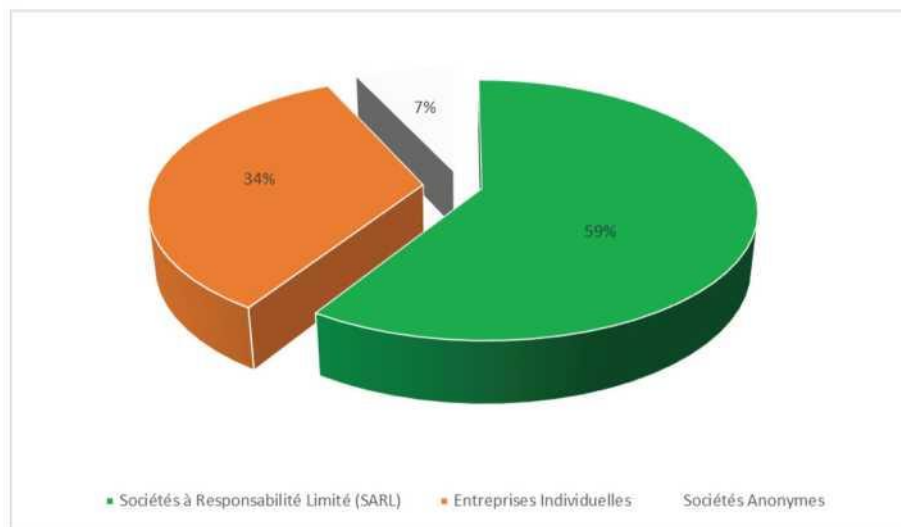
Graphique 5 : Répartition des requérants selon le secteur d'activité



Source :  
CELIOPE

### 2.13.2.2 Répartition des requérants selon le statut juridique

Graphique 6 : Répartition des requérants selon le statut juridique



Source : CELIOPE

L'analyse du graphique ci-dessus montre que cinquante-neuf pour cent (59%) des requérants qui ont consultés la CELIOPE en 2022 sont des Sociétés à Responsabilités Limités (SARL), trente-quatre pour cent (34%) sont des Entreprises Individuelles (EI), et sept pour cent (7%) des Sociétés Anonymes (SA).

### 2.13.2.3 Répartition des requérants selon le mode de saisine

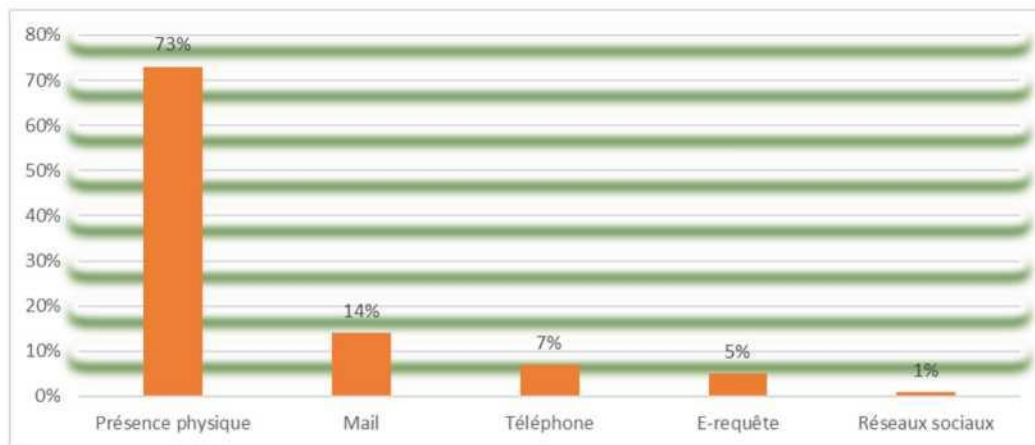
Pour consulter la CELIOPE, les requérants disposent de sept (7) canaux de saisine que sont la présence physique, le téléphone, le progiciel « E-requête », la voie électronique (Email), les réseaux sociaux, la boîte postale et les courriers.

Au cours de l'année 2022, soixante-treize pour cent (73%) des requérants ont sollicité la Cellule par leur préphysique, quatorze pour cent (14%) par E-mail, sept pour cent (7%) par voie téléphonique, cinq pour

cent (5%) via le progiciel E-requête, et un pour cent (1%) par le canal des Réseaux sociaux.

Le graphique ci-après illustre l'option choisie cette année par les requérants pour formuler leurs requêtes :

**Graphique 7 : Fréquence d'utilisation des canaux de saisine de la CELIOPE**



Source : CELIOPE

### 2.13.3. Traitement des requêtes

Au cours de l'année 2022, La CELIOPE a enregistré cinq mille sept cent quarante-deux (5742) requêtes exprimées par trois mille douze (3012) opérateurs économiques. Ce qui correspond à une moyenne de douze (12) opérateurs économiques reçus pour vingt-quatre (24) requêtes traitées par jour (ouvrable) au cours de l'année 2022, soit un (01) requérant pour deux (02) requêtes traitées.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de requérants et du nombre de requêtes traitées par la Cellule de janvier à fin décembre 2022.

**Graphique 8 : Evolution du nombre de requérants et des requêtes traitées par la CELIOPE de janvier à fin décembre 2022**

1400

1187



Source : CELIOPE

Les requêtes et les préoccupations ont porté sur les marchés publics, les généralités de la chaîne de la dépense publique et le suivi de l'exécution budgétaire avec des recours à la vérification d'informations à travers les systèmes d'informations budgétaires.

Ces thématiques avec les sous-thèmes abordés par les opérateurs sont codifiées dans un document annexé à la présente.

L'ensemble des requêtes adressées à la Cellule par les opérateurs économiques se déclinent en trois grandes thématiques, à savoir :

- > **Suivi de l'exécution budgétaire (SEB) et diverses vérifications à travers la base SIGOBE ;**
- > **Marchés publics (MP) ;**
- > **Informations d'ordre général (IG).**

Au 31 décembre 2022, les préoccupations enregistrées se répartissent par nature de requêtes selon le tableau 1 suivant :

Tableau 18 : Répartition globale des requêtes

N°	NATURES DE REQUÊTES	TOTAL GÉNÉRAL 2022	
		NBRE	(%)
1	Informations d'ordre Général (IG)	3144	55%
2	Suivi de l'Exécution Budgétaire (SEB) et vérifications dans la base SIGOBE	1986	35%
3	Marchés Publics (MP)	612	10%
TOTAL		5742	100%

L'analyse du tableau relève que les requêtes enregistrées au cours de l'année 2022, portent à cinquante-cinq pour cent (55%) sur les Informations d'ordre général à trente-cinq pour cent (35%) sur le Suivi de l'exécution budgétaire, et à dix pour cent (10%) sur les marchés publics.

#### 2.13.4. Traitement des préoccupations liées aux marchés publics

La répartition des requêtes se rapportant aux marchés publics se présente selon le tableau ci-après :

Tableau 19 : Requêtes liées aux Marchés publics

N°	REQUÊTES LIÉES AUX MARCHÉS PUBLICS	TOTAL GÉNÉRAL 2022	
		NBRE DE FOIS	(%)
1	Information sur le dispositif institutionnel, réglementaire et les procédures d'exécution de la commande publique de façon générale	614	84%
3	Renseignements sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME et leur financement	98	16%
TOTAL		612	100%

L'analyse du tableau montre que les requêtes liées aux marchés publics et traités par les services de la CE- LIOPE au cours de l'année 2022 ont porté prioritairement sur : l'Information sur le dispositif institutionnel, réglementaire et les procédures d'exécution de la commande publique de façon générale, avec un taux de quatre-vingt-quatre pour cent (84%) ; seize pour cent (16%) pour renseignements sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME et leur financement.



### 2.13.5. Traitement des préoccupations liées aux informations d'ordre général

Les requêtes liées aux informations d'ordre général représentent cinquante-cinq pour cent (55%) du total des requêtes enregistrées et traitées par la CELIOPE en 2022. Ces requêtes sont classifiées et présentées dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 20 : Requêtes liées aux informations d'ordre général

N°	REQUÊTES LIÉES AUX INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	TOTAL GÉNÉRAL 2022	
		NBRE DE FOIS	(%)
1	Informations relatives aux activités de la CELIOPE et son utilité dans le cadre des activités du secteur privé	2382	81%
2	Informations relatives aux progiciels E-requête / E-Fournisseur	762	19%
TOTAL		3144	100%

Source : CELIOPE

L'examen du tableau relatif aux requêtes liées aux informations d'ordre général fait ressortir que quatre-vingt-un pour cent (81%) des requêtes portent sur les Informations relatives aux activités de la Cellule, et dix-neuf pour cent (19%) sur les Informations relatives aux progiciels E-requête et à l'applicatif E-Fournisseur.

### 2.13.6. Traitement des préoccupations liées au circuit budgétaire et aux vérifications dans le SIB

Les requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire correspondant à trente-cinq pour cent (35%) du total des requêtes enregistrées par la CELIOPE en 2022 se déclinent dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : Requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire

N°	REQUÊTES LIÉES AU SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET LEUR FRÉQUENCE	TOTAL GÉNÉRAL 2022	
		NBRE DE FOIS	(%)
1	Demande d'intégration du numéro de Compte Contribuable dans la base SIGOBE	1205	61%
2	Vérification de la prise en compte du Numéro de Compte Contribuable (NCC) dans le SIGOBE pour faciliter les engagements	585	29%
3	Vérification de la prise en compte dans la base SIGOBE d'une modification administrative ou juridique des références d'une entreprise	196	10%
TOTAL		1986	100%

Source : CELIOPE

Source : CELIOPE

secteurs

L'examen du tableau relatif aux requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire (SEB) avec vérification dans la base SIGOBE montre que :

- soixante et un pour cent (61%) des requêtes ont porté sur la demande d'intégration du numéro de compte contribuable dans le SIGOBE ;
- vingt-neuf pour cent (29%) sur la vérification de la prise en compte du Numéro de Compte Contribuable (NCC) dans le SIGOBE pour faciliter les engagements ;
- et dix pour cent (10%) Vérification de la prise en compte dans la base SIGOBE d'une modification administrative ou juridique des références d'une entreprise.

### 2.13.7. Delai de traitements des requêtes

Les délais de traitement des requêtes enregistrés par la CELIOPE en 2022 sont retracés dans le tableau ci- après :

Tableau 22 : Délais de traitement

DÉLAIS DE TRAITEMENT	EFFECTIF	POURCENTAGE
01 <i>jour (en temps réel)</i>	5340	93%
+ <i>d'un (1) jour</i>	402	7%
<b>Total</b>	5742	100%

Source : CELIOPE

L'examen du tableau des délais de traitement des requêtes révèle que :

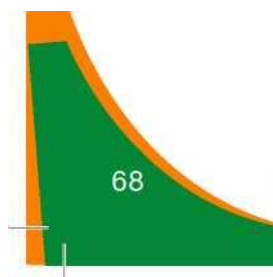
- quatre-vingt-treize pour cent (93%) des requêtes ont été traitées en temps réel (en 01 jour) ;
- sept pour cent (7%) des requêtes ont été traitées en plus d'un jour. Ce sont généralement les requêtes relatives à la prise en compte de la modification administrative ou juridique des références d'une entreprise dans la base SIGOBE qui nécessitent la collaboration des directions métiers de la DGBF.

### 2.13.8. Enquête de satisfaction des clients

L'évaluation de la satisfaction client porte essentiellement sur les requérants ayant visité les locaux de la Cellule. Ainsi, au terme des activités de l'année 2022, sur un total de deux mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2199) fiches d'enquête de satisfaction distribuées aux requérants, deux mille soixante-sept (2067) fiches ont été renseignées, soit un taux de participation de quatre-vingt-quatorze (94%). L'évaluation de la satisfaction des opérateurs économiques porte aussi bien sur la qualité de l'accueil, le traitement de la requête que sur la qualité des informations communiquées.

Ainsi, après le traitement des fiches collectées, les résultats suivants sont enregistrés

: 6.14.4.1 Appréciation de l'accueil



### 5-1 Appréciation de l'accueil

Les données se rapportant à l'appréciation de l'accueil des opérateurs économiques par la Cellule sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 23 : Appréciation de l'accueil

RUBRIQUES	ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ACCUEIL ?		TOTAL
	SATISFAIT	TRÈS SATISFAIT	
<b>Nombre</b>	1840	227	2067
<b>Pourcentage</b>	89%	11%	100%

Source : CELIOPE

L'analyse des résultats du tableau indique que l'ensemble des opérateurs économiques ayant donné leurs avis, sont satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par la Cellule.

### 5-2 Appréciation du traitement de la requête

L'exploitation des données relatives au traitement des requêtes par les services de la Cellule est consignée dans le tableau ci-après :

Tableau 24 : Appréciation du traitement de la requête

RUBRIQUE	LA CELLULE VOUS A-T-ELLE ORIENTE UTILEMENT ET/ OU TRAITE VOTRE REQUETE ENREGISTREE ?		TOTAL
	OUI	NON	
<b>Nombre</b>	2067	0	2067
<b>Pourcentage</b>	100%	0%	100%

Source : CELIOPE

L'analyse des résultats du tableau précédent indique que l'ensemble des requérants ayant donné leur avis sur l'orientation ou le traitement sont satisfaits du traitement de leurs requêtes.

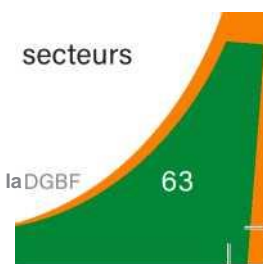
### 5-3 Appréciation de la qualité des informations

Les opérateurs économiques ont été invités à donner un avis sur le troisième volet du niveau de satisfaction, à savoir la qualité des informations communiquées. Les données recueillies se présentent comme suit :

Tableau 25 : Appréciation de la qualité des informations

RUBRIQUE	ETES-VOUS SATISFAIT DE LA REACTION DE LA CELIOPE AU TITRE DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES ?		TOTAL
	SATISFAIT	TRÈS SATISFAIT	
<b>Nombre</b>	1840	227	2067
<b>Pourcentage</b>	89%	11%	100%

Source : CELIOPE



Le traitement des données se rapportant à la qualité des informations fournies, révèle que l'ensemble des opérateurs ayant donné leurs avis sont satisfaits du traitement de leur requête.

## 2.13.9 Evolution du nombre d'opérateurs économiques reçus par la CELIOPE

### 2.13.9.1 Evolution du nombre d'opérateurs économiques de 2015 à 2022

Le nombre de requérants a varié en fonction de l'évolution de l'activité budgétaire au cours de chaque année, mais visiblement au titre de l'exercice 2022, la mise en œuvre du plan de communication de la CELIOPE a eu un impact significatif sur le taux de fréquentation de la Cellule par les opérateurs économiques. Le graphique ci-après présente l'évolution du nombre de requérants reçus par les services de la CELIOPE de 2015 à 2022.

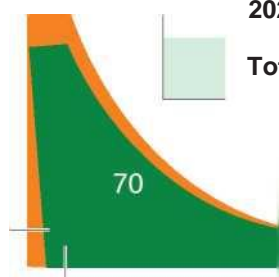
Graphique 9 : Evolution du nombre de requérants de 2015 à 2022



### 2.13.9.2 Etat comparatif du nombre d'opérateurs économiques reçus par la CELIOPE de 2015 à 2022

Tableau 26 : Nombre de requérant enregistré à la CELIOPE entre 2015 et 2021

ANNÉE BUDGÉTAIRE	NOMBRE DE REQUÉRANTS PAR TRIMESTRE				NOMBRE TOTAL DE REQUÉRANTS PAR AN	NOMBRE MOYEN DE REQUÉRANTS PAR MOIS	TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4			
	2015		114	427			
2016	242	216	138	108	704	59	
2017	198	208	282	256	894	74	27 %
2018	184	221	219	152	776	65	-15,2 %
2019	274	306	227	246	1053	88	35,7 %
2020	156	141	186	166	649	54	-38,4 %
2021	181	229	330	494	1234	103	
2022	286	636	1129	961	3012	251	144%
<b>Total</b>	<b>1380</b>	<b>1842</b>	<b>2599</b>	<b>1990</b>	<b>9005</b>	<b>89</b>	



L'analyse du tableau relatif à l'évolution annuelle du nombre de requérant entre 2015 et 2022 indique que le taux de fréquentation de la Cellule a connu une hausse de 3 % entre 2015 et 2016, une hausse de 27 % entre 2016 et 2017, un recul de 15,2 % entre 2017 et 2018, une hausse de 35,7 % entre 2018 et 2019, une baisse de 38,4 % entre 2019 et 2020 relativement à la crise sanitaire du COVID-19, une hausse de 90,2% entre 2020 et 2021, et une hausse de 144% entre 2021 et 2022.

## 2.13.10 Les applicatifs de gestions des activités

### 2.13.10.1 Le progiciel E-requête

L'applicatif de gestion des requêtes dénommée « E-REQUETE » développé par les services de la Direction des Systèmes d'Informations Budgétaires (DSIB) est opérationnel. Il est également utilisé comme mode de saisine de la Cellule et pour le traitement des requêtes des opérateurs économiques.

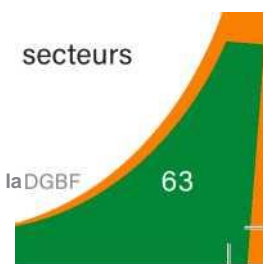
La première version de l'applicatif avait fait l'objet de certaines observations par les agents de la CELIOPE. Ses observations ont été prises en compte cette année par la DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION BUDGETAIRE (DSIB). Par la suite, une équipe de la DSIB a formé le personnel de la CELIOPE sur la nouvelle version du progiciel avant de la mettre en mode production.

Dans cette nouvelle version les changements majeurs effectués sont les suivants :

- > changement d'interface parce que l'applicatif E-requête a été intégré dans le SIGOBE ;
- > un lien a été créé entre la base SIGOBE et le mail professionnel de l'opérateur économique, de sorte à ce que l'opérateur reçoive directement dans sa boîte de réception toutes les informations nécessaires pour la création de son compte ;
- > dans l'ancienne version l'agent CELIOPE avait la possibilité de créer un compte pour un opérateur quelconque. Dans la nouvelle version, l'opérateur est autonome, il est le seul à pouvoir créer son compte utilisateur et modifier le login et le mot de passe par défaut que le système lui transmet par mail ;
- > dans la chaîne de traitement des requêtes, tous les agents de la Cellule ont accès au pool de requêtes, mais seul le Chef de Cellule et les gestionnaires (Chefs de services) ont la possibilité d'imputer une requête à un agent pour traitement. Dans la nouvelle version, l'agent n'a accès qu'aux requêtes qui lui ont été imputées pour traitement ;
- > l'onglet des Etats n'est visible que par le chef de Cellule, les Gestionnaires (Chefs de services) et le statisticien de la Cellule. Le Chef de Cellule a accès à toutes les interfaces du progiciel et effectue la validation finale du traitement de toutes les requêtes enregistrées dans le système. Après la validation finale du Chef de Cellule, le requérant reçoit un mail de notification qui lui signifie qu'il a reçu une réponse à sa préoccupation dans la base « E-requête ».

Depuis le 1er Janvier 2022, les agents de la CELIOPE comme les opérateurs économiques exploitent la nouvelle version du progiciel. Le taux annuel d'utilisation du progiciel par les agents de la CELIOPE est de 100%, tandis que le taux annuel d'utilisation du progiciel par les opérateurs économiques est de 5%.

Après une année d'utilisation de la version 2 de l'applicatif E-requête, l'équipe de la CELIOPE a relevé quelques observations qu'elle transmettra à la DSIB en vue de finaliser la numérisation de toute l'activité.





### 2.13.10.2 L'applicatif E-Fournisseur

Le portail E-Fournisseur est un outil supplémentaire dédié à la modernisation de l'administration, à la transparence et au suivi de toutes les étapes du processus de commande jusqu'au paiement. Il permet aux fournisseurs de suivre toutes les étapes du processus, à partir de la commande, jusqu'au paiement de leurs factures, sans avoir besoin de se déplacer physiquement. En outre, avec E-Fournisseur, le prestataire de l'Etat pourra vérifier l'authenticité de ses bons de commande, et éviter les passifs.

Lancé officiellement le 21 septembre 2022 par le Premier Ministre, la plateforme E-Fournisseur est accessible via le lien suivant : <https://efournisseur.gouv.ci>

A la suite du lancement officiel de l'applicatif E-Fournisseur, la CELIOPE s'est appropriée l'outil, et travaille à sa vulgarisation auprès de la communauté des opérateurs économiques. A cet effet, une campagne d'enrôlement de masse est prévue par l'équipe de la CELIOPE tout au long de l'exercice 2023.

### 2.13.11 Promotion et vulgarisation des activités

La stratégie de promotion et de vulgarisation des activités de la CELIOPE s'est poursuivie en 2022 avec la mise en œuvre d'un plan de communication. Sous la supervision de la Direction Générale, la Cellule a pu mettre en place des actions médias et non médias dont les plus importantes sont les suivantes :

#### 2.13.11.1 Au titre des actions médias

- > un film institutionnel a été conçu sous forme de prêt à diffuser (PAD) avec comme message principal « L'interdiction de constituer des passifs ». Ce film a été diffusé à plusieurs reprises (nbre) sur les antennes de la RTI et de la NCI. Il a aussi été diffusé lors des différentes cérémonies de la campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE et de sensibilisation sur l'interdiction de constituer des passifs à l'intérieur du pays, et lors des plateformes d'échanges avec les opérateurs économiques à Abidjan ;
- > un magazine télé dénommé CELIOPE MAG a été réalisé avec l'appui technique de la RTI. Ce magazine a été diffusé sur les antennes de la RTI à des heures de grandes audiences, plus précisément les dimanches soir, après le journal de 20H. Neuf (09) épisodes sur dix-huit (18) ont été diffusés par la Radio Télédiffusion Ivoirienne ;
- > des interviews et des articles de presse (écrite, numérique, audio-visuel) ont été réalisés lors de la campagne de vulgarisation des activités de la Cellule à l'intérieur du pays. Les activités de la campagne à l'intérieur du pays ont été retracées sous forme d'articles et de Co-une dans :
  - ✓ des presses en ligne telles que : Abidjan.net, Koaci.net et AIP ;
  - ✓ dans des presses écrites comme Fraternité Matin, Le Patriote, Notre Voie, Soir Info, L'inter, L'expression, L'Intelligent d'Abidjan, Le nouveau Réveil ;
  - ✓ Des presses audiovisuelles telles que la RTI, et des radios de proximité ont été mises en contribution pour relayer l'information à travers des diffusions de spots en français et en langage vernaculaires ;

> des panneaux publicitaires ont été conçus, mais n'ont pas été affichés comme prévu ;

> des dépliants, des prospectus, des flyers, et des kakemonos ont été conçus et distribués aux opérateurs économiques qui ont visité la Cellule tout au cours de l'année. Ils ont été également distribués aux requérants lors des campagnes de sensibilisation à l'intérieur du pays, et lors des plateformes d'échanges organisées à Abidjan ;

> des bâches numériques ont été conçues et posées dans plusieurs départements lors de la campagne de vulgarisation à l'intérieur du pays ;

> une page sponsorisée à l'image de la CELIOPE est animée sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Sur cette page, sont publiées de façon régulière les différentes activités de la Cellule, le PAD sur l'interdiction de constituer les passifs et biens d'autres affiches telles que les dépliants, les prospectus, les flyers et les kakemonos

> la page sponsorisée de la CELIOPE est suivie par plus de 34.000 personnes sur les réseaux sociaux ;

> la campagne emailing avec des messages de sensibilisation auprès des opérateurs économiques n'a pas été réalisée au cours de l'exercice 2022 ;

> Le progiciel E-fournisseur a été officiellement lancé par le 1er Ministre, et est opérationnel. Il a été présenté aux opérateurs économiques, lors de la campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE à l'intérieur, et lors des sessions de plateformes mensuelles organisées à Abidjan. Au cours de ses différentes rencontres, les opérateurs économiques ont été sensibilisés à s'enrôler sur le progiciel afin de leur permettre de suivre en temps réel le processus de la commande publique jusqu'au paiement.

### 2.13.11.2 Au titre des actions non - media

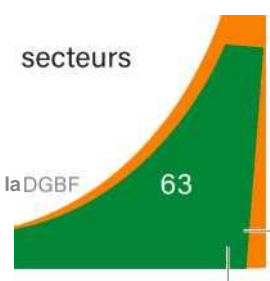
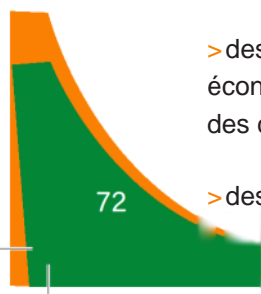
> la CELIOPE a communiqué avec plus de dix (10) faitières au cours de l'année 2022. En effet, dans le cadre des activités du Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP), la CELIOPE a eu plusieurs rencontres avec des faitières à Abidjan (à la CAISTAB et au CGECI) et à Bouaké. La CELIOPE a en outre participé à une rencontre avec le CPMEPMI BTP à Abengourou. Et enfin, la Cellule s'est entretenue avec le GPME dans ses locaux à Abidjan, et a participé aux activités d'un groupement d'entreprise du secteur du vivrier dénommé « la boutique paysanne » .

> au cours de l'année 2022, la Cellule a organisé 11 sessions de plates-formes périodiques (mensuelles) dont l'objectif est de créer un cadre d'échanges, d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques par la présentation des missions et activités de la CELIOPE en vue de la faire connaître davantage. L'organisation des plateformes au titre de l'année 2022 a mobilisé 673 requérants issus de la communauté des opérateurs économique et des faitières ;

> la Campagne de vulgarisation à l'intérieur du pays

La « campagne de vulgarisation des activités et de sensibilisation sur les mesures relatives à l'interdiction de constituer des passifs » du plan de communication de la CELIOPE lancé par le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat le 20 mai 2022, s'est effectuée dans cinq (05) régions administratives et dans un (01) district autonome de la Côte d'Ivoire, à savoir : la région du Sud-comoé, la région du Gbêkê, la région de San-pé- dro, la région du Haut sassandra, la région de l'Agnéby Tiassa et le district autonome de Yamoussoukro.

En effet, du lundi 13 juin au jeudi 24 novembre 2022, la CELIOPE a réalisé une série de six (06) missions de vulgarisation et de sensibilisation à l'intérieur du pays.



Placé sous le haut Patronage de Monsieur Moussa SANOGO, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, sous la présidence effective des préfets et en présence des directeurs régionaux du budget des régions cibles, cette campagne de sensibilisation a vu la participation directe d'environ deux mille deux cent quarante-six (2.246) personnes issues de la communauté des opérateurs économiques, des fournisseurs et prestataires de l'État, principalement les membres ou non des faïtières et des associations professionnelles, ainsi que des acteurs de la chaîne de la dépense publique provenant de l'Administration centrale, de l'Administration décentralisée, de la société civile, des associations des consommateurs, des chambres consulaires, et du secteur libéral opérant ou résidant dans les différentes régions. Au cours de cette campagne, les équipes de la Direction Générale du Budget ont visité tous les départements des régions concernées afin d'apporter l'information aux autorités locales et aux opérateurs économiques. Ci-après le chronogramme de mise en œuvre de la campagne 2022 de la CELIOPE.

La délégation de toutes les régions était conduite par Monsieur YAO Konan Florent, Chef de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE).

Les différents départements des régions sélectionnées ont fait l'objet de visite par des équipes CELIOPE qui y ont rencontré les autorités préfectorales et les principaux animateurs de la vie économique.

Les Directeurs Régionaux ont représenté Monsieur TRAORE Seydou, Directeur Générale du Budget et des Finances dans les différentes régions et les différentes cérémonies ont été présidées par les préfets de régions ou leurs représentants.

En somme, retenons que la campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE et de sensibilisation sur les mesures relatives à l'interdiction de constituer des passifs dans les localités d'Aboisso, Bouaké, San-Pedro, Daloa, Yamoussoukro et Agboville selon le chronogramme ci-après

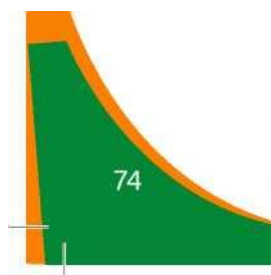


Tableau 27 :

DATES	RÉGIONS	CHEF-LIEU DE RÉGION	LOCALITÉS COUVERTES	REPRÉSENTANT DGBF	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Du lundi 13 juin au jeudi 16 juin 2022	<b>SUD-COMOE</b>	ABOISSO	Grand-Bassam Bonoua Adiaké Tiapoum Aboisso	Mme KOUO Annick épouse NEMLIN	316
Du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet 2022	<b>GBEKE</b>	BOUAKE	Sakassou Béoumi Botro Bouaké	Mme KODIA Marceline	400
Du lundi 22 août au jeudi 25 août 2022	<b>SAN-PEDRO</b>	SAN-PEDRO	Tabou San-Pédro	Mme BEBO Joséphine	375
Du mardi 20 septembre au jeudi 22 septembre 2022	<b>HAUT-SASSANDRA</b>	DA LOA	Vavoua Issia Zoukougbeu Daloa	MrZAKEI Gédéon	480
Du mardi 25 octobre au jeudi 27 octobre 2022	<b>YAMOOUSSOUKRO</b>	YAMOOUSSOUKRO	Attiegouakro Yamoussoukro	Mr BROU Aubin	300
Du lundi 21 novembre au jeudi 24 novembre 2022	<b>AGNEBY-TIASSA</b>	AGBOVILLE	Sikensi Tiassalé Taabo Agboville	Mme KOUO Annick épouse NEMLIN	375
		Total			2.246

Comme indiqué dans le plan de communication de la campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE de nombreux supports publicitaires (kakemonos, banderoles, prospectus, tee-shirts, polos, casquettes...) ont annoncé et accompagné ces événements. Ces supports ont été répartis selon le tableau suivant :

> Tableau 28 :Tableau des supports publicitaires

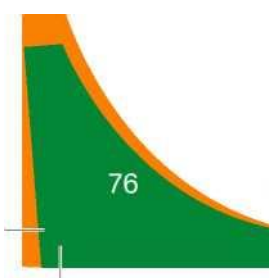
N°	LOCALITES	NOMBRE KAKEMO NOS	NOMBRE BANDEROLES	NOMBRE PROSPECTUS	NOMBRE TEE-SHIRTS	NOMBRE POLOS	NOMBRE CASQUETTES
1	ABOISSO	5	10	5.000	300	150	150
2	BOUAKE	5	10	5.000	300	150	150
3	SAN-PEDRO	5	10	5.000	300	150	150
4	DALOA	5	10	5.000	300	150	150
5	YAMOOUSSOUKRO	5	10	5.000	300	150	150
6	AGBOVILLE	5	10	5.000	300	150	150
TOTAL		30	60	30.000	1.800	900	900

Certaines difficultés ont pu être constatées lors de cette campagne de vulgarisation pour la plupart pour des raisons liées au budget limité. Il s'agit entre autres de :

- l'absence de mission devancière pour préparer les différentes cérémonies;
- l'absence de prospection préalable dans la région retenue pour l'organisation de la cérémonie de vulgarisation ;
- la production insuffisante de tee-shirt pour la campagne ;
- la réception tardive des courriers adressés aux membres du corps préfectoral (moins d'une semaine).

### 9. Renforcement des capacités des agents

Conformément à la politique de renforcement des capacités initiées à la DGBF, les agents de la CELIOPE ont participé à des sessions de formations organisées par la Direction de la Formation et de la Documentation (DFDC) sur plusieurs thématiques. En outre, la Cellule a organisé des sessions de formations et de sensibilisations en interne, en vue de renforcer les capacités de ses agents sur les thèmes régulièrement abordés par les requérants. Ci-après la liste des formations auxquelles les agents de la CELIOPE ont participé au titre de l'année 2022






**Tableau 29 :**

DATE	LIEU	STRUCTURE ORGANISATRICE	ACTIVITE	THEME	PARTICIPANTS
JEUDI 21 JUILLET 2022	CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	CELIOPE	RENCONTRE D'AVEC LES MEMBRES DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	PRESENTATION DES MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET OBJECTIF DE CREATION DE LA CELIOPE	-MR YAO FLORENT -MR NIAMBE -MR KAMISSOKO -MRTOUBATE -Mme KOUAME -Mme ELOGNE - Mme KAMAGATE -Mme KANON
4 AOUT 2022		CCESP (COMITE DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE)	PARTICIPATION DE LA CELIOPE AUX RENCONTRES AVEC LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE	ROLE DE LA CELIOPE DANS L'EXECUTION BUDGETAIRE	-Mme ELOGNE -MR CISSE
29 AU 31 AOUT 2022	ABENGOUROU	CONFEDERATION DES PME/PMI DU BTP DE COTE D'IVOIRE	CARAVANE DE SENSIBILISATION, DE FORMATION DES PME, ARTISANS SUR LES LOIS ET DECRETS PRIS EN CONSEIL DES MINISTRES A LEURS AVANTAGE ET LA TRANSITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMEL EN ECONOMIE FORMELLE DANS TOUTES LES REGIONS	CARAVANE DE SENSIBILISATION, DE FORMATION DES PME, ARTISANS SUR LES LOIS ET DECRETS PRIS EN CONSEIL DES MINISTRES A LEURS AVANTAGE ET LA TRANSITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMEL EN ECONOMIE FORMELLE DANS TOUTES LES REGIONS	-MR NIAMBE -MRTOUBATE
21 AU 22 SEPTEMBRE 2022	AUDITORIUM DE LA CAISTAB	CCESP (COMITE DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE)	RENCONTRE B2G BUSSINESS TO GOVERNMENT	RENCONTRE B2G BUSSINESS TO GOVERNMENT	-Mme KONAN -Mme KAMAGATE -MR KAMISSOKO -MR NIAMBE

DATE	LIEU	STRUCTURE ORGANISATRICE	ACTIVITE	THEME	PARTICIPANTS
JEUDI 21 JUILLET 2022	CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	CELIOPE	RENCONTRE D'AVEC LES MEMBRES DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	PRESENTATION DES MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET OBJECTIF DE CREATION DE LA CELIOPE	-MR YAO FLORENT -MR NIAMBE -MR KAMISSOKO -MRTOUBATE -Mme KOUAME -Mme ELOGNE - Mme KAMAGATE -Mme KANON
24 AOUT 2022		CCESP (COMITE DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE)	PARTICIPATION DE LA CELIOPE AUX RENCONTRES AVEC LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE	ROLE DE LA CELIOPE DANS L'EXECUTION BUDGETAIRE	-Mme ELOGNE -MR CISSE
29 AU 31 AOUT 2022	ABENGOUROU	CONFEDERATION DES PME/PMI DU BTP DE COTE D'IVOIRE	CARAVANE DE SENSIBILISATION, DE FORMATION DES PME, ARTISANS SUR LES LOIS ET DECRETS PRIS EN CONSEIL DES MINISTRES A LEURS AVANTAGE ET LA TRANSITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMEL EN ECONOMIE FORMELLE DANS TOUTES LES REGIONS	CARAVANE DE SENSIBILISATION, DE FORMATION DES PME, ARTISANS SUR LES LOIS ET DECRETS PRIS EN CONSEIL DES MINISTRES A LEURS AVANTAGE ET LA TRANSITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMEL EN ECONOMIE FORMELLE DANS TOUTES LES REGIONS	-MR NIAMBE -MRTOUBATE
21 AU 22 SEPTEMBRE 2022	AUDITORIUM DE LA CAISTAB	CCESP (COMITE DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE)	RENCONTRE B2G BUSSINESS TO GOVERNMENT	RENCONTRE B2G BUSSINESS TO GOVERNMENT	-Mme KONAN -Mme KAMAGATE -MR KAMISSOKO -MR NIAMBE
JEUDI 13 OCTOBRE 2022	AUDITORIUM CRREA-UEMOA	CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA VIE CHERE	CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX UN LEVIER D'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS DE DEVELOPPEMENT ET D'INTEGRATION REGIONALE	CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX UN LEVIER D'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS DE DEVELOPPEMENT ET D'INTEGRATION REGIONALE	-Mme KAMAGATE -MR CISSE

DATE	LIEU	STRUCTURE ORGANISATRICE	ACTIVITE	THEME	PARTICIPANTS
LUNDI 24 OCTOBRE 2022	CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'IMMEUBLE LE PAYSAN	POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'IMMEUBLE LE PAYSAN	-MR BLE -MLLEGBEKE -MR NIAMBE -Mme NEBOUT
MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022	MAISON DE L'ENTREPRISE ABIDJAN PLATEAU	CCESP (COMITE DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE)	L'ATELIER NATIONAL SUR LA DEPENSES PUBLIQUE	L'ATELIER NATIONAL SUR LA DEPENSES PUBLIQUE	-MR YAO FLORENT -Mme NEBOUT -MR KAMISSOKO - MRTOUBATE -MLLEGBEKE
21 AU 24 NOVEMBRE 2022	SEEN HOTEL ABIDJAN PLATEAU	FPPS (PROJET D'APPUI AUX FINANCES PUBLIQUES, A LA PLANIFICATION ET AUX STATISTIQUES)	SEMINAIRE D'ECHANGE MULTIACTEURS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES 2022-2024	SEMINAIRE D'ECHANGE MULTIACTEURS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES 2022-2024	-MR KAMISSOKO
DU LUNDI 28 NOVEMBRE AU JEUDI 11 DECEMBRE 2022	FONCTION PUBLIQUE	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	JOURNEE DE LA FONCTION PUBLIQUE	JOURNEE DE LA FONCTION PUBLIQUE	-Mme KAMAGATE -Mme NEBOUT -MR KAMISSOKO - MRTOUBATE -MR BLE -Mme KOUAME
DU MERCREDI 18 MAI 2022 AU VENDREDI 20 MAI 2022	HOTEL LE VAISSEAU SISE A COCODYANGRE (CITE ZINSSOU)	DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES (DGBF)	SEMINAIRE DE FORMATION	« LE CONTROLE DE GESTION DANS LE SECTEUR PUBLIC »	-MR KAMISSOKO
DU LUNDI 28 NOVEMBRE AU DIMANCHE 4 DECEMBRE	KOUMASSI /ABIDJAN	COPTAC (CONVERGENCE DES PEUPLES POUR LA PROMOTION DU TRAITE D'AMITIE COOPERATION IVOIRO-BURKINABE)	CONVERGENCE DES PEUPLES POUR LA PROMOTION DU TRAITE D'AMITIE COOPERATION IVOIRO-BURKINABE	« EMPLOI, GENRE, ET SECURITE »	MARDI 29 NOVEMBRE -Mme NEBOUT -MR BLE -MLLEGBEKE -MR DJEGBA





# **III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES**

---



### 3.1 DIFFICULTÉS



#### Au titre de la gestion des Risques budgétaires

- le manque d'outil pour la détermination des effets de la survenance de certains risques sur l'ensemble du budget.(DPSB) ;
- le nombre global de relèvement de plafond sollicité et accordé a augmenté et reste élevé. (DASEB) ;



#### Dans le cadre de la gestion des Etablissements Publics Nationaux

- le dépôt hors délais des rapports trimestriels par certains Contrôleurs Budgétaires (DCB);
- la non-conformité des rapports trimestriels transmis par certains Contrôleurs Budgétaires avec le canevas (DCB);



#### Dans le cadre de l'automatisation de l'activité budgétaire dans les Collectivités Décentralisées (DOCD)

- le manque de collaboration de la DGDDL à l'élaboration des textes d'application de la loi n°885- 2020 du 21 octobre 2020 portant régime financier des collectivités territoriales et des districts autonomes. Aucune réaction de la DGDDL suite à la transmission pour avis du projet de décret portant modalités de fixation, de calcul et de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD) et l'arrêté interministériel portant modalités d'exécution des crédits pour dépenses imprévues dans les collectivités territoriales et les districts autonomes (DOCD) ;
- l'absence de réaction de la DGDDL aux travaux relatif à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du budget programme dans les collectivités territoriales et les districts autonomes transmis pour observations malgré les relances (DOCD);
- Il a été constaté une perturbation des acteurs dans l'utilisation du SIGESCOD suite à la mise en place par la DGDDL du Système de Gestion Intégrée des Données et Archivages Numériques des Collectivités territoriales Ivoirienne (SYGIDAN-CTI).
- En effet, ce nouvel outil leur étant imposé par la DGDDL pour la saisie des documents budgétaires 2023, certaines collectivités ont fait des difficultés à utiliser le SIGESCOD.

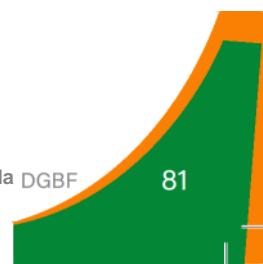


#### Dans le cadre de l'assistance des collectivités décentralisées dans l'élaboration et l'exécution de leurs programmes budgétaires (DOCD)

- les difficultés dans la constitution de la banque de données d'informations budgétaires des collectivités territoriales du fait de l'indisponibilité des budgets primitifs et des comptes administratifs de nombreuses collectivités territoriales pour le recueil des données.
- Ces difficultés ont entraîné la réalisation partielle ou non de certaines activités, notamment :
- le décret portant modalités de fixation, de calcul et de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD) ;
- l'arrêté interministériel portant modalités d'exécution des crédits pour dépenses imprévues dans les collectivités territoriales et les districts autonomes ;
- l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du budget programme dans les collectivités territoriales et les districts autonomes ;

#### Au titre de la gestion de la masse salariale

- les difficultés rencontrées par plusieurs services extérieurs de la Direction de la Solde dans le traitement de certains dossiers à cause de l'instabilité du réseau informatique(DIRSOLDE) ;
- les difficulté d'accès à l'information relative à la perte d'éligibilité aux indemnités de fonctions par un fonctionnaire (DIRSOLDE) ;
- le retard dans la transmission des factures et des pièces justificatives dans le cadre des traitements des dépenses communes relatives aux frais d'obsèques qui ne permet pas leur prise en charge à bonne date. Cette situation conduit à une accumulation d'arriéré (DIRSOLDE) ;





- l'approvisionnement insuffisant du régisseur dans le cadre du traitement des déplacements définitifs et des missions hors côte d'ivoire. En conséquence la totalité des factures des prestataires ne peut être couverte, conduisant ainsi à reporter la prise en charge sur le prochain budget (DIR- SOLDE).



### Au titre du recensement et du suivi du patrimoine mobilier de l'Etat (DPE)

- la non transmission des pièces justificatives d'acquisition de biens d'équipement par la DCF : En dépit des courriers de relance de la DPE, les pièces justificatives des acquisitions de biens des Institutions et Ministères n'ont pas été transmises par la DCF au titre des gestions 2021 et 2022.



### Au titre du suivi de l'acquisition et de la gestion des véhicules administratifs: (DPE)

- la réticence des utilisateurs de véhicules administratifs à s'acquitter de la vignette administrative ;
- la récurrence des contentieux et des résiliations de marchés du fait des variations des coûts des véhicules à la hausse et de retards de livraison occasionnés par la crise russo-ukrainienne. Cela entraîne beaucoup de contentieux qui aboutissent à des changements de matériels et à des résiliations de marchés ;



### Au titre des abonnement en eau et en électricité

- le manque de célérité dans les travaux d'électricité de création de nouveaux abonnés par la CIE et la SODECI malgré les relances régulières faites par la DPE ;
- la méconnaissance des procédures d'abonnement par certains gestionnaires abonnements ;
- le retard dans le traitement des rejets des factures de consommation d'électricité par la CIE.



### Autres difficultés

- les difficultés d'ordre organisationnel(DRHMG) : la nécessité de formation du personnel du Service Social aux nouvelles techniques de prise en charge psycho-sociale pour le bien-être et l'épanouissement des agents de la DGBF ;
- les difficultés d'ordre financier (DRHMG) : l'absence de fonds pour les secours d'urgence au profit du personnel ;
- les nouveaux comptes de messagerie délivrés par le projet e.gouv ne permettent plus d'activer les outils de la suite office 365(DSIB) ;
- les difficulté de mise en exploitation des équipements informatiques acquis par les autres directions sans accompagnement de la DSIB due à leur non-formalité avec la politique de sécurité informatique (DSIB) ;
- les ruptures fréquentes des câbles réseaux dues à la prolifération des rongeurs dans le bâtiment Tour F (DSIB) ;
- la dégradation des locaux du CDA du fait d'inondations récurrentes et de suintements réguliers des eaux d'évacuation au niveau des plafonds (DFDC);
- les difficultés récurrentes d'accès à internet au 2ieme sous-sol (DFDC);
- l'absence de logiciel de conversion de fichiers(DFDC).

### Au titre de l'administration du système d'information budgétaire

- accélérer le développement des modules d'administration du SIGOBE pour faciliter le rôle de la DASEB en sa qualité d'administrateur du système (DASEB);
- rendre le plan d'engagement plus dynamique (en liaison avec la DPSB et la DSIB), afin de réduire le taux

élevé des demandes de relèvement de plafond(DASEB) ;

### Au titre du suivi de l'exécution du budget de l'Etat

- s'assurer de l'existence d'une couverture budgétaire auprès de la Direction Générale du Budget et des Finances, avant de faire les avances directes (DBE) ;
- appliquer rigoureusement la discipline budgétaire qui réduirait les nombreuses demandes de crédits complémentaires et de lettres d'avance (DBE) ;
- appliquer rigoureusement les articles 60 à 66 de l'arrêté interministériel n°0001/MPMBPE/MEF du 14 janvier 2020, portant réforme des procédures et circuits d'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat et mise en œuvre du système d'information budgétaire (DBE) ;

### Au titre du suivi de la gestion des EPN

- prendre des sanctions à l'encontre des Contrôleurs Budgétaires qui ne respectent pas le calendrier ou transmettent des données erronées et qui ne respectent pas le canevas (DCB);
- renforcer les capacités des agents conformément aux innovations de la réforme budgétaire (DCB);
- sensibiliser les acteurs budgétaires des EPN au respect du calendrier de travail établi par la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB);

### Au titre du suivi de la gestion des salaires

- réécrire le logiciel de traitement de la Direction de la Solde devrait à terme résoudre les difficultés rencontrées par les services extérieurs de la Solde dans le traitement de certains dossiers à cause de l'instabilité du réseau informatique(DIRSOLDE) ;
- prendre des circulaires prescrivant l'obligation d'indiquer dans les arrêtés de nomination les identifiants de l'ancien titulaire d'une fonction administrative ainsi que ceux de son remplaçant pourrait aider à atténuer les difficultés d'accès à l'information relative à la perte d'éligibilité aux indemnités de fonctions par un fonctionnaire (DIRSOLDE) ;
- remédier au retard dans la transmission des factures et des pièces justificatives dans le cadre des traitements des dépenses communes relatives aux frais d'obsèques qui ne permet pas leur prise en charge à bonne date ,une plateforme d'échange d'information est proposée pour permettre une transmission diligente des factures et pièces justificatives(DIRSOLDE) ;

### Au titre de l'assistance des collectivités décentralisés

- continuer la sensibilisation et la relance des structures impliquées dans l'élaboration des textes d'application de la loi n°885-2020 du 21 octobre 2020 portant régime financier des collectivités territoriales et des districts autonomes (DOCD) ;
- accélérer la mise en place du SIGOBE au niveau des collectivités territoriales ( DOCD);
- accentuer les efforts de collectes de données financières des collectivités territoriales en sollicitant, en plus, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ( DOCD).

### Au titre de la gestion informatique

- acquérir de nouvelles licences pour l'exploitation de la suite office 365(DSIB) ;
- associer la DSIB à l'acquisition des nouveaux équipements informatiques (DSIB) ;
- formaliser et vulgariser la politique de sécurité informatique (DSIB) ;
- faire dératiser le bâtiment Tour F et annexe de façon périodique (DSIB)





### Au titre du suivi des abonnements et des consommations de l'Etat en eau, électricité et téléphone : (DPE)

- établir un cadre de rencontres périodiques avec les services compétents de la CIE et de la SODECLI pour la célérité dans l'exécution des travaux.
- élargir les sessions de formation sur les abonnements à l'ensemble des gestionnaires des abonnements de l'Etat.
- poursuivre les séances de travail avec le LBTP et la CIE afin de réduire le nombre de rejets.
- communiquer sur les textes régissant la prise en charge par l'Etat des consommations d'eau et d'électricité au domicile de certains fonctionnaires et agents de l'Etat, en rappelant les ayants-droit et les non ayants-droit pour faciliter la conduite des travaux de séparation de comptage entre les logements d'astreinte et les administrations en matière d'eau et d'électricité.
- poursuivre la mise à jour du fichier par la CIE et la SODECLI, en collaboration avec le LBTP, conformément aux nouvelles dénominations des services de l'Administration publique dans le souci de faciliter la localisation de tous les points de livraison et renforcer le cadre d'échanges avec les concessionnaires CIE et SODECLI pour solutionner les difficultés liées à la localisation des points de livraison de certains abonnements



### Au titre de la mise en œuvre de la comptabilité des matières (DPE)

- requérir l'implication des Gestionnaires du Patrimoine pour la mise à disposition diligente des informations en vue d'enrichir la nomenclature des biens de l'Etat.
- accélérer la conception du Système Intégré de Gestion de la Comptabilité des Matières (SIGESCOM).



### Au titre du recensement et du suivi du patrimoine mobilier de l'Etat : (DPE)

- mettre à la disposition de la DPE des crédits destinés à couvrir le recensement général du patrimoine de l'Etat, préalable à la mise en œuvre réussie de la comptabilité des matières.



### Au titre du suivi de l'acquisition et de la gestion des véhicules administratifs : (DPE)

- prendre des mesures coercitives à l'endroit des utilisateurs des véhicules administratifs pour une meilleure collaboration pour la réussite de l'opération de délivrance de vignettes administratives.
- mettre en place un mécanisme avec les concessionnaires automobiles afin d'informer avec diligence la DPE et les administrations sur d'éventuelles variations des coûts des véhicules sur le marché



### Au titre de la Documentation, des Archives et de l'information des opérateurs économiques

- réhabiliter les locaux dégradés ;
  - acquérir une box Wifi pour la connexion internet au 2<sup>ème</sup> sous-sol ;
  - acquérir des logiciels de conversion de fichiers (Acrobat Pro et Abby).
  - sensibiliser les opérateurs économiques à se familiariser et à s'approprier l'outil de gestion des requêtes en ligne « E-REQUETE » ;
  - poursuivre la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des Agents de la CE- LIOPE ;
  - poursuivre la stratégie de promotion et de vulgarisation des activités de la CELIOPE à travers des :
    - o actions médias et des actions non médias ;
    - o rencontres et communication avec les faitières aux fins de la sensibilisation de leurs membres ;
- faire une campagne de masse pour sensibiliser la communauté des opérateurs économiques à s'approprier l'appliquatif E-Fournisseur ;
- poursuivre les enquêtes d'opinion sur la CELIOPE afin de recueillir des suggestions permettant de la promouvoir davantage et de la rendre plus efficace ;
- organiser un atelier de restitution des activités de la CELIOPE qui couvre la période 2015 à 2022.

L'exercice budgétaire 2022 qui vient de s'achever, a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la budgétisation en mode programme. Rappelons que c'est la troisième année d'exécution du budget de l'Etat selon ce nouveau

paradigme qui allie efficacité à la performance à travers la gestion axée sur les résultats.

Elle s'est déroulée dans un contexte marqué par les effets de la pandémie de la COVID-19, de la guerre russo-ukrainienne et des crises dans les pays limitrophes du Nord.

En dépit de toutes ces contraintes, la Direction Générale du Budget et des Finances a atteint les objectifs qui lui ont été assignés grâce à d'énormes efforts consentis.

Ces efforts ont permis dans le respect des délais constitutionnels, la préparation et la validation du budget 2023 ainsi que sa mise en ligne dès le 2 janvier 2023.

La Direction Générale du Budget et des Finances a aussi poursuivi la mise en œuvre des réformes budgétaires par l'amélioration des outils de gestion, le renforcement des capacités des acteurs de la dépense publique, l'extension du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE), aux Représentations Nationales à l'Extérieur (RNE) et aux Établissements Publics Nationaux (EPN), ainsi que la mise en œuvre du processus de certification globale multisite de la Direction Générale du Budget et des Finances à la norme ISO 9001 version 2015.





# RAPPORT D'ACTIVITES ANNÉE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DU  
BUDGET ET DES FINANCES

